LETTRES

DE

DIVERS PARTICULIERS

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

Publiées sous la direction de l'abbé H.-R. CASGRAIN

D. ÈS L., PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ LAVAL, ETC.

QUÉBEC
IMPRIMERIE DE L.-J. DEMERS & FRÈRE
30, rue de la Fabrique, 30

1895

COLLECTION

DES MANUSCRITS

DU

MARÉCHAL DE LÉVIS

COLLECTION DES MANUSCRITS

DU

MARÉCHAL DE LÉVIS

Volumes déjà publiés :

1° Journal du chevalier de Lévis.
2° Lettres du chevalier de Lévis.
3° Lettres de la cour de Versailles.
4° Pièces militaires.
5° Lettres de M. de Bourlamaque.
6° Lettres du marquis de Montcalm.
7° Journal du marquis de Montcalm.
8° Lettres du marquis de Vaudreuil.
9° Lettres de l'intendant Bigot.
10° Lettres de divers particuliers.

Sous presse

11° Relations et journaux de différentes expéditions faites durant les années 1755, 1756, 1757, 1758, 1759, 1760.

A la fin de ce volume, le dernier de la Collection, se trouve une Table analytique de chacun des volumes.

LETTRES

DE

DIVERS PARTICULIERS

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

LETTRES

DE

DIVERS PARTICULIERS

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

Publiées sous la direction de l'abbé H.-R. CASGRAIN

D. ÈS L., PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ LAVAL, ETC.

QUÉBEC
IMPRIMERIE DE L.-J. DEMERS & FRÈRE
30, rue de la Fabrique, 30

1895

F5065
.9
L4
A3
fol
V. 10

243971

Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, en l'année 1895, par le gouvernement de la province de Québec, au bureau du ministre de l'Agriculture, à Ottawa.

3971

LETTRES

DE

DIVERS PARTICULIERS

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

LETTRES DE M. BERNIER

COMMISSAIRE DES GUERRES

I

Hôpital (Général de Québec), le 20 septembre 1759 *.

Ma qualité de ministre du cartel ne m'a pas permis et ne me permet pas même encore de vous écrire comme je le souhaiterois.

Avant la reddition de la place, je fus deux fois au camp ennemi : la première, par enlèvement, à minuit ;

* Ce volume contient quelques lettres adressées à d'autres qu'au chevalier de Lévis.

ça été pour entrer seulement dans les arrangements de protection pour l'hôpital, les malades et blessés. J'ai eu, à cet égard, toute la satisfaction possible des généraux anglois, dont je ne puis trop me louer de leur politesse et de leur humanité. Ils me firent apporter à l'hôpital par leurs propres soldats tous les nôtres restés sur le champ de bataille ; j'entends les troupes de terre ; car ils ont gardé tous les autres.

Jusqu'à présent, je n'ai pu respirer : affliction et travail... ; j'ai fait les revues des piquets qui passent en France ; j'ai rendu compte aux ministres.

A présent, je travaille à procurer à l'hôpital des vivres, et je n'attends qu'une forme de gouvernement établie dans la place, pour tâcher de découvrir et de ramasser les équipages des troupes de terre, d'après les états que j'en ai ; mais il y en aura de perdus, de brûlés et de pillés.

Je vous supplie de me donner vos ordres en tout ce que je pourrai être propre.

Il y a plusieurs soldats et officiers en état de rejoindre ; mais les généraux anglois sont encore si occupés qu'ils remettent à quelques jours mes représentations. Je les presserai cependant instamment.

M. Dupont, mort ici ; MM. Lenoir, Cornier, Savournin, très mal ; les autres vont bien.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

II

2 octobre 1759.

Je laisse à M. de Bougainville à vous faire le récit de son voyage et le résultat qu'il m'a occasionné d'avoir avec M. le général Monckton.

Je joins ici l'état de l'hôpital; je vous supplie de le communiquer à M. le marquis de Vaudreuil; je ne saurois trouver le temps d'en faire faire plusieurs copies.

Quoique les choses paroissent en mauvais train, et M. de Bougainville vous dira pourquoi et par quoi, il y a encore espérance de les ajuster par lettres, et M. de Bougainville en montrera la route.

J'ai mille grâces à vous rendre, mon général, des bons témoignages que vous voulez bien avoir la bonté de me rendre: un de mes plus grands désirs est de mériter l'honneur de votre estime et de votre protection.

J'ai l'honneur de vous remercier pareillement d'avoir fait retenir mon cheval et la voiture ; je renverrai mon domestique le chercher; car je me tue d'aller tous les jours à pied à la ville, sans pouvoir faire autrement. Au reste, un officier renvoya mon domestique, et je fus fort étonné de le voir revenir sans aucune preuve qu'il eût fait sa mission.

J'aurai l'honneur de vous rendre compte de ce qui suivra le départ de M. de Bougainville.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

III

4 octobre 1759.

La lettre que j'écris à M. de Bougainville vous exposera les détails de ce qui s'est passé depuis son départ.

M. le général Monckton m'a dit ce matin que ceux qu'il regarde comme prisonniers de guerre, lesquels, étant guéris, sont à charge à l'hôpital, je n'avois qu'à les lui envoyer en ville, où il leur feroit donner la ration, en attendant qu'il ait décidé de leur sort. Quant aux officiers rétablis, il n'a point encore pris de parti, quoiqu'il m'ait dit qu'il les enverroit à New-York; cependant il ne leur permet pas encore d'aller en ville, ce qu'il veut bien pour leurs domestiques.

Je vous supplie de faire attention à l'article de la lettre de M. de Bougainville au sujet de la neutralité de cet hôpital.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

BERNIER.

P. S. — Je reçois dans le moment la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, conjointement avec le pouvoir de M. le marquis de Vaudreuil. Je ne puis trop vous témoigner, mon général, ma respectueuse reconnoissance de l'approbation que vous me donnez et de l'opinion que vous avez de moi. Mais ce pouvoir m'est onéreux : comment plaire à deux partis opposés ? Mon sentiment est que ce qui est entré à l'hôpital le 13 est bien prisonnier. Le cartel n'a jamais dû s'étendre à une pareille position, ce seroit abusif; et le général

anglois me paroît d'autant plus juste en cela que MM. de Privat et de Maubeuge, qui furent portés d'abord à la ville et trois jours après à l'hôpital, il les juge entièrement libres :

1° Parce que la ville n'étoit point en son pouvoir quand ils y sont entrés et en sont sortis ; 2° l'hôpital étant un lieu neutre, un homme libre y a pu venir sans perdre sa liberté. Cela me paroît juste et très juste. On dit : Mais ceux qui sont venus à l'hôpital pouvoient aller en ville. — Mais pourquoi ne l'ont-ils pas fait ? C'est le cas de M. de Belle-Isle quand il fut pris sur les terres de Hanovre ; pourquoi ne prit-il pas un autre chemin ?

Un hôpital placé sur le flanc de deux armées, la battue pouvoit donc y trouver un asile ! Le général anglois m'a dit qu'au temps de l'action, il pouvoit prendre l'hôpital, mais que, voulant ne point effrayer le lieu, où d'ailleurs il n'avoit pas vu nos troupes se retirer, il n'y avoit envoyé un détachement que dans la nuit. Mais une épine à ma mission est que j'ai très bien connu que le général anglois auroit voulu être le libérateur de ses prisonniers, et vous ne me dites rien là-dessus. Monsieur le général me fait dire d'aller demain matin chez lui.

M. Cornier vient de mourir ; j'ai fait mettre son domestique en prison, qui l'a volé et abandonné aussitôt après sa blessure. Je ferai passer Crèvecœur en France ; je ne sais si d'autres le voudront.

IV

A. M. BIGOT, intendant

9 octobre 1759.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que M. le général anglois s'étant déterminé tout à coup, à ce qu'il semble, d'envoyer en Angleterre les officiers entrés du 13 septembre à l'hôpital et bien rétablis, les gens mariés exceptés, je n'ai pu me dispenser de donner à chacun une somme sur l'argent que j'ai reçu, tant pour se pourvoir ici des choses nécessaires, que pour avoir quelque argent à leur débarquement en Angleterre. Je joins ici leurs noms et les sommes données à chacun.

Au moyen de l'argent donné à ces dames, elles pourvoient à bon compte leurs maisons des choses nécessaires. Sans entrer dans l'emploi qu'elles en font, je leur ai dit qu'elles ne pouvoient guère compter sur davantage. Le bois seul, à présent, devient l'objet sérieux; mais j'espère qu'avec un peu de peine on lèvera cette difficulté comme les autres.

Nous n'avons pas à présent à l'hôpital cent cinquante malades, sans compter les officiers. La plupart désertent, forcés à cela par la demi-ration; j'en ai rendu compte au général anglois, qui ne cherche point et ne pourroit pas même l'empêcher.

J'aurois l'honneur de vous envoyer un état; mais je suis trop pressé par l'occasion et par le nombre d'affaires qui surviennent tous les jours.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

Officiers qui passent en Angleterre

Noms	Sommes données	Sur quoi
MM. La Ferté.....	200[l]	à compte de ses appointements.
Bellecombe.....		
Saint-Alembert.	200[l]	idem.
D'Artigues.....	200[l]	idem.
La Bruyère.....	348[l]	sur un billet sur Mme Péan.
Boucherville....	198[l]	sur un billet sur M. l'intendant.

NOTA. — MM. La Bruyère et Boucherville n'étant pas officiers des troupes de terre, je n'ai pu leur donner de l'argent à compte sur leurs appointements.

V

Hôpital, le 10 octobre 1759.

Je pense que mes lettres des 6, 7, 8 vous sont parvenues des mains de M. de Bougainville et que vous y avez pu voir nos déplaisirs. Il ne se passe pas de jour que M. Monckton ne me mande. Hier ce fut pour me dire que, sachant que M. de Vaudreuil étoit à Montréal, il alloit vous écrire pour vous demander les deux officiers envoyés de M. Amherst et qui ont été mis aux fers; qu'il étoit obligé, à moins de se rendre répréhensible, de faire les démarches nécessaires pour les avoir.

Je dois vous dire, mon général, que ces généraux paroissent aigris contre M. de Vaudreuil. Ils le chargent de toutes les cruautés commises, en disant qu'elles ne le sont qu'en conséquence de ses ordres. M. Townsend, l'homme le plus modéré, me dit qu'il avoit plus de trente lettres de M. de Vaudreuil qu'ils avoient attrapées, qu'il les emportoit pour les faire voir imprimées à sa nation et à toute l'Europe, et fut jusqu'à me dire que, tant qu'il seroit gouverneur du Canada, tout ce qui portoit le nom anglois ne pouvoit désirer la paix. Ces dispositions m'ont fait appréhender ces jours-ci des extrémités ; j'ai mis en usage toute ma rhétorique pour les dissuader et maintenir les bons procédés réciproques.

J'ai cru, mon général, devoir vous exposer ces sentiments, qu'il ne me convient pas de faire connoître à M. de Vaudreuil. Quand les deux premiers généraux actuels seront partis, je ne sais si les choses se soutiendront sur le même pied.

Je vous prie de considérer mes précédentes lettres et de voir quels doivent être nos avantages ou désavantages, tant sur ces deux officiers en question qu'ils redemandent, et sur leurs plaintes touchant les trois Canadiens tués. Sans ces deux inconvénients, les choses auroient pris une bonne tournure.

Cependant, jusqu'à présent, rien n'a rejailli sur ce qui fait le principal de ma charge : je veux dire les secours et les moyens de soutenir cet hôpital et les soins nécessaires à nos blessés, ainsi que sur ce qui est relatif à nos équipages et aux effets des absents.

Hier je dis au général anglois que j'avois l'honneur de le prévenir que quelques affaires m'obligeroient d'aller à Charlesbourg et à Beauport ; il me dit qu'il ne croyoit pas que je pusse m'absenter, crainte qu'il ne survint quelques difficultés où il auroit besoin de me parler ou de me dire des choses à faire savoir à mes supérieurs... Je ne sais s'il n'y auroit pas d'autre raison, et je lui dis que j'attendrois.

J'ai écrit aux curés de ces lieux-là pour leur marquer que c'étoient vos ordres et les intentions des généraux anglois que les capitaines de leur côte envoyassent des hommes pour bûcher. J'ai cru prudemment ne devoir pas y envoyer votre ordre, crainte que quelque mal-intentionné n'en abusât et ne me donnât ici de l'embarras, et c'étoit la raison pour laquelle je voulois aller moi-même dans ces paroisses parler et lire vos ordres à ces capitaines.

Le général anglois m'a permis de prendre, dans mes malades guéris non prisonniers, des hommes en état de couper du bois. Ainsi j'ai pris un soldat de Languedoc et un canonnier que je mis chez Langlois qui les nourrit, et c'est le bois qu'ils coupent journellement aux environs et qu'on charrie à fur et à mesure qui soutient cette maison.

Les officiers destinés à être transportés en Angleterre ont reçu ordre de s'embarquer aujourd'hui. M. de La Ferté en est peu content et M. de Bellecombe très fâché, attendu ses détails. J'ai voulu faire au général anglois des représentations pour le dernier, et il n'a pas voulu les écouter. Ceci est un résultat de la mésintel-

ligence entre l'eau et la terre. Les autres, qui sont des jeunes gens, en sont aises.

Par la lettre ci-jointe à Monsieur l'intendant, vous verrez ce que j'ai fait pour leur faciliter à leur départ et à leur arrivée les secours dont ils auront besoin.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

BERNIER.

P. S. — J'espère, mon général, que vous approuverez le parti que j'ai pris de ne faire qu'une lettre commune que j'adresserai à M. de Bougainville, comme le plus avancé. Je suis si accablé de fatigues et d'écritures qu'il m'est impossible de faire autrement. Quand j'aurai quelque chose de particulier, je vous écrirai à vous seul, comme, par exemple, celle-ci, que je serois fâché que M. de Vaudreuil apprît par moi combien on est ici indisposé contre lui ou ceux qui le conseillent.

VI

HÔPITAL-GÉNÉRAL

Rapport du 10 *octobre* 1759.

Présents :

La Reine.....	3	Tous les jours il
La Sarre.....	15	déserte trois ou qua-
Royal-Roussillon.....	6	tre malades, soit
Languedoc.....	15	pour s'en aller dans

Guyenne	11	les côtes ou pour rejoindre le camp françois. Environ vingt-cinq ou trente, dont plusieurs matelots, ont été se faire embarquer sur les vaisseaux anglois.
Berry	2	
Béarn	12	
Colonie	20	
Canonniers	3	
Cavaliers	1	
Canadiens	49	
Matelots	11	
Femmes	7	
Prisonniers	4	
Total	159	

Messieurs les officiers :

La Sarre	4
Royal-Roussillon	3
Languedoc	1
Guyenne	5
Berry	1
Béarn	2
Colonie	6
Artillerie	1
Aumônier	1
Total	24

M. de Grave n'a point eu la cuisse coupée ; mais il n'est pas bien.

Au dos de cette pièce est écrit : Papier que Mme Gauthier est priée de remettre de la part de M. Bernier.

VII

20 octobre 1759.

Les lettres ci-jointes pour Monsieur l'intendant et pour M. le marquis de Vaudreuil, vous feront voir les détails différents qui leur sont relatifs et dont j'aurois à vous rendre compte.

Quant à ma lettre à M. de Vaudreuil, j'ai cherché à la rendre la plus douce qu'il m'a été possible, et de faire sentir tout l'amer de l'entretien que j'ai eu avec le général anglois. Malheur aux vaincus et aux foibles ! Rien ne peut peindre l'idée où ils sont de M. de Vaudreuil ou du conseil qui le gouverne. La prudence et la modestie ne me permettent pas de répéter ce qu'ils en disent. Ils le regardent comme aimant le sang, cherchant à tromper, donnant des paroles qu'il ne veut point tenir, et voulant la ruine du pays. Je ne doute pas que vous n'appreniez les mêmes choses d'ailleurs ; sans cela je craindrois de passer pour imposteur. Le pire est qu'à ces paroles ils joignent les menaces.

J'aurai l'honneur de vous dire mon opinion par une comparaison. Les Anglois ne pardonnent pas à M. de Montcalm d'avoir fait manger à sa table un officier pris par des sauvages, et de l'avoir livré, après le repas, à ces mêmes sauvages, qui l'ont fait souffrir horriblement et lui ont coupé l'oreille ; ils disent que c'est la barbarie la plus cruelle et la plus raffinée ; qu'il auroit été moins cruel de ne pas voir cet officier, de le laisser à son malheureux sort, que de lui faire des caresses et le livrer

ensuite à des bourreaux ; c'est l'unique chose qu'ils reprochent à notre général.

La vérité de ce fait supposée, ce que j'ignore, quand les sauvages amènent des prisonniers, M. de Vaudreuil est dans l'usage de leur donner audience, d'interroger ces prisonniers, quelquefois de les faire boire et manger, ensuite de les laisser aux sauvages qui en usent mal. De là, ils jugent que c'est par son ordre, qu'ils ne paroissent en sa présence, non pour obtenir un sort plus doux, mais pour être exposés à plus de maux. Ces malheureux rendus ensuite à leur patrie content des horreurs. Dans un pays où tout s'imprime, cela fait une impression étonnante. Je ne décide point si cette politique est bonne et nécessaire ; mais c'est une idée innée dans l'homme qu'un malheureux et un innocent qui vient en la présence d'un grand y doit trouver son salut, comme un criminel conduit au gibet, qui rencontre le Roi en chemin, obtient sa grâce. Je ne sais si je me trompe, mais c'est sûrement là la base de l'opinion où je vois tous les Anglois sur M. de Vaudreuil, opinion très fausse assurément, et qu'il mérite moins que personne.

Enfin, mon général, vous ne voyez dans ma lettre à M. de Vaudreuil que l'ombre du tableau de l'entretien d'aujourd'hui ; ce que je puis dire c'est que l'humeur va se mettre de la partie, et produire peut-être des représailles. Ce général a été jusqu'à me demander si j'avois insisté dans mes lettres.

Le renvoi de ces envoyés me paroît comme un prélude nécessaire. L'affaire va au cœur, et ce que j'ai appris, c'est qu'un des deux, M. Kennedy, est parent

de M. Murray et fort proche. J'ai eu l'honneur de vous marquer l'espèce de nécessité à les envoyer ici, à moins d'un inconvénient très grand et que je ne pense pas.

Aussitôt votre dernière reçue, je l'envoyai avec une de moi, dont je joins ici la copie *. La réponse que j'ai eue verbalement est: qu'un chirurgien n'est pas un homme qu'on engage et qu'on fasse servir de force; que, ne portant pas les armes, il peut prendre partout service, si le besoin l'y force; et il m'a paru qu'on se soucie peu qu'il reste ou qu'il revienne.

L'article touchant les envoyés, où vous dites que *vous souhaitez que cette affaire puisse s'arranger*, lui a fait dire: "*Je ne doute pas des sentiments de M. le chevalier de Lévis et tels qu'en doit avoir un homme de sa naissance, mais de qui M. de Vaudreuil prend-il donc conseil*"? Cela lui a fait regarder la détention de ces officiers comme décidée, puisque vous ne pouviez que des souhaits.

Il m'avoit dit qu'il laisseroit partir M. de Privat; il l'a révoqué et m'a ajouté qu'il retenoit tout le monde, prisonnier ou non, jusqu'à la réponse de M. de Vaudreuil.

Il ne me reste, mon général, qu'à vous prier de trouver bon que je me retire, aussitôt les goélettes reparties. Ma santé souffre, depuis longtemps que je fatigue, et, comme la saison devient impraticable pour voyager et la vie partout difficile, je vous prierois d'agréer que j'aille m'ensevelir jusqu'au temps des

* Voir la pièce suivante.

glaces chez le curé de Beauport qui m'offre un asile. J'en préviendrai Messieurs les généraux anglois, afin d'être là sous le droit des gens. La vie dans un hôpital, en outre, n'est pas une chose à soutenir longtemps, et, après les goélettes, je pense ma mission finie.

J'aurai l'honneur de vous écrire touchant les ordres que je vous supplierai de donner à Messieurs les majors pour les revues dans cet hiver, ainsi qu'en usoit M. le marquis de Montcalm.

Je prends la liberté de vous recommander mon domestique porteur, et surtout pour avoir mon cheval, étant à pied.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

VIII

COPIE DE LA LETTRE ÉCRITE PAR M. BERNIER AU GÉNÉRAL ANGLOIS

J'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Excellence la lettre qui m'est arrivée aujourd'hui de M. le chevalier de Lévis.

Elle verra que le chirurgien pris en dernier lieu n'est pas dans le cas d'être regardé comme un prisonnier illégal, mais comme un sujet rendu aux siens et qui a recouvré sa liberté.

Votre Excellence y remarquera aussi qu'il ne dépend pas de mes représentations que les officiers envoyés de

M. le général Amherst ne soient remis au plus tôt dans vos mains, comme une compensation de ce qu'ils ont pu souffrir pour s'être chargés d'une mission peu sortable à des personnes de leur grade et de leur naissance, et quelle qu'en puisse être l'aigreur qui leur reste dans l'âme.

Mais si ces messieurs pensent bien, ils doivent savoir qu'il y a des crimes politiques que les personnes en place doivent punir malgré elles; et, abstraction faite de toute politique personnelle, malheureusement, et peut-être innocemment, ils en ont été un exemple.

Je ne crains point de m'expliquer ainsi ; je sais que je parle à un général instruit et éclairé, et je ferai toujours consister le principal objet de ma mission dans la recherche des moyens les plus propres à produire des procédés humains, agréables et réciproques.

J'ai l'honneur d'être, etc.

IX

A M. DE BOUGAINVILLE

21 octobre 1759.

Pour profiter du retour du courrier qui m'a apporté les dépêches de nos généraux, celle-ci sera commune ; d'autant plus qu'ils ont la bonté d'approuver cet arrangement.

Je me suis rendu chez M. Monckton avec la lettre de M. le marquis de Vaudreuil. Je ne l'ai pas trouvé

de l'humeur de la dernière fois; il m'a même paru assez satisfait de cette lettre, et sa satisfaction sembloit dépendre de l'assurance qu'il vouloit que je lui donnasse que les envoyés de M. Amherst n'étoient plus dans les vaisseaux et qu'on avoit pour eux les égards convenables.

Toute affaire d'échange est hors de tapis. Chacun gardera ses prisonniers, et il n'est point persuadé que M. le marquis de Vaudreuil veuille faire un échange avec M. Amherst; il regarde cela comme une défaite.

Si j'ai pu démêler ses vues, il auroit voulu avoir l'avantage d'échanger les envoyés de M. Amherst, les rendre lui-même à ce général et envoyer le surplus de ses prisonniers en Angleterre. Dans un pays où tout s'imprime, une action ne sonne qu'en raison des tués et des prisonniers.

En conséquence, il a ordonné pour demain l'embarquement de MM. de Tourville, Deschambault, de Léry, La Chevrotière et de MM. de Saint-Félix et de Crèvecœur, non comme prisonniers. Il laisse indécis, jusqu'à nouvel ordre, le sort de MM. de Léry et d'Herbin, comme étant mariés, celui de M. de Bellecombe, en considération d'un article d'une lettre de M. de Lévis que je lui ai montré, et de l'appui qu'y a donné M. le colonel Young; pareillement celui de M. de Privat, pour avoir dit trop promptement qu'il n'étoit pas dans le cas de ceux du 13, et il croit à présent qu'il faut qu'il soit compris dans le sort de la garnison. Le temps apprendra ce à quoi il se déterminera.

C'est un mystère où ces officiers qui seront embarqués, doivent être transportés. J'ai ouï dire que tous

les vaisseaux destinés pour l'Europe étoient partis. Comme ce général part dans deux ou trois jours pour New-York, je croirois volontiers que ces officiers iront au même endroit. M. de Saint-Félix accepte toute route qui les conduira en Europe, et Crèvecœur n'aspire qu'à aller chercher fortune ailleurs.

Comme il n'a point de prisonniers non du 13, et du grade de l'aide-maréchal des logis du régiment de Lesly, cet officier restera sans fonction jusqu'à ce que l'occasion en ait procuré un *(sic)*.

M. Murray m'a dit qu'il donneroit à tout François, quel qu'il fût, la permission de sortir de la ville et d'aller où il voudroit, mais qu'il n'accorderoit pas la même facilité pour y venir. Quelque jour j'expliquerai mon idée là-dessus. Je rapporte ce trait-là seulement pour répondre en bloc à plusieurs lettres que j'ai reçues pour demander des prolongations de congé, ce qui est inutile.

Le retard des goélettes est bien mal à propos. Je crains que cela ne rende l'opération des équipages plus difficultueuse qu'elle n'auroit été.

M. de Manneville n'a-t-il pas reçu la permission que je lui ai fait tenir de venir à Québec ?

Arnoux m'écrit de l'Ile-aux-Noix pour avoir une semblable permission. M. le chevalier de Lévis l'approuve-t-il ?

M. Monckton a paru content de la lettre de Monsieur l'intendant. Je crois que je serai obligé de demander un petit supplément d'espèces ; il n'est pas possible de laisser embarquer nus et sans le sou tant nos officiers que ceux de la colonie, entre autres Crèvecœur, s'il

part, qui abandonne tous ses appointements pour une médiocre somme; et tout régiment qui expulse un officier lui donne ordinairement sa conduite.

Le nord-est qui commence à souffler, me fait craindre que les goélettes ne soient encore longtemps à arriver. Tirez-en au moins l'avantage de sortir de votre insomnie qui, je crois, ne doit plus avoir lieu.

J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement, etc.

BERNIER.

P. S. — Si mon domestique n'étoit pas encore parti quand celle-ci vous parviendra, je vous prie de le protéger.

M. Desroberts qui me demande de réclamer son valet arrêté comme espion ne m'en dit point le nom, et on ne trouve rien de tel dans les prisons, m'a-t-on dit. Peut-être cache-t-il encore qu'il est le valet d'un officier.

X

A M. DE BOUGAINVILLE

27 octobre [1759], au soir.

Je viens de recevoir votre lettre et celle de M. le chevalier de Lévis. Je profite du retour du porteur pour celle-ci.

Hier au soir, les goélettes sont arrivées. Je vous marquois qu'on m'avoit fait une réponse normale sur

la demande que je faisois d'aller résider en ville pour l'expédition des goélettes. Sur mes réinstances, on m'envoya un non positif.

Ce matin, Son Excellence m'a écrit pour m'inviter d'aller en ville et m'offrir un lit, s'il étoit nécessaire pour mon service que je couchasse en ville.

L'affaire des goélettes mise en délibération, il n'a voulu donner qu'un jour pour les charger, disant que la garnison n'avoit eu que vingt-quatre heures. Il vouloit qu'on y travaillât dès demain. J'ai obtenu que ce ne seroit qu'après-demain, et qu'on battît un ban cette après-midi, pour avertir que tous ceux qui avoient des effets à embarquer se tinssent prêts pour le 29, qu'ils eussent à les faire porter sur le rivage où il y auroit tous les bateaux suffisants pour les mettre à bord des goélettes où ils doivent être visités par un officier préposé à ce.

Voilà tout ce que je peux et ce que j'ai pu. Je ne saurois aller chercher moi-même les effets du tiers et du quart çà et là ; je n'ai ni les bras, ni les jambes nécessaires pour faire tout ce qui m'est demandé à cet égard.

Il ne se peut que tous ces effets ne soient mis avec confusion dans les barques, en agissant de cette manière. Ainsi, lorsque les barques arriveront à Montréal, ce sera d'y mettre une sûre garde, faire porter tous les effets dans un magasin, commettre une personne entendue pour ne les délivrer qu'à ceux à qui ils seront prouvés appartenir ; au moyen de quoi chacun retrouvera le sien. Il ne faut pas s'attendre que les pièces soient étiquetées, si on les apporte sans

l'être, ni que les capitaines de barques puissent faire une facture ou des connoissements. C'est une maison qui brûle, sauve qui peut !

Je ferai cependant en sorte d'obtenir un jour de plus ; mais je ne l'espère pas.

Tout l'ordre que je puis mettre dans une opération de cette nature, c'est que les premiers arrivés au rivage seront les premiers embarqués, afin de faire place aux suivants.

Quant aux domestiques venus sur les barques, il n'en vouloit laisser descendre aucun. J'ai eu de la peine à faire excepter le maître d'hôtel de M. le marquis de Vaudreuil et le valet de M. l'intendant. Ses raisons sont qu'on a abusé de la liberté qu'on a donnée ci-devant de venir en ville, et qu'il croit qu'il y est venu des officiers ainsi travestis. Je tairai à ce sujet une histoire aussi fausse que ridicule qu'on m'a faite.

Il s'est pourtant relâché à en laisser descendre en donnant à chacun un soldat pour l'aider et l'accompagner.

Le pire, et ce qui me désespère, c'est qu'aujourd'hui les vivres de tous ces valets finissent, à ce que m'ont dit les capitaines, et que Monsieur le général m'en a déjà refusé. Voilà un mal où je ne vois pas de remède.

Notez qu'il a fait apporter devant moi toutes les lettres qui étoient dans ces barques, qu'il m'a donné les miennes sans y vouloir regarder ; mais qu'il s'est amusé à en lire quelques-unes tout haut. On étoit à table, au dessert. Une entre autres mande en France que *Québec est pris : mais qu'on a de bons moyens pour le reprendre cet hiver : le froid, les Canadiens et les sauvages.* Se peut-il qu'il y ait des gens aussi inconsi-

dérés ? Bien d'autres lettres n'étoient pas mieux, en sorte qu'il a ordonné qu'elles fussent toutes lues.

Je viens, Monsieur, à vos lettres reçues aujourd'hui. Au premier moment de loisir, je ferai l'état que M. le chevalier de Lévis demande des morts et des embarqués. On a été très satisfait des quatre charretiers renvoyés. Pareille protestation de se conformer au cartel, auquel il ne peut cependant faire cadrer le 13. Après les goélettes finies, j'aurois envie de reprendre cette affaire comme de moi-même, et obtenir le renvoi libre de nos messieurs qui restent et ne s'embarqueront pas à ce que je crois, soit pour les jeunes marins, ou pour acompte de rançon ou de prisonniers futurs *(sic)*.

Il m'a fait voir la lettre que vous lui avez écrite ; je lui ferai voir la vôtre. Je tâcherai de déterminer quelque chose pour l'Hôpital-Général. Il paroît vouloir protéger toutes les maisons des Dames religieuses, et le renvoi des bestiaux ne peut que lui être très agréable.

L'apparition de nos cavaliers à la portée de fusil de l'hôpital, sur la droite de la rivière, lui déplaît infiniment ; et contre ce que j'avois dit, il m'a dit qu'il feroit tirer dessus comme sur des maraudeurs par la garde de l'hôpital, que, jusqu'alors, il n'avoit mis que comme garde de protection et de bon ordre. Il m'a ajouté que, s'il prenoit sous la volée de son canon des cavaliers venus sans officiers et non en nombre de quinze ou dix-huit, il les traiteroit aussi comme maraudeurs.

J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement, etc.

XI

A M. DE BOUGAINVILLE

29 octobre 1759.

Vous avez vu par ma dernière l'arrivée des goélettes et les premiers pas qu'elles m'occasionnèrent, entre autres la dure condition de tout embarquer dans un jour ; mais ce n'étoit qu'un prélude de celles qu'on vouloit me faire. Toutes impossibles ; et, si l'on n'y avoit pas mis des tempéraments, les goélettes s'en seroient sans doute retournées à vide.

On vouloit : 1° que les barques se tinssent au large au delà du mi-canal ; 2° que je rassemblasse tous les équipages dans une maison ou place pour, dans une matinée, en faire la visite, y mettre le scellé, et embarquer l'après-midi ; autant valoit-il commander de prendre la lune avec les dents. Deux mémoires de ma part consécutifs sur le même objet. Résultat : les barques venues, échouées sur la grève pour charger à leur manière accoutumée ; mais personne encore de descendu ; refusé net pour les capitaines de ces barques ; deux officiers principaux nommés pour aller avec moi de maison en maison visiter les coffres et y mettre ensuite le scellé ; après quoi il sera libre de les embarquer avec le temps nécessaire. Ainsi, tout le jour d'aujourd'hui, j'ai couru comme un rat de cave.

M. le marquis de Vaudreuil auroit tort de croire que je sois maître de l'embarquement. Quiconque plaît aux examinateurs passe le premier. Quatre goélettes ne

suffiroient pas ; il y en a même qui en abusent et qui y mettent leur maison entière. Seulement j'ai fait dire aux capitaines des barques de réserver de la place pour les premières personnes en place, et de recevoir tout d'ailleurs ; ce qui laissera toujours subsister une très grande confusion pour la reconnoissance de ces effets à Montréal.

Une difficulté plus grave a roulé sur la proposition d'envoyer des hommes pour bûcher pour l'hôpital. On l'a trouvée fallacieuse ; on a voulu y substituer d'abord d'autres impraticables, ensuite celle-ci, sur laquelle on a tenu ferme, et moi refusé constamment, c'est-à-dire que vous deviez envoyer trente hommes avec un officier de votre armée, auxquels se joindroient trente soldats anglois avec un officier, et le total iroit ensemble couper dans les bois. Notez, et vous l'avez vu dans mes lettres, que c'est la même proposition, à l'officier près, que je fis à M. Monckton, que ce général agréoit et à laquelle M. Murray s'opposa. J'en rendis compte dans le temps, et M. de Lévis, dans ses lettres, désapprouve ce mélange comme pouvant être sujet à des suites fâcheuses, et me dit de ne rien faire de semblable. Cette mixture auroit à présent de plus grands inconvénients.

Aujourd'hui, on m'a envoyé faire des propositions raisonnables que je n'ai pas balancé d'accepter, et peut-être que M. Murray en écrira directement chez vous. Elles consistent à envoyer de là-haut quarante ou cinquante Canadiens avec leurs haches. Arrivés ici, on en fera la revue et un rôle ; ils partiront le matin pour aller au bois, reviendront chaque soir à l'hôpital où on en fera l'appel ; l'hôpital les nourrira et les paiera ; ils

ne pourront s'écarter sans permission. J'y ai souscrit sans difficulté ; mais j'attends l'ordre final, ou, supposé qu'on vous offre ce parti directement dans les lettres qu'on doit vous écrire, je vous prie de ne pas perdre de temps à faire faire les commandements de ces hommes à la Pointe-aux-Trembles, Saint-Augustin, Lorette, mais non Charlesbourg et Beauport ; on ne l'agréeroit pas, et ce seroit donner de l'humeur inutilement. Si cela se fait, ce sera ma dernière opération à l'hôpital. A l'instar des ambassadeurs, j'ai annoncé hier ma retraite et dit qu'aussitôt les goélettes parties, mes papiers et ma caisse arrangés, je prendrois mon audience de congé.

Mes lettres lues et décachetées en ma présence me donnèrent une humeur respectueuse. Je soutins qu'étant libre et chargé de fonctions publiques, on ne pouvoit et on ne devoit en voir que ce que je voulois montrer (M. Monckton en a agi ainsi) ; que, renfermé dans les bornes de ma mission et recevant des ordres de mes supérieurs, je pouvois souvent être dans le cas de demander des explications ou des rétractations, ce qui pouvoit et devoit me laisser une entière liberté de m'entretenir avec eux. M. Monckton en jugeoit ainsi puisqu'il m'a renvoyé plusieurs lettres sans les décacheter, qui lui tomboient dans les mains. Il faut tout dire : en effet, l'immense quantité de lettres venues par ces barques, dont plusieurs devroient mériter punition à leurs auteurs ou pour leur ineptie ou pour leur indiscrétion, ont excité ce petit orage et donné lieu à cette inquisition.

Je ne me suis nullement mêlé de l'affaire de M. de Braux, ni me mêlerai de celle d'aucun particulier pris

individuellement. Rien n'est si facile que d'avoir les pieds chauds et de faire des raisonnements sans sollicitude que de soi-même. MM. Boisset et Saint-Félix partent par les barques, M. Daine et sa femme. Les valets dans les barques sont sans vivres ; j'ai déjà fait vingt propositions pour eux, celle-ci entre autres de faire rendre en nature les vivres qu'on leur donnera.

J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement, etc.

XII

A M. DE BOUGAINVILLE

30 octobre 1759, au soir.

Celle d'hier devoit être portée ce matin, et elle ne le sera que demain. J'y ajoute celle-ci, sans avoir rien de particulier, sinon que, depuis huit heures du matin jusqu'à cinq du soir, je n'ai fait que courir de la Haute à la Basse-Ville, avec les deux examinateurs, de maison en maison, pour apposer le cachet. Nous avons au moins scellé trois cents coffres pour charger quatre goélettes. C'est une opération où je suis purement passif. Tout joli minois a la préférence. Dans chacune de nos goélettes, il y a un officier et six hommes ; ainsi j'ai peu de crédit nulle part.

En vérité, il y en a qui abusent de cette facilité, et je crois que je dois en nommer deux : M. Martin et

Mme de Beaujeu, et bien d'autres qui feront sans doute de bonnes affaires : plus de la moitié de leurs coffres sont sûrement des marchandises, où il y aura à gagner trois ou quatre cents pour cent. Leur scellé a été mis le premier sans ma connoissance, et par conséquent embarqué les premiers *(sic)*. Ajoutez à cela qu'il n'y a pas quinze charretiers en ville ; tous ont fui à la campagne, et, ces charretiers, on ne les a que par protection ; en sorte que je vois d'ici les goélettes chargées, et peut-être la moitié des équipages de nos officiers laissés derrière. Je n'ai rien dans les goélettes, et j'en serai sans doute responsable à l'égard de plusieurs. Enfin il y en a qui font embarquer des commodes vides ; un joli visage n'a jamais perdu son procès.

Les valets ne viendront absolument pas en ville. Outre la raison de la crainte qu'il n'y ait quelque officier travesti, qui étoit la première, on y ajoute celle-ci, c'est que par les lettres qu'on a arrêtées, on a vu qu'elles ne parloient que d'emplettes et d'achats de choses, la plupart prohibées, et que si ces valets, dont le nombre a effrayé, descendoient à terre, ils épuiseroient la ville. Tous les Anglois crient sur la révolution des marchandises ; tout a plus que doublé de prix depuis quinze jours, et il y a ordre aux marchands, sous peine de punition, de ne vendre à une personne qu'une quantité médiocre.

J'ai enfin obtenu la permission de faire acheter deux cents livres de biscuit pour donner à ces valets dont les vivres finirent hier.

Le vaisseau espagnol a eu deux coups de canon et a mouillé un peu au-dessus de la construction ; j'ignore

encore quel sera son sort. Il y a encore un vaisseau anglois qui doit partir pour Halifax.

J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonsoir et d'être avec un parfait attachement, etc.

BERNIER.

P. S. — Je ne vous ai jamais parlé, mon général, des fausses démarches de M. de Braux, parce que chacun de ces messieurs croit devoir arranger son sort comme il lui platt. M. de Braux, en arrivant ici, dit qu'il avoit pouvoir de vous de traiter de sa liberté ; je lui dis que ses prétentions étoient contraires à vos ordres et à ceux de M. de Vaudreuil ; ainsi je lui ai laissé faire ce que je n'ai pu empêcher.

En général, j'ai peu à me louer de ces messieurs. En gros, je n'ai rien omis de ce que je pouvois pour les servir ; mais leurs prétentions sont si injustes à tous égards qu'il est impossible de les satisfaire. Peu s'en faut que leur qualité de prisonniers ne leur fasse regarder un commissaire comme un valet qui doit toujours être prêt à marcher suivant leur caprice. La maladie rend chagrin et l'oisiveté enfante mille propos. Mais, pour moi, un seul objet m'occupe, c'est d'aller droit à mon but, quand je l'ai une fois médité.

XIII

Le 5 novembre 1759, au soir.

Mes deux dernières *communes* vous auront fait voir tout l'embarras que l'expédition des goélettes m'a donné, et comme, des propositions les plus difficultueuses, on a passé aux indulgences les plus grandes. Je ne puis que me louer de M. Murray à cet égard. Si quelqu'un a à se plaindre, ce n'est ni sa faute ni la mienne. J'ai fait faire toutes les recherches possibles pour savoir où il y avoit des équipages militaires.

Plusieurs, sans doute, se sont abusés en m'écrivant qu'ils avoient des effets là et ici. Les accidents arrivés dans la ville les ont fait changer de place et périr en partie. D'ailleurs, vous savez que c'est un usage à chacun de laisser ses affaires, l'un à son ami, l'autre à son hôte ou à sa maîtresse. Tout ce que j'ai pu faire, ça été de trouver les moyens de les faire enlever à ceux qui en étoient chargés et qui les venoient déclarer. J'aurois eu mille jambes que je n'aurois pas suffi à toutes les courses qu'on m'a demandées à cette occasion.

Vous êtes au fait, mon général, par ma dernière, de ce qui est arrivé ici au maître d'hôtel de M. de Vaudreuil et au laquais de Monsieur l'intendant. C'est une chose qu'il faut laisser tomber. On se repent sans doute ici de la promptitude. J'en ai donné les raisons ; ceci ne porte point sur un objet assez important.

J'ai écrit deux fois à la cour par Marcel ou M. de Bernetz et par M. d'Aubrespy ; M. de Saint-Félix m'a

fait manquer la troisième, s'en étant chargé et ayant oublié de la remettre à Lusignan. Je crois que les occasions pour France sont à présent à Batiscan; je voudrois bien savoir quelque chose à cet égard pour avoir mes pièces préparées à temps.

Le soldat Dorseval, pour lequel M. Boileau m'écrit de votre part, est un être qui m'est inconnu, et toutes les recherches que j'ai faites ne m'ont rien découvert.

J'ai reçu ce soir vos lettres, et ce matin j'avais pris un *permis* pour l'enlèvement de mon équipage qui m'a été accordé très gracieusement, avec liberté d'emporter toutes sortes de provisions. Excédé de fatigues et de dégoût, je n'aspirois qu'à m'aller ensevelir dans une case et y rêver philosophiquement. Mais je vais suspendre cette résolution pour quelques jours, quoique je ne vois plus de nécessité pour moi à rester ici. On est ferme de part et d'autre sur les malades entrés du 13; l'hôpital est bien approvisionné, au bois près, et il faut attendre les gelées. Nous n'avons plus ici [que] vingt malades à la ration du Roi, les officiers exceptés. Quant aux difficultés qui pourront survenir, je crois que j'y serai de peu d'utilité, à moins que pour cet hiver on ne fît quelques arrangements pacifiques et de tranquillité.

Depuis le départ de M. Monckton, j'ai eu les difficultés de changement d'opinion. C'étoit peut-être la nouveauté du commandement. Mais les choses, peu à peu, se sont beaucoup mieux humanisées, et je crois que, de notre côté, nous devons continuer sur les mêmes principes. J'aimerois mieux avoir une heure d'entretien pour m'expliquer que toutes les lettres du monde.

J'ai donné à Crèvecœur deux cent quarante livres; je ne pouvois moins faire pour nous en débarrasser. D'ailleurs, il ne seroit et ne pouvoit partir sans ce secours. Il m'a laissé un état de ses dettes actives et passives.

Le vaisseau espagnol a touché si rudement à Saint-Augustin, qu'en arrivant ici il a été condamné ; sans quoi on l'auroit laissé aller sans molestation. On lui a donné vingt charpentiers pour essayer de le radouber, mais en vain ; M. Murray en est très fâché ; ces Espagnols lui sont à charge.

Demain, je donnerai un mémoire * pour proposer la liberté de nos messieurs du 13, en remettant la décision de leur sort à ce qu'en décideront les commissaires des deux couronnes pour la balance et l'échange des prisonniers, ... mais je doute qu'il ait quelques succès.

Je remettois à mes premiers moments de liberté hors d'ici à mettre mes papiers en ordre; cependant voici la date de la mort des officiers dans cet hôpital †.

Mes lettres ci-jointes à M. de Vaudreuil et Monsieur l'intendant vous rendront compte, mon général, de mes autres détails. Tous nos messieurs se rétablissent à vue d'œil. Les soldats, à mesure qu'ils guérissent, prennent la clef des champs.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

---

* Voir plus loin, pièce XV.
† Pièce suivante.

XIV

État des officiers morts à l'Hôpital-Général

Régiments :

Languedoc :	M. de Marillac, capitaine.	le 20 octobre.
Guyenne :	M. Cornier, capitaine.....	5 octobre.
	M. De Grave, capitaine...	24 octobre.
	M. Dupont, lieutenant.....	16 septembre.
	M. Fouquet, lieutenant...	11 octobre.
Béarn :	M. de Maubeuge.....	12 octobre.

XV

COPIE DU MÉMOIRE ADRESSÉ A M. MURRAY PAR M. BERNIER, LE 6 NOVEMBRE 1759

Le commissaire des guerres a l'honneur d'observer à Son Excellence :

1° Que M. de Braux et les autres officiers du 13 septembre tombent dans le plus grand malheur qui puisse arriver à un officier. Leurs cadets vont leur passer sur le corps, et ils perdront leur avancement, peut-être pour bien des années, suivant la constitution du service françois qui ne permet pas de passer d'un régiment dans un autre, ni d'acheter des grades et des emplois.

Ils sont encore peut-être dans le cas de rester sans appointements, suivant la rigueur de l'ordonnance, soit qu'on les considère comme prisonniers ou comme absents de leur corps.

2° Son Excellence les sauve de ce malheur en leur rendant leur liberté, et remettant la décision de leur sort à ce qu'en décideront les commissaires des deux couronnes lorsqu'ils règleront la balance des prisonniers réciproques.

3° La dernière guerre offre plusieurs exemples où les généraux ont rendu la liberté à des officiers, uniquement par considération pour leur fortune. Le sieur commissaire en a vu un exemple en Angleterre sur un officier dans la position de M. de Braux, lorsque les deux couronnes étoient en différend sur le sort de ce qui étoit pris avant la guerre déclarée ; cet officier demanda sa liberté à la cour britannique et l'obtint.

4° Si Son Excellence adopte ce tempérament, le sieur commissaire, en vertu de ses pouvoirs, dressera un acte pour laisser aux deux cours la décision du sort de ces officiers, quoique déclarés libres par Elle, et il espère que cet acte ne pourra que plaire à la cour britannique lorsqu'il ne roulera que sur une action de générosité.

5° Cet arrangement d'ailleurs est dans l'esprit des articles 2, 19 et 26 du cartel, où ceux qui l'ont rédigé ont mis toutes les faveurs possibles pour l'officier.

6° Le sieur commissaire a l'honneur d'observer à Son Excellence que quelques officiers ne décident point pour l'avantage des armes ; on les remplace facilement. Eux seuls en souffrent, tandis que le cas des soldats est bien différent.

7° Que M. le marquis de Vaudreuil ne peut absolument pas changer de terme. Il pourroit donner la liberté de son plein mouvement à vingt officiers, comme il en a usé envers Messieurs les garde-marine, plutôt que de se prêter à un autre tempérament pour un seul officier. Son Excellence connoît toute la différence qu'il y a entre une action noble et une qui porteroit un caractère de foiblesse.

8° Le sieur commissaire, chargé par état et par ordre exprès de travailler à éloigner le malheur où ces officiers vont tomber, ne sauroit trouver d'autre *medium* où Son Excellence puisse agir d'une manière agréable à la cour et plus conforme à la bonté de ses sentiments.

(Sans signature).

XVI

6 novembre 1759.

Je viens d'envoyer au général anglois le mémoire dont j'ai parlé. Je ne traite rien que par écrit, et j'en joins ici la copie, par laquelle vous verrez sur quel pied je travaille *.

Cette affaire seroit peut-être terminée sur ce *medium*, si ces messieurs n'avoient pas été s'ingérer dans leur affaire et tenir des propositions dont ils ne sentent pas la conséquence.

---

* Pièce précédente.

M. de Braux, qui est celui qui y est le plus intéressé, me touche d'autant plus qu'il le sent le moins, parle d'une façon peu louable : tantôt c'est plainte sur celui-ci, tantôt sur celui-là; tantôt il veut quitter le service pour n'avoir plus de supérieurs. En général, je n'ai qu'à me plaindre de toutes leurs inconséquences.

Messieurs les généraux anglois paroissent donner une facilité extrême auprès d'eux, sans paroître y entendre finesse, et on est la dupe, si on ne se réserve pas d'autant.

Je serois fâché, mon général, que vous fissiez d'autre usage de ceci que de me plaindre dans ma mission; et je ne désire me tirer de l'hôpital que pour ne pas entendre davantage mille propos qui ne décideroient pas une affaire. Je l'ai dit : l'oisiveté est un grand vice, et la maladie rend chagrin.

(Sans signature).

P. S. — Je n'aurai peut-être pas réponse à mon mémoire de deux jours ; c'est l'usage ici.

LETTRES DE M. DE RIGAUD *

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

I

Montréal, le 20 août 1759.

Monsieur l'intendant mande à M. Martel que l'armée n'a des vivres que jusqu'au 15 ou 20 du mois prochain, qu'ainsi il est d'une nécessité indispensable d'accélérer la récolte dans le gouvernement de Montréal, d'y faire battre et moudre les blés pour les envoyer incessamment à l'armée, et il lui ajoute de me demander par écrit deux cents hommes, ce que ce commissaire vient de me faire.

Il n'y a point de différence pour la maturité entre les blés d'automne et ceux du printemps; les uns et les autres étant mûrs au point de s'égrener. Cette considération, avec la nécessité de pourvoir promptement au besoin de l'armée, m'a déterminé d'arrêter deux cents hommes des Trois-Rivières, arrivés hier sous les ordres de M. Couterot, et de les remettre à

---

* M. de Rigaud était le frère du marquis de Vaudreuil, gouverneur du Canada.

M. Martel pour qu'il en fasse une égale distribution dans les paroisses de ce gouvernement, en sorte néanmoins qu'on puisse, suivant vos intentions, les réunir aisément au besoin.

Les cent cinquante hommes que vous aviez destinés pour cette opération, ont déjà été mis en ouvrage par ce commissaire, et je ne doute point qu'avec l'empressement naturel qu'ont tous les habitants à sauver leurs moissons, les précautions que j'ai prises et les attentions qu'y porteront ceux que j'ai chargés de ce détail, la moisson ne soit bientôt faite dans ce gouvernement.

J'ai, suivant vos ordres, remplacé à M. de Bourlamaque les cent vingt hommes devant et derrière que vous lui avez demandés, et qu'il a envoyés à M. de Vassan.

M. de Beauclair, avec le reste de son détachement, partira, je pense, demain de Lachine pour vous aller joindre. Si cependant vous jugez avoir besoin des deux cents hommes du détachement de M. Couterot, vous n'avez qu'à donner vos ordres et ils seront exécutés.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

II

A Montréal, le 31 août 1759.

Je viens de recevoir une lettre de mon frère qui me marque qu'il est de la dernière conséquence de faire faire toutes les récoltes ; que l'armée de Québec est au

moment de n'avoir plus de vivres ; que pour cela il faut que je mette tout en œuvre, non seulement pour faire récolter les blés, mais même pour les faire battre tout de suite, pour pouvoir leur envoyer promptement des farines, n'ayant des vivres pour la subsistance de l'armée que jusqu'au 11 septembre, quoique tout le monde réduit à trois quarterons de pain ; et, supposé que je n'aie pas assez de monde, de prendre tout celui qui est nécessaire des Rapides et même de l'Ile-aux-Noix. Mon frère me marque qu'il a l'honneur de vous écrire, sans doute à ce sujet ; mais, n'ayant pas vu cette lettre, je pense qu'il l'aura oubliée sur son bureau.

Il y a longtemps que je marque à mon frère qu'il sera bien difficile avec aussi peu de monde qu'il y a dans ce gouvernement de pouvoir récolter tous les blés, et encore plus impossible de pouvoir les faire battre avec deux cent cinquante hommes qui ont été remis à M. Martel pour cela, dont partie est malade et déserté, et que deux hommes ne battent par jour que deux minots. Il en faut pour un mois de vivres à l'armée de Québec dix mille minots. Je lui ai annoncé que, non seulement il se perdra quantité de blé, mais qu'il ne doit pas non plus se flatter que l'on puisse fournir les vivres nécessaires à son armée au temps marqué.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien pour accélérer cette besogne qui est de la dernière importance, m'envoyer trois à quatre cents hommes promptement, pour les distribuer dans ce gouvernement ; sans quoi l'armée de Québec va se trouver au 15 de l'autre mois sans une livre de farine. Si vous avez la bonté de m'envoyer le monde que j'ai l'honneur de vous demander, je vous prie

d'en donner la conduite à un officier pour le remettre ici avec le rôle, et, autant que vous le jugerez à propos, de prendre de préférence des hommes de ce gouvernement, de toutes les paroisses, parce que ceux du gouvernement de Québec et des Trois-Rivières désertent journellement à ne pouvoir pas les tenir.

Les Abénaquis de Saint-François ont arrêté le 24 de ce mois deux officiers anglois et sept Loups, qui leur ont présenté des paroles de la part du général Amherst pour rester sur leurs nattes. Mais le principal objet de la mission de ces officiers étoit de porter des lettres de M. Amherst au général Wolfe. On n'a pas pu avoir ces lettres ; les officiers ainsi que les sauvages, à ce que l'on dit, se voyant arrêtés, ont mangé leurs lettres.

M. de Bourlamaque m'a envoyé hier au soir un officier de Rogers, qui commandoit un parti de sept hommes *(sic)* qui ont été défaits par de nos sauvages. Cet officier dit que les Anglois font un fort sur la hauteur de Saint-Frédéric, et qu'ils construisent un brigantin de dix-huit à vingt pièces de canon.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

III

Montréal, le 1er septembre 1759.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 août. Le sieur Blondeau m'a remis le prisonnier anglois.

Si vous ne pouvez pas m'envoyer les trois à quatre cents hommes que j'ai eu celui de vous demander par ma dernière lettre, conformément à ce que mon frère m'a marqué, nous sommes ici dans l'impossibilité de pouvoir envoyer à Québec de quoi faire subsister l'armée, faute de monde pour faire battre le blé. Je lui en ai rendu compte ; c'est sur cela sans doute qu'il m'a marqué d'en tirer ce qui seroit nécessaire des Rapides et même de l'Ile-aux-Noix. Mais M. de Bourlamaque m'écrit qu'il est toujours incertain si le général Amherst viendra l'attaquer ou non, et qu'il n'est déjà que trop foible de monde pour résister à dix ou onze mille hommes qui en peu de temps peuvent être sur lui.

M. Martel m'a envoyé demander la déposition de plusieurs prisonniers que des sauvages ont faits près du Moulin-à-Foucault, pour en tirer copie et vous l'envoyer, comme je comptois le faire.

Il a fallu envoyer ces jours-ci trois cents quarts de farine à Québec. Nous n'en n'avons presque plus ici pour la subsistance journalière. J'ai donné ordre qu'il vous fût envoyé cent vingt-six quarts de farine et quarante-cinq de lard qui étoient à Lachine, lesquels partiront demain et seront conduits par les quarante-huit hommes que vous avez envoyés pour cela.

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, etc.

IV

A Montréal, le 6 septembre 1759.

Je vous envoie, mon cher chevalier, une lettre que mon frère me marque de vous faire passer par une occasion expresse.

Je pense que vous avez tout le temps de vous bien ennuyer à votre Ile-aux-Galops ; je ne le crois pas un fort joli séjour ; mais il vous faut de la patience ; et songez à conserver votre santé.

J'ai l'honneur d'être parfaitement, etc.

RIGAUD DE VAUDREUIL.

P. S. — Rien de nouveau [illegible] Québec ; sinon cinq frégates ou senaux qui ont [illegible] passé au-dessus de la ville. L'on ignore totalement quels sont les desseins du général Amherst, s'il attaquera ou non. La saison s'avance.

V

Ce 15 septembre 1759, à neuf heures et demie.

Je reçois dans le moment des nouvelles de l'Ile Oracointon. Je vous en aurois envoyé l'extrait si je n'eusse craint de retarder votre voiture. Je ferai partir un courrier sous deux heures qui vous informera de tout, l'ennemi étant en force à Chouaguen.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

VI

A Montréal, le 15 septembre 1759.

J'ai reçu un instant avant votre départ un courrier de l'Ile-aux-Galops. J'eus l'honneur d'aller chez vous pour vous en communiquer les dépêches ; et, comme le temps ne me permettoit pas de faire aussi promptement des extraits de tout ce qu'elles concernoient, que votre domestique demandoit, je pris le parti de lui remettre une lettre pour vous, par laquelle je vous marquois que sous deux heures j'expédierois un courrier pour Québec.

Vous trouverez ci-joint, Monsieur, une lettre de M. de Beauclair, avec un mémoire qu'il a présenté à M. le chevalier de La Corne, relative aux instructions que vous avez données à ce commandant. Il entre dans le détail des opérations à faire en conséquence ; mais il paroît que M. le chevalier de La Corne craint la division de ses forces. Cependant il dit dans sa lettre que sa disposition est telle que vous l'avez ordonnée. Je la joins ici. Vous y verrez encore que les sauvages de ce poste ne sont pas dans les plus favorables dispositions, surtout le Grand-Onéyout.

M. le chevalier de Pinsens a aussi présenté à M. le chevalier de La Corne un autre mémoire relatif à la défense de la première ligne, et demande à ce commandant d'être chargé de l'exécution ; mais j'ignore si sa demande lui a été accordée.

M. Desandrouins marque que sa place est à cinq pieds de hauteur partout, que les terres deviennent rares et qu'ils seront obligés de se resserrer les uns sur les autres pour en trouver; que M. de La Corne se donne tous les soins possibles pour les camps du dehors et que M. de Beauclair est aussi assidu qu'eux sur les travaux, et qu'enfin tous ces messieurs sont très zélés pour l'exécution de votre projet de défense, persuadés qu'ils sont qu'il ne peut y en avoir un meilleur.

Le sieur La Force, par sa lettre du 12, marque qu'il a été jusqu'à la vue de Niagara, qu'il n'y a point vu de tentes hors du fort, mais seulement une garde au petit marais, à l'entrée du bois; que le fort lui a paru bien rétabli et tel qu'il étoit avant sa prise; que le 10, à deux heures après-midi, il a pris connoissance du fort Chouaguen; que ce qu'il a vu a plutôt l'air d'une ville que d'un camp, y ayant beaucoup de maisons grandes et des tentes; que où étoit le vieux fort Ontario, il y a une grande maison autour de laquelle il a aperçu quelques cabanes sauvages; qu'étant mouillé le 11 avec M. de La Broquerie entre les Iles-aux-Galops, celui-ci envoya son canot avec quatre hommes, à une petite île pour faire du bois, qui furent pris par environ deux cents hommes qui étoient embusqués dessus, lesquels se rembarquèrent dans dix-huit berges, lesquelles se sont retirées dans la petite rivière Lecomte, où M. de Langy croit les avoir vues. Le grand calme a empêché les sieurs La Force et La Broquerie de les suivre.

Je vous prie de faire part de ma lettre à mon frère,

le temps ne me permettant pas de lui détailler les nouvelles.

J'ai l'honneur d'être bien respectueusement, etc.

RIGAUD DE VAUDREUIL.

P. S. — M. le chevalier de La Corne, par sa lettre du 13 septembre 1759, marque que les Anglois ont pris quatre Canadiens du bâtiment de M. de La Broquerie qu'il avoit envoyés dans un canot d'écorce faire du bois à l'Ile-aux-Galops ; que les Anglois sont en force à Chouaguen ; que l'île Oracointon est bientôt à six pieds de hauteur ; que la terre y manquera et que M. de Beauclair compte y tenir bon ; que nous avons six jacobites montés ; que les sauvages de ce poste sont bien dérangés, surtout le Grand-Onéyout ; que M. de La Corne pense qu'il ne tardera pas à se ranger du parti de l'Anglois ; qu'il a peur qu'il n'en entraîne d'autres avec lui ; que les sieurs La Force et La Broquerie sont en avant, bien placés, ainsi que M. de Langy, qui avec cinq canots, doit aller épier la nuit à l'Ile-aux-Chevreuils les mouvements des Anglois ; que s'ils viennent enforce, alors il le fera savoir à M. le chevalier de La Corne, qui, s'il est forcé, se repliera à Oracointon, où est M. de Beauclair avec qui il s'est consulté, ainsi qu'avec M. Desandrouins.

VII

A Montréal, le 21 septembre 1759.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous me renvoyez à la lettre de mon frère pour savoir les nouvelles de l'armée ; mon frère me renvoie à la vôtre pour en être instruit. Il seroit pourtant bien nécessaire, quand mon frère me fait l'honneur de m'écrire, d'entrer dans quelques détails à ce sujet, par rapport aux sauvages qui, journellement, m'en viennent demander. Ne pouvant leur en dire, il faut que j'en forge, pour les empêcher de s'arrêter à celles du public qui ordinairement sont fausses ou mauvaises.

Tout semble bien aller du côté de l'Ile-aux-Noix ainsi que du côté des Rapides, puisque je ne reçois point de nouvelles que les ennemis font aucun mouvement dans ces deux parties.

J'ai l'honneur d'être avec un attachement respectueux, etc.

LETTRES DE M. PÉAN *

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

I

A Montréal, le 26 juillet 1756.

Permettez, Monsieur, que je vous marque ma sensibilité de n'avoir pas reçu de vos lettres par deux occasions qui sont venues de votre camp. Je connois combien vous êtes occupé; mais je vous supplie, Monsieur, de me mettre seulement deux mots sous le couvert du sieur Pénisseault et me donner des nouvelles de votre santé à laquelle je m'intéresse très fort. Si M. de Vaudreuil vouloit me laisser partir, je serois bientôt à vous; je me flatte cependant qu'il me le

---

* Michel-Jean-Hugues Péan, était " aide-major des villes et château du gouvernement à Québec ". C'était un homme doué de solides qualités qui le rendirent utile aux chefs de la colonie ; mais il était intéressé et sans scrupules. Il fut enveloppé dans la condamnation qui frappa l'intendant Bigot et ses complices à leur retour en France.

permettra sous dix à douze jours. Je ferai de mon mieux pour vous soulager dans bien des menus détails qui ne font que vous prendre du temps. J'ai eu l'honneur de vous écrire hier par le valet de mon beau-frère qui est allé le joindre à Saint-Jean. Vous recevrez cette lettre dans le même temps que celle-ci. Il ne tient pas à moi que vous n'ayez votre nécessaire pour tout ce qu'il faut à l'armée. Je le fais bien partir d'ici, mais l'on ne suit pas les ordres que je fais donner à Saint-Jean et à Chambly ; je les ferai réitérer si souvent qu'à la fin ils seront exécutés.

Il part demain soixante-dix-huit hommes des bataillons des troupes de terre avec cinq cents Montréalistes qui vont les suivre et partir avec eux. Nous avons aussi près de sept cents recrues en route conduites par des officiers.

Nous venons d'avoir quatre jours de nord-ouest, qui ont jeté dans la rivière Chambly dix à douze barques chargées de provisions pour Carillon. M. Bigot s'est transporté sur les lieux dans tous les entrepôts jusqu'à Saint-Jean ; il y a mis l'ordre, et vous vous apercevrez de sa visite. Je n'ai pu l'accompagner, parce que j'étois nécessaire ici.

J'ai grand'peur que nous n'ayons que trop bien jugé de l'opération de M. de Montcalm. J'en ai conféré avec M. Bigot qui le craint aussi. Il n'y a pas de votre faute ni de la mienne ; si l'on eût voulu nous croire, l'affaire seroit finie.

Rien de nouveau ici qu'un bateau de l'Ile-Royale qui nous apprend qu'il y a six vaisseaux anglois qui croisent

devant Louisbourg, mais fort mal armés. M. de Beaussier pourroit bien les prendre.

Ma femme, dont je reçois dans le moment une lettre, me charge de vous dire mille choses pour elle et combien elle est charmée que j'aille vous rejoindre. Elle a reçu une lettre du chevalier de Rohan (?) qui lui fait grandement votre éloge. Ce n'est pas étonnant, l'ayant connu de bon discernement.

Permettez-moi, Monsieur, de mettre sous votre couvert une lettre pour M. de la Colombière, qui lui est de conséquence. Je vous serai obligé de vouloir bien la lui faire remettre, et d'en envoyer la réponse sous le couvert de Pénisseault. Je souhaite qu'il réussisse dans la découverte qu'il va faire dans le lac Saint-Sacrement.

Continuez-moi, je vous prie, Monsieur, l'honneur de votre amitié ; je me ferai toujours un point essentiel de la mériter par les sentiments les plus vifs du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

PÉAN.

P. S. — Bien des amitiés, je vous prie, à M. de Fontbrune ; votre hôte, Pistolet, a été deux fois commandé, et je l'en ai tiré, m'ayant dit que vos effets demandoient sa présence.

II

A Montréal, le 26 juillet 1756.

Je reçois, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au moment du départ de M. de

Bleury. J'ai fort grondé le sieur Pénisseault, mais il m'a dit que l'on ne faisoit que de la lui remettre. J'ai toujours un nouveau plaisir d'apprendre de vos nouvelles, et c'est en conséquence que je vous ai prié aujourd'hui de ne m'en pas priver.

J'ai vu votre ordre de bataille que M. de Vaudreuil a trouvé au mieux. Il [ne] s'y connoîtroit pas, s'il en étoit autrement ; vous avez pourvu à tout. Je pense comme vous qu'il pourroit vous devenir utile ; cela ne m'empêcheroit pas de vous joindre le plus tôt qu'il me sera possible, ne faisant cette route que pour vous, Monsieur ; et je me fais un véritable plaisir du séjour que j'y ferai. Je tâcherai de vous porter de bonnes provisions. Il est certain que l'ennemi ne peut venir devant vingt jours, et vous aurez [le] fort plus en état et mille hommes d'augmentation. Je vous en mènerai encore avec moi quelques-uns de choix.

M. de Montcalm n'a été que trois jours ici. Il doit être au fort Frontenac actuellement et ne tardera pas à être en route. Plaise au ciel que nous nous trompions ! Je crois que vous avez besoin de presser les travaux, quand bien même l'ennemi ne viendroit pas ; la campagne en seroit moins longue.

Il paroît que les Anglois qui ont défait vos deux bateaux, se sont servis des mêmes bateaux qu'ils ont trouvés le long du lac, où il y en a beaucoup. Si vous en eussiez été informé, vous eussiez donné ordre au détachement que vous envoyez battre ces parties, de les ramener à Saint-Frédéric et de couper ceux qui seroient trop mauvais.

Je souhaite que la Colombière fasse quelque chose ; cela nous donneroit des nouvelles. Quant à l'ennemi, je suis bien persuadé que vous le traiterez au mieux, s'il veut venir. Je vais redoubler pour avoir mon congé, et me mettre à même de vous convaincre de toute la vivacité du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

III

A Montréal, le 7 août 1756.

J'ai reçu avec le plaisir le plus sensible la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 2 de ce mois. Je suis l'on ne peut plus reconnoissant des marques d'amitié que vous m'y donnez.

Je serois certainement avec vous si l'on eût voulu me laisser partir. Après m'en avoir donné toute l'espérance, l'on m'a signifié que je ne me mettrois en route que lorsque nous aurions des nouvelles de M. de Montcalm. J'en suis fort fâché ; car réellement je me faisois une joie véritable de servir sous vos ordres. Je compte cependant que dans dix à douze jours l'affaire sera décidée du côté de Chouaguen, à bien ou à mal. Il ne paroît pas qu'il y ait plus de monde dans cette partie.

MM. de Charly, de Langy et un capitaine de Roussillon doivent vous avoir mené près de cinq cents hommes de renforts depuis l'arrivée de Méloises. Ce sont tous [des hommes] de Montréal ou soldats de vos troupes ; ainsi vous aurez plus de monde pour vos travaux.

M. de Vaudreuil ne pouvoit que trouver très bien vos dispositions, il a eu cela de commun avec tous ceux qui les ont vues. Le général vous donne ordre d'aller avec mille à douze cents hommes au fort du lac Saint-Sacrement, pour leur donner à craindre une diversion. Cela n'étoit pas de mon avis, je n'aurois pas voulu que vous y fussiez été vous-même. A la bonne heure d'y envoyer un gros détachement! Mais, puisqu'il l'a fait, je vous conseille de mener avec vous le plus de monde que vous pourrez, et de prendre, par préférence, les miliciens de Montréal et tout ce que vous aurez de meilleur, tant dans vos troupes que dans les nôtres. Mais, sur toute chose, ne vous exposez point; votre tête est chère à la colonie, et bien plus à ceux qui vous sont attachés, parmi lesquels je dispute la première place. Ce mouvement n'est que pour diviser l'ennemi. Je le crois trop tard; mais vous n'êtes pas tenu à attaquer, à moins que vous ne voyiez beaucoup d'avantage. Faites toujours trier ce que vous aurez de meilleur, et songez que, plus vous aurez de monde, et plus vous serez en sûreté. Vous ne devez pas être longtemps dehors; ainsi ne surchargez pas vos soldats de vivres. Je voudrois bien être à même de partager avec vous la fatigue que vous allez essuyer, et je serois ravi si je pouvois la diminuer. Dès que vous serez en avant, il n'y aura plus rien à craindre pour les camps du chevalier de La Corne et de M. de Contrecœur; vous y pourrez prendre les meilleurs hommes. J'ai été bien touché de la perte de ce dernier; ce sont des coups bien forts à supporter. La pauvre femme est dans un état déplorable.

Mme Péan vient de me tomber sur le corps ; elle est arrivée hier à neuf heures du soir, en poste. Elle a fait la route en deux jours. Je suis dans les frais de renouveler des noces. Elle me charge de vous dire mille choses pour elle, et vous lui avez plu si fort que je crois qu'elle me verroit partir avec plaisir pour vous aller rejoindre. Je vous prie d'être bien persuadé qu'elle ne me retardera pas, et que, dès que j'aurai mon *exeat*, je vous rejoindrai bien vite.

Je vous serai bien obligé de me faire part de vos dispositions en conséquence de l'ordre de M. de Vaudreuil, du monde que vous emmènerez et du temps que vous compterez être dehors. Il n'est pas nécessaire que vous marquiez la quantité à d'autres qu'à moi que vous emmènerez. Mais, sur toute chose, prenez le plus gros que vous pourrez, tous les sauvages. Ne vous exposez point, et soyez, je vous en supplie, bien convaincu de mes sentiments de respect et du plus vif attachement.

(Sans signature).

P. S. — Nous avons un vaisseau au Bic où il y a soixante à quatre-vingts volontaires; nous ne savons pas son nom. Vous serez à même d'écrire en France à votre retour, parce qu'il partira un vaisseau après l'expédition de Chouaguen, à bien ou à mal.

Il nous est arrivé de la mélasse; je vous conseille d'ordonner que l'on fasse de la bière partout; cela rafraîchira votre armée.

IV

A Montréal, le 11 août 1756.

J'ai vu les lettres que vous écrivez, Monsieur, à M. de Vaudreuil ; il paroît qu'il doit y avoir beaucoup de monde du côté de Saint-Frédéric où vous êtes. Cependant nous avons ici interrogé les prisonniers anglois qui paroissent fort peu instruits. Ce capitaine est un habitant qui étoit sergent l'année dernière au fort Georges. Il ne parle que sur des ouï-dire. Cependant M. de Vaudreuil a trouvé au mieux votre lettre, et pense très fort qu'ils viendront à votre camp. Il a donné ordre, qu'aussitôt après la prise de Chouaguen (si nous pouvons y réussir, ce qu'il y a tout lieu d'espérer), qu'il partît sur-le-champ deux bataillons qui iront vous rejoindre, et que M. de Montcalm, avec le troisième, des sauvages et Canadiens, resteroit au fort jusqu'à ce qu'il fût entièrement évacué des vivres et de toutes les munitions de guerre, ensuite placeroit deux piquets de ce dernier bataillon à Niagara, deux à Frontenac, et s'en reviendroit ensuite à Montréal. La prise de Chouaguen doit être décidée dans quatre jours, ou elle ne le sera pas, et dans ce dernier cas, Monsieur le général donne ordre à M. de Montcalm d'envoyer un bataillon à Niagara, de venir à Frontenac avec le second et de vous renvoyer sur-le-champ le troisième. Voilà les dispositions actuelles qui sont encore susceptibles de changement.

Vous ne pouvez trop accélérer vos ouvrages. Encore quarante hommes de troupes que vous mène M. Drouil-

lon ; et M. Bailleul doit vous avoir rendu cent soixante recrues qui seront bonnes à travailler. Il nous en est encore arrivé dans le *Londonois* quatre-vingt-dix hommes qui vont vous passer incessamment.

Je ne vous parlerai point des nouvelles ni de la déclaration de guerre de la part des Anglois ; Monsieur l'intendant vous envoie des copies de ce qu'il a reçu, à ce qu'il m'a dit.

Nous avons un traité offensif et défensif avec la reine de Hongrie, ce que l'on juge de très bon augure pour nous.

Il est entré à Brest soixante-six vaisseaux suédois chargés de bois de construction. L'on pense que nous aurons les vaisseaux et les hommes.

Port-Mahon n'étoit pas pris ; mais la cour pensoit qu'il ne tarderoit pas. M. de La Galissonnière a délabré et mis en déroute la flotte angloise ; il étoit entré à Port-Mahon et devoit en repartir pour chercher l'Anglois.

L'on fait chercher une enclume et un soufflet. Le garde-magasin dit cependant qu'il en a envoyé un ces jours derniers.

Je vois encore mon départ retardé de quelques jours, d'abord parce que M. de Vaudreuil ne le veut pas que la transposition des troupes ne soit faite, et j'ai un mal de reins depuis quatre à cinq jours qui m'empêche de pouvoir marcher. Je pense cependant que cela ne sera rien et que j'aurai bientôt le plaisir de vous embrasser, de vous réitérer les assurances de mon respectueux attachement.

Ma femme qui est ici me charge de mille choses pour vous ; elle est venue me trouver dans un mauvais temps, vu mon incommodité. Permettez que M. de Fontbrune trouve ici mille assurances d'amitié.

Je vous serai bien obligé de faire demander à M. de la Colombière s'il a fait réponse à la lettre que je vous avois prié de lui faire remettre. Il part aujourd'hui trente sauvages du Lac.

(Sans signature).

V

A Montréal, le 14 août [1756].

Bleury est arrivé ce matin, qui ne m'a pas apporté de vos lettres. Je les ai fait chercher partout ; mais il ne s'en est point trouvé. Vous aurez su que nous avons eu trois Canadiens de tués près de Saint-Jean, et Dieu veuille que nous n'en ayons point eu d'autres à Saint-Frédéric, Bleury assurant avoir entendu neuf coups de canon de ce fort, étant dans le Lac. Il faut bien s'attendre qu'ils tâcheront de se dédommager des coups que l'on fait tous les jours sur eux.

Je souhaite que vos deux d[illegible] vous amènent des prisonniers, pour que [illegible] être informé de ce qui se passe. J[illegible] obligé [illegible] d'en faire part.

Nous attendons [illegible] les jours les nouvelles de Chouaguen. Il doit à présent être pris ou manqué, M. de

Montcalm étant parti du 4 du fort Frontenac, il n'avoit que vingt-cinq lieues à faire. Il y a eu des temps faits exprès, des calmes et des nuits magnifiques depuis son départ.

M. de Vaudreuil a donné ordre à ce général, aussitôt après la prise de Chouaguen, de faire partir un bataillon qui se rendra en droiture à vos ordres, sans arrêter à Montréal ; il doit descendre à la Prairie et de là passer par terre à Saint-Jean.

Nos lettres n'auront point trouvé M. de Bleury ; vous les aurez reçues par M. Bailleul qui vous mène des recrues.

Il seroit bien à souhaiter que l'on pût défaire quelques-uns de ces petits partis anglois ; ils n'oseroient plus se mettre en route.

Ma santé est bien dérangée depuis douze à quinze jours ; je la rétablirai cependant pour aller vous joindre aussitôt l'affaire de Chouaguen finie. Le plaisir que je m'en fais me fera plus d'effet que tous les remèdes des apothicaires. Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles, et soyez bien convaincu du vif et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

PÉAN.

P. S. — Mille assurances d'amitié, je vous prie, à M. de Fontbrune.

VI

Montréal, le 19 août 1756.

Enfin, Monsieur, voilà Chouaguen pris sans beaucoup de peine, puisque nous n'y avons perdu que trois hommes, dont M. Des Combles, ingénieur, a été malheureusement du nombre, et par un coup des plus tristes : étant derrière un arbre à relever le fort, un Népissing l'a pris pour un Anglois et l'a tué d'un coup de fusil.

Le fort n'a tenu que trois heures après que nos batteries ont été placées. L'on prétend qu'il y avoit dix-huit cents hommes ; le commandant y a été tué.

L'on y a trouvé pour trois à quatre mois de vivres à quatre mille hommes, beaucoup de poudre, soixante à quatre-vingts pièces de canon, tant dans les forts que dans les bâtiments, dont douze de fonte, sept à huit mortiers, beaucoup de boulets, bombes et fusils et une grande quantité d'outils ; six barques, dont trois grosses et une particulièrement propre à porter du 12. On est après les charger de vivres et d'artillerie pour Frontenac, où nous voilà en escadre. M. de Bourlamaque a eu une légère écorchure à la joue.

Je suis plus fâché que jamais que vous n'ayez été destiné pour ce côté ; je vous y aurois accompagné et nous aurions le plaisir de revenir victorieux. Je me flatte que nous en ferons autant du vôtre, si l'Anglois veut venir. Je n'attends que les bataillons, et, dès que je les aurai fait filer à Saint-Jean, je partirai pour vous

joindre. J'ai été assez sérieusement malade depuis quinze jours ; mais je vais fort bien à présent, et je me rétablis au mieux. M. de Vaudreuil vous donne sans doute avis qu'il vous fait passer les trois bataillons, à l'exception de deux piquets qu'il laisse à Niagara et à Frontenac.

M. de Montcalm marque à Monsieur le général qu'il est excédé ; je n'en suis pas surpris, ayant toujours été au lard depuis son départ ; il aura besoin de repos.

M. Bigot part dimanche avec nos dames, qui me chargent de vous dire mille choses de leur part. Continuez-moi, je vous supplie, une part dans votre amitié dont je fais plus de cas que personne, et que je mérite par le vif et respectueux attachement que j'ai pour vous. Mille assurances, je vous prie, à nos messieurs et surtout à M. de Fontbrune.

(Sans signature).

VII

A Montréal, le 23 août 1756.

J'ai reçu, Monsieur, celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par le retour des bateaux de M. de Bailleul. J'ai été extrêmement peiné de votre chute ; je me flatte que vous ne vous en sentez plus. M. de Vaudreuil approuve fort que vous ne vous soyez pas exposé dans ces circonstances, et est des plus contents

de vos manœuvres. Il fait partir aujourd'hui trois cents sauvages et doit vous faire filer les trois bataillons qui doivent être ici sous deux à trois jours. Ils doivent se rendre en droiture à la Prairie. Je compte qu'avec ce secours nous ne devons pas craindre dans cette partie, si l'ennemi nous donne le temps de nous y rendre. Aussitôt le départ du dernier bataillon, je me mettrai en route et vous aurai bientôt rejoint. M. Le Mercier, qui vient d'acquérir beaucoup de gloire pour la façon dont il a servi dans la prise de Chouaguen, viendra avec moi et amènera ses canonniers. Nous avons pris beaucoup de vivres; mais je crains qu'on ne les emporte pas toutes, ce dont je serois des plus fâchés. Voici une lettre de M. de Montcalm que je vous envoie, qui apparemment vous fait part de tout. M. de Vaudreuil compte le garder ici, afin de lui donner le temps d'écrire et de se reposer. L'on est après faire les scies que vous avez demandées pour le moulin, et on les enverra aussitôt.

M. Bigot est parti hier avec nos dames pour Québec; je lui ai envoyé vos lettres deux heures après son départ. Si vous m'écrivez, ne mettez ma lettre, s'il vous plaît, sous aucun couvert, parce que je la pourrois bien trouver en chemin. Je ne puis vous dire, Monsieur, le plaisir que je me fais de vous voir et de vous assurer moi-même des sentiments du plus vif et respestueux attachement que vous m'avez inspiré. J'en veux à M. de Fontbrune de m'abréger le plaisir de votre entretien; c'est un paresseux à qui je vous prie cependant de faire bien des compliments.

(Sans signature).

VIII

A Montréal, le 27 août 1756.

Je suis furieux, Monsieur, de ce que M. de Bleury n'ait pas été jusque chez vous. Cela est entièrement contraire à ce que vous écrivez à M. Bigot, et je suis certain qu'il en sera bien fâché. Je le suis d'autant plus, moi, que cela me prive d'avoir de vos nouvelles et de savoir votre position. M. de Montcalm est arrivé hier au soir, qui paroît avoir grande envie d'aller à Carillon. M. de Vaudreuil ne compte cependant pas ainsi. Je ne l'ai presque pas encore vu. Par la première occasion, je vous marquerai ce qu'il en sera. Le bataillon de Béarn traverse demain à la Prairie et de là à Saint-Jean pour s'embarquer pour Carillon. Je vous dirai que mon ardeur sera bien ralentie si vous n'êtes pas commandant ; j'irai avec moins de plaisir. Cependant vous serez moins occupé et beaucoup plus à votre aise. Je ne sais en outre si l'on ne m'obligera pas d'être au Portage, ce dont je serois très fâché, à moins que vous n'y fussiez, et pour lors toute place me sera excellente.

Déchirez, je vous prie, ma lettre aussitôt que vous l'aurez lue. J'aurai bien des choses à causer avec vous lorsque je vous aurai rejoint. Je compte vous porter des provisions.

Il nous est revenu que vous aviez encore perdu deux hommes, et que vous n'aviez aucune nouvelle de la position des ennemis. Voilà des sauvages qui se

rendent, et je pense qu'il est nécessaire que vous en profitiez pour tâcher d'avoir un prisonnier qui puisse vous informer des mouvements de l'Anglois. M. de Montcalm a trouvé votre tableau de défense tout au mieux, et quand bien même il iroit, il n'y changeroit rien, si je sais.

Nous n'avons rien de nouveau ; je vous ai marqué ce qui s'est passé dans la prise de Chouaguen.

L'on écrit de Québec que nous avons douze vaisseaux de guerre à l'Ile-Royale qui en ont pris cinq anglois ; cela n'est pas positif et a besoin de confirmation. L'on écrit aussi de l'Ile-Royale la prise du fort Saint-Philippe. Nous n'avons rien autre chose de nouveau. Je souhaite que votre santé soit très bonne et que j'aie le plaisir de vous voir bientôt bien portant. Continuez-moi toujours votre amitié, et soyez bien convaincu, je vous prie, Monsieur, que vous n'avez personne qui vous soit aussi attaché que moi. Donnez-moi, je vous supplie, de vos nouvelles par Bleury, et m'adressez la lettre sous aucun couvert, parce que, si j'étois en route, je la prendrois en passant. J'ai l'honneur d'être avec le plus vif et respectueux attachement, etc.

(Sans signature).

IX

A Montréal, le 3 septembre 1756.

Voici, Monsieur, M. le marquis de Montcalm qui part. Je dois le suivre sous trois jours. Mes canots partent même aujourd'hui. Ainsi je ne pense pas que l'on puisse me retenir, n'ayant gardé ici qu'une seule chemise, ce qui me fera une raison très forte pour demander mon *exeat*. Je ne vous marque rien ; j'aurai l'honneur de vous voir sous peu de temps, et pour lors il n'y aura point d'obstacle. Je pense bien que l'ennemi ne viendra pas, puisqu'il ne l'a pas déjà fait et qu'il sera informé de notre monde ; mais j'aurai le plaisir d'être auprès de vous.

J'écris à d'Hert et lui marque de s'adresser à vous et de vous demander l'endroit où sera ma place. Je vous prie que ce soit le plus près de vous qu'il me sera possible. Je l'engage à me faire faire une cuisine que je paierai, et un endroit pour manger, parce que je compte tenir mon ordinaire et être en état de vous présenter une bouteille de bon vin, M. de Montcalm m'ayant prêté un de ses cuisiniers.

Nous n'avons rien de nouveau que beaucoup de chansons sur la prise de Chouaguen.

Continuez-moi, je vous prie, vos bontés, et soyez bien convaincu que c'est pour moi un plaisir bien sensible que d'aller où vous êtes, et de me trouver à portée de vous réitérer les sentiments du vif et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

X

A Montréal, le 2 octobre 1756.

Si j'étois plus éloquent, mon cher général, je m'étendrois en remerciements sur toutes les marques d'amitié que vous m'avez données pendant mon séjour à Carillon. Mais je ne trouve pas de termes assez énergiques pour en exprimer toute la reconnoissance dont je me sens rempli. J'aurois une parfaite satisfaction si je pouvois me flatter de vous convaincre de l'attachement vif et respectueux que je vous ai voué dès les premiers instants que j'ai eu l'honneur de vous connoître, et je voudrois, pour vous le persuader, que vous vissiez la façon dont j'en écris à ma femme. Je suis persuadé qu'elle en sera jalouse, quoiqu'elle partage avec moi mes sentiments pour vous.

J'ai écrit un mot, en débarquant de mon bateau, à M. de Montcalm pour lui rendre compte du chargement de Bleury. Je lui faisois part des nouvelles que j'ai trouvées à Saint-Jean, en le priant de vous les communiquer. Je n'ai rien su de plus qu'un traité de neutralité avec la Hollande, et que l'Espagne avoit trente-deux gros vaisseaux de guerre et quinze mille hommes d'augmentation dans ses troupes prêtes à nous donner; que le Port-Mahon, du moins le fort Saint-Philippe, n'étoit pas encore pris, mais réduit à la dernière extrémité, et que le maréchal de Richelieu comptoit, avec les Espagnols et après la prise de ce fort, aller faire le siège de Gibraltar; que nous étions prêts aussi

à faire une descente en Angleterre, qui en a toute la frayeur. Plusieurs de nos marchands pour le Canada pris, et nommément la *Saintonge* où j'avois toutes mes provisions, ce qui n'empêchera pas que je n'aie de bon vin à vous offrir et une bonne soupe à Québec quand nous irons ensemble.

J'ai trouvé M. de Vaudreuil enchanté de vous, et je puis vous assurer que j'en ai reçu la plus vive satisfaction. Il pense sur votre compte comme il doit. Je ne vous en dirai pas davantage; l'amour-propre en seroit trop flatté.

Je suis occupé ici à faire un arrangement pour que Bleury n'aille pas à l'avenir à Carillon avec moins de cinquante bateaux, et que les hommes soient rendus à Saint-Jean au moment de son arrivée pour qu'il ne perde pas un instant.

Je fais aussi partir quatre-vingts bateaux pour Frontenac et vingt pour la Présentation; après quoi j'irai faire un tour à Québec, d'où je reviendrai du 20 au 25 de ce mois, et serai à portée de vous y recevoir et vous y embrasser avec la joie la plus vive.

M. de Vaudreuil envoie à M. de Montcalm le tableau de déblaiement avec les garnisons pour Carillon et Saint-Frédéric et le nom des officiers qui y doivent rester. C'est M. de Lusignan qui commandera à Carillon cet hiver. Je ne sais cependant s'il faut le dire.

Je fais tenir où je vous ai dit pour deux mois de vivres à deux mille hommes, pour le printemps, en cas de besoin; si ce détachement a lieu, je pense que vous serez le maître de le commander.

Il n'y aura à Québec ou dans les environs que deux bataillons ; un aux Trois-Rivières ; trois à Montréal. J'ai prévenu M. de Vaudreuil que votre intention étoit de vous promener, et il m'a dit que vous feriez très bien. Ainsi vous serez de partout, et si je suis assez heureux que de vous plaire, je ferai tous mes efforts pour que ce soit où je serai obligé de rester et jouir du plaisir d'être avec vous.

Vous voulez bien que je vous prie de toucher un mot sur mon compte au garde des sceaux. Je ne vous en parlerois pas, si vous ne m'y eussiez donné entrée. Je vois que l'on parle de tous les officiers de la colonie qui, j'en suis plus que convaincu, ne se sont pas donnés plus de mouvements que moi. Ce n'est pas que je lui demande rien, au contraire ; pourvu que je me mette à même de vous servir, c'est tout ce que je désire.

Permettez aussi, je vous prie, que je fasse ici mille compliments à M. de Fontbrune.

Donnez-moi, je vous supplie, de vos nouvelles ; employez-moi en tout ce que je serai capable. Rien ne me flattera autant que de pouvoir vous faire voir les sentiments du vif et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

XI

A Montréal, le 4 juillet 1757.

Ce n'a pas été sans humeur, mon trop aimable général, que je vous ai vu partir par le plus vilain temps du

monde. Tout me manque dans Montréal, et il me paroît aussi ennuyant que je le trouvois aimable pendant le temps que je vous y possédois. La soirée d'hier m'a paru une année, et l'on s'est aperçu que vous m'y manquiez.

Il nous est arrivé un courrier, hier au soir, qui nous a appris l'arrivée de deux vaisseaux de Brest à Québec, qui nous amènent les six officiers d'artillerie, vingt canonniers et cinq cents recrues des mêmes que nous avions déjà reçues. Ils ont été convoyés jusqu'au Cap-de-Ray par une escadre de neuf vaisseaux de ligne commandés par M. Dubois de La Mothe. Ainsi en voilà actuellement quinze dans l'Ile-Royale et six frégates ; par conséquent cette place est en sûreté, et en même temps Québec.

Les officiers d'artillerie, ainsi que les recrues, ont ordre de se rendre en diligence à Carillon. Le plus triste de notre affaire, c'est qu'il ne nous est pas venu de vivres et que Québec en manque. Il s'agit de les bien ménager, cela ne peut être en meilleures mains que les vôtres.

Le prisonnier anglois a dit ici que l'on ne l'avoit pas entendu à Carillon ; que le milord Loudon est parti de New-York il y a un mois pour une opération que l'on tenoit cachée, et, suivant sa déposition, il n'y a pas autant de troupes au fort Georges que l'on avoit marqué de Carillon.

Nous avons [appris] par les déserteurs d'Halifax que la peste y est et qu'ils craignent de n'avoir pas assez de matelots pour reconduire leurs vaisseaux en Europe. Voilà le précis de ce que j'ai appris ; dès que je saurai

quelque chose, je ne manquerai pas de vous en faire part.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur et suis avec le plus tendre et respectueux attachement, etc.

PÉAN.

P. S. — Bien des amitiés à MM. de Roquemaure, de Fontbrune et d'Hert ; vous voulez bien que je vous recommande mes deux beaux-frères.

XII

A Montréal, le 13 juillet 1757.

Je serois bien tenté, mon cher général, d'un peu vous gronder. Je n'ai pas encore un mot de votre part depuis que vous nous avez quittés. Cela m'auroit fait cependant plus facilement supporter votre absence, ce qui est difficile quand l'on a vécu avec vous. Je ne doute pas que vous n'ayez beaucoup d'affaires ; je n'en manque pas, comme vous pensez ; mais, quand on aime bien, l'on trouve quelques moments à dérober pour ses amis. Nous n'avons rien de nouveau. Ma femme me charge de vous marquer mille choses pour elle. S'il nous arrive des vaisseaux, j'ai un courrier tout prêt pour vous faire passer les nouvelles, si elles en valent la peine.

Tout le monde se porte bien ici. M. de Montcalm partit hier au soir. Je vous embrasse de tout mon cœur

et suis avec l'attachement le plus tendre et le plus respectueux, etc.

PÉAN.

P. S. — Nous avons eu trois officiers de tués à la Belle-Rivière, qui sont MM. de la Saussaye, de Saint-Ours et de Bellestre, fils.

XIII

A Montréal, le 15 juillet 1757.

Je vous envoie, mon cher général, une déposition d'un prisonnier fait au fort Georges, dans l'Acadie. Vous y verrez que les Anglois sont rentrés chez eux. Nous n'avons rien de nouveau ; point de navires de France, et par conséquent de vivres. Il s'agit d'accélérer votre besogne ; car nous sommes hors d'état de vous soutenir. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur et suis avec le plus tendre et respectueux attachement, etc.

PÉAN *.

P. S. — Je n'ai pas le temps de vous écrire plus au long, étant extrêmement embarrassé. Mille amitiés à tous nos messieurs. Voici une lettre pour Mercier que je vous prie de lui faire remettre. L'on compte beaucoup sur vous pour expédier l'ouvrage.

---

* Cette signature a été biffée après coup par M. Péan lui-même.

XIV

A Montréal, le 25 juillet [1757].

J'ai reçu, Monsieur, avec le plaisir le plus sensible la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par M. le marquis de Montcalm. Je suis pénétré de la plus vive reconnoissance des marques d'amitié que vous voulez m'y donner ; je n'ai d'autre envie que de vous prouver combien je les mérite.

M. de Vaudreuil est déterminé à vous faire passer du monde, et je suis actuellement après faire une levée de cinquante hommes du gouvernement de Montréal qui partiront sous quatre jours ; et il vous passera sous bien peu de temps sept cents hommes de recrues et de volontaires qui sont en route pour votre camp, ce qui le rendra même plus considérable que vous ne le demandiez ; mais ce n'a pas été sans peine, et, si je n'eusse pas été ici, sans vouloir me faire un mérite, vous ne teniez rien. Ce n'a été qu'à force de me rendre incommode que j'ai obtenu.

Je vous rejoindrai le plus tôt qu'il me sera possible ; mais j'ai bien de la peine à obtenir mon congé. M. de Montcalm m'a bien demandé à M. de Vaudreuil, qui l'a refusé. Il est vrai que je n'ai pas insisté, quoique j'eusse eu du plaisir à voir faire un siège. C'est un sacrifice que je vous ai fait volontiers, me faisant une véritable satisfaction de vivre près de vous et sous vos ordres. Mon beau-frère des Méloises vous remettra ceci. C'est un bon sujet et qui a du détail. Vous voulez bien, Monsieur, que je vous demande pour lui vos bontés.

M. de Montcalm est parti il y a quatre jours ; il a eu depuis un vent favorable ; je compte qu'il sera bientôt à sa destination. Plaise au ciel qu'il réussisse ! Ce seroit un coup de *partie*. Il vous a écrit devant son départ et vous propose un mouvement qui, je crois, pourroit être très utile, et je pense qu'il seroit temps de le faire à la réception de ces lettres. Il faudroit faire un grand appareil, afin de tromper l'ennemi d'une façon ou d'une autre. Je ne vous écris pas plus intelligiblement ; M. de Montcalm le fait, et j'ai eu tant d'inquiétude pour la lettre que je vous avois écrite par le canot pris, que je vous prie de trouver bon que je ne m'explique pas davantage. Il pourroit arriver le même accident, et nous sommes dans des circonstances à cacher nos mouvements à l'ennemi. J'ai fait vos compliments à Mme Péan, qui est très reconnoissante de votre souvenir et me charge de vous dire mille choses pour elle. Elle est restée à Québec et n'a pas monté comme elle le pensoit.

Il n'y a rien de pressé pour l'argent que j'ai donné à votre cuisinier ; vous me le remettrez cet hiver. Je souhaite qu'il vous ait porté beaucoup de rafraîchissements ; il n'a pas tenu à moi qu'il n'en ait eu davantage ; je lui avois donné deux canots à cette fin.

Continuez-moi, je vous supplie, Monsieur, vos bontés ; et soyez persuadé que je les mérite par les sentiments du plus vif et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

PÉAN.

P. S. — Permettez que M. de Fontbrune trouve ici mille assurances d'amitié.

M. de La Roche n'a perdu que sa tente en s'en revenant avec M. de Montcalm. Point de nouvelles de France. L'on dit qu'il vient cinq mille hommes au fort Duquesne ; je n'en crois rien.

XV

A Québec, le 8 octobre 1757.

Je vous ai déjà marqué, mon cher aimable général, combien j'ai pris part à votre chagrin, et j'étois bien persuadé que vous m'en rendriez la justice ; mais il s'agit de penser à vous et de songer à vous dissiper. J'étois attaché au pauvre Fontbrune, et ce par l'amitié que vous aviez pour lui ; mais le mal est sans remède. Ainsi, mon cher général, il faut savoir prendre son parti et éloigner de vous tout ce qui peut vous affliger. Je suis en désespoir que vous ne puissiez pas descendre, du moins devant la fin du mois. Je vous aurois mené à la campagne, où je suis persuadé que vous vous seriez amusé ; et j'aurois eu le plaisir d'être avec vous. Si ma présence n'étoit pas aussi nécessaire à mes terres que j'ai perdue de vue depuis bien des années, je n'aurois pas tenu au plaisir d'être avec vous, et j'aurois monté à Montréal. M. de Montcalm, loin de vouloir s'en aller, paroît disposer à rester ici, à ne s'en aller que dessus les glaces.

Ma femme a été des plus sensibles à votre souvenir ainsi que ma petite Lilie. Elles sont bien fâchées de ne vous pas voir ; elles me chargent toutes deux de mille choses pour vous.

M. Bigot, que j'entretiens souvent de vous, me charge de même chose et de vous dire combien il a pris part à votre peine, et que si vous pouvez trouver quelqu'un qui soit en état de vous servir de secrétaire, il vous le fera payer. Que ceci soit de vous à moi, pour raisons que vous comprenez.

Nous n'avons rien de nouveau que beaucoup de misère et de maladie. Nous enterrons très fréquemment.

Adieu, mon cher aimable général, donnez-moi de vos nouvelles ; aimez-moi toujours ; je le mérite, je vous assure, vous aimant plus que je ne le puis dire. Je vous embrasse de tout mon cœur et suis avec l'attachement le plus vif et le plus respectueux, etc.

XVI

A Québec, le 26 octobre 1757.

J'ai reçu, mon cher général, avec le plaisir le plus sensible, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je commence à vous trouver maître homme en fait d'écriture ; vous ne passez point d'occasions sans me donner de vos nouvelles, et qu'est-ce qui peut me donner plus de satisfaction ? Il n'étoit pas possible de mettre des bataillons au sud depuis Kamouraska, puisque cet endroit seul donne la subsistance à la ville, en l'épuisant en entier. Encore le peuple ne pourra-t-il avoir son quarteron que jusqu'au mois de janvier, et il nous arrive encore quatre-vingts hommes de Berry

qui nous apprennent le désastre que le coup de vent du 25 septembre a fait sur nos vaisseaux et ceux de l'ennemi. Voici le précis de ce que nous avons su : le *Tonnant*, de soixante-quatorze canons, a été abordé par un autre vaisseau qui lui a cassé sa galerie, ses chambres et son beaupré ; l'*Abénaquise* a été jetée à la côte ; mais l'on compte mettre ces deux vaisseaux en état de retourner en France.

L'escadre angloise a été plus maltraitée. Ayant reconnu la nôtre dans le port de l'Ile-Royale et les camps que nous avions à border la côte, elle étoit retournée à Halifax, renonçant à l'entreprise du siège, et se proposa d'attendre la nôtre au sortir et de l'attaquer, d'autant mieux qu'elle avoit eu un renfort de sept vaisseaux de guerre de la Vieille-Angleterre ; et, pour cette fin, ils avoient embarqué sur chaque vaisseau une compagnie de grenadiers et des troupes réglées. Le vent d'est les prit et les poussa de telle façon, qu'au départ de la goélette l'on étoit déjà sûr de quatre vaisseaux de soixante-dix à quatre-vingts canons perdus en entier à trois lieues de l'Ile-Royale, dont il ne s'est sauvé que deux cents matelots qui y sont actuellement prisonniers de guerre. Ces hommes sauvés disent qu'ils croient leur amiral perdu avec plus de moitié de l'escadre. Les apparences y sont parce que toute la terre de l'Ile-Royale, pendant plus de douze lieues, est remplie de bois de bâtiments. L'on y a envoyé un détachement pour aller voir jusqu'au bout ce qui en est, dont l'on n'avoit pas de réponse. Les apparences étoient pour l'Anglois, si nous l'eussions rencontré. La Providence y a mis ordre, ayant six vaisseaux de plus que nous.

Le milord Loudon étoit parti pour Boston le 28 août, dès que le siège de l'Ile-Royale fut abandonné ; mais il est péri beaucoup de ses troupes sur les vaisseaux.

Le chevalier de Tourville, ayant été à la découverte de la flotte angloise, a pris un senau de vingt-deux pièces de canon qui alloit porter les paquets de Londres et de milord Loudon à l'amiral. Ils n'étoient pas encore décachetés au départ de la goélette. On sera à même de savoir leurs projets.

Voilà, mon cher général, tout ce que j'ai pu ramasser ; je n'ai rien de plus pressé que de vous en faire part.

Vous êtes toujours plus aimable de m'attendre à Montréal ; je vous assure que je voudrois déjà y être. Voilà une neige qui m'annonce d'avancer mon départ ; il ne viendra pas assez tôt suivant moi. Ma femme et Mlle Lilie * me chargent de mille choses pour vous. Adieu, mon aimable général, continuez à me donner de vos nouvelles ; aimez-moi autant que je vous aime et comptez sur tous les sentiments que je vous dois. Je vous embrasse de tout mon cœur et suis à mon ordinaire, etc.

PÉAN.

P. S. — Bien des amitiés pour moi, je vous prie, à Mme Pénisseault, et vous voudrez bien lui dire que j'ai trouvé ici un cuisinier ; que si elle n'est pas contente du sien, elle me le marque par le premier courrier ; je lui enverrai celui-ci.

* Fille de M. Péan.

XVII

A Québec, le 30 octobre 1757.

J'apprends, mon cher général, que le chevalier de la Roche-Vernay part demain matin. Comme je ne veux manquer aucune occasion, j'en profite pour vous réitérer que je vous aime de plus en plus et si fort que je suis malade dès que je ne suis plus avec vous. Depuis mon arrivée à Québec, je n'ai pas deux jours de santé, et je sens qu'elle ne me reviendra que quand je serai avec vous ; vous êtes mon meilleur Esculape.

M. de Vaudreuil part mercredi et se fait un vrai plaisir de vous voir. Comme je sais que vous devez lui donner à dîner en arrivant, je donne ordre à Christian de faire tuer un de mes veaux, qui doivent être beaux, et de vous en porter la moitié et l'autre à Mme de Vaudreuil. Je vous prie de lui envoyer ma lettre.

Vous êtes bien le maître de prendre chez moi ce qui vous fera plaisir ; tout est à vous. Mais je vous conseille de jeter bas la table et de vivre jusqu'à mon arrivée à Montréal, où je [vous] prends en pension. Je ne veux plus vous quitter, quand je vous posséderai ; livrez-vous à moi ; vous ne pouvez le faire à quelqu'un qui vous aime autant. Je ne sais pas ce que vous m'avez fait manger ; mais je vous préfèrerois à toutes choses au monde ; je n'en excepte rien. Mme Lilie * veut aussi me les disputer et me charge de mille choses pour

* Madame Péan.

vous, ainsi que sa petite fille. Rien de nouveau. Bien du nord-ouest, point de vaisseaux et la plus grande des misères. Adieu, mon aimable général, aimez-moi autant que je vous aime et je serai le plus heureux des hommes.

XVIII

A Montréal, le 8 juillet [1758].

Voici, mon très aimable général, notre détachement qui file. Je compte que le reste partira lundi avec M. de Montcalm. Je voudrois bien être de la partie ; j'aurois le plaisir d'être auprès de vous ; mais je ne suis pas fait, je crois, pour goûter de la satisfaction. Je suis actuellement comme un diable en bénitier, tourmenté de tous les côtés, ce qui ne me donne que le moment de vous envoyer une requête du sieur Gibraltar. Je pense bien que vous n'avez pas le temps de vous ennuyer ; mais ce sera toujours vous amuser un instant et vous obliger à penser à moi. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur, mon cher général, et suis avec le plus tendre et respectueux attachement, etc.

PÉAN.

P. S. — Rien de nouveau du côté de l'Europe depuis ma dernière.

Bien des amitiés à tous nos messieurs. Si vous voulez bien me faire le plaisir de dire à Mercier que je n'ai pas le temps de lui écrire.

XIX

A Chambly, le 11 juillet 1758.

Vous ne sauriez croire, mon cher général, ma joie, lorsque j'ai reçu votre lettre ce matin, à trois heures, par le chevalier de la Rochebeaucour qui m'a pensé faire mourir subitement. Il m'a trouvé encore endormi ; il y avoit trois nuits que je ne m'étois pas couché, et je venois d'essuyer une forte indigestion. Je me réveille en sursaut et la première chose que je lui demande fut : "Quelle nouvelle" ? Il me dit : "Elles sont bonnes, et M. le chevalier de Lévis a reçu deux balles... ". Je fis sur-le-champ un cri que je ne pus retenir ; mais il acheva : "dans son chapeau". Je vous assure que j'ai senti dans ce moment comment je vous suis attaché.

Il est bien heureux que vous ayez été arrivé à temps. Cette journée vous comble de gloire, mon cher général, et je ne puis vous en exprimer ma satisfaction. Il n'y a qu'une voix sur vous. J'ai décacheté dix lettres écrites à ma femme de nos Canadiens, qui parlent toutes également de vous et de vos troupes. Il est réellement surprenant comme un petit nombre ait pu tenir contre des forces aussi considérables. Je me flatte que vous en voilà quitte et qu'ils s'en retourneront chez eux. Au reste, il vous arrive tous les jours des secours, et il en auroit plus passé, si nous eussions eu des bateaux ; car il ne s'agissoit pas de vous laisser manquer de vivres : il en falloit emplir les bateaux, et par conséquence l'on n'y pouvoit mettre que peu de monde.

Il est bien fâcheux que les sauvages et les Canadiens n'aient pas été rendus ; vous auriez fait une déconfiture parfaite, et vous auriez retourné de bord pour votre première expédition, à laquelle je ne renonce pas encore.

Je prie M. de Montcalm de nous renvoyer des bateaux ; vous manqueriez sans cela de tout. L'artillerie et les marchandises que nous avons fait passer à Carillon ont employé la majeure partie de ceux qui sont partis jusqu'ici.

J'ai marqué à M. Bigot que vous ne pouvez lui écrire et lui ai fait vos compliments.

Je vous envoie la relation de ce qui s'est passé à la descente de l'Ile-Royale. Vous verrez que nos troupes y font aussi très bien ; cela ne l'empêchera peut-être pas d'être prise, mais en éloignera la reddition.

Je suis à Chambly depuis hier au soir, où, je vous assure, je ne manque pas d'ouvrage. J'ai fait le tour par Sorel, et j'ai arrêté dans tous les entrepôts, que j'ai trouvés garnis d'avoine, mais point de bateaux nulle part ni de charrettes à Chambly. Comme Monsieur le général m'a laissé le maître et a ordonné aux capitaines de milices de suivre tout ce que je leur ordonnerai, et moyennant cela j'irai grand train, je ne quitte point ici que tout ne soit passé à Saint-Jean ; mais il s'agit de nous renvoyer des bateaux. Vous me connoissez et que je reviens toujours à mon affaire, et, comme vous y êtes intéressé, elle me touche encore davantage.

J'ai hâte de voir M. de Vaudreuil. Il doit être content. Donnez-moi de vos nouvelles, mon cher général ; c'est ma plus grande satisfaction. Je sais que vous êtes fatigué et occupé ; mais un mot seulement pour me

dire que vous vous portez bien. J'ai été extrêmement sensible à la marque d'amitié que vous me venez de donner, au moment que vous deviez être mort de fatigue, en m'écrivant. Je vous en fais mes véritables remerciements et vous supplie de me continuer cette amitié que je mérite par les sentiments de l'attachement aussi vif que respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

PÉAN.

P. S. — Vous serez bien fâché à présent de n'avoir pas été à Carillon, et d'autres le seront encore davantage. Si je sais quelques nouvelles, je vous en ferai part sur-le-champ.

Voici un mot pour Beauclair que j'ai appris avec peine blessé. Je regrette bien les officiers que vous avez perdus. Ma femme va pleurer son ami Bonneau.

Je suis furieux contre le chevalier de La Roche ; je l'attendois ici et il a passé par Saint-Jean. Ma lettre est faite depuis hier. J'envoie après lui et je crains qu'il ne soit parti. L'on nous assure les Anglois décampés ; c'est peut-être nouvelle d'habitant. J'attends un courrier de Montréal qui me rejoindra.

XX

A Chambly, le 13 juillet 1758.

Je me suis aperçu, mon cher général, que le précis des nouvelles que je vous avois annoncées à l'Ile-Royale, étoit resté sur ma table. Je me pressai tant pour

cacheter mes lettres, quand je sus M. de la Rochebeaucour passé, que j'ai fait cette étourderie. Pour en obtenir le pardon, j'y joins une autre que j'ai reçue d'aujourd'hui et qui pourra vous faire plaisir. Voilà toujours encore huit vaisseaux et trois frégates qui ne feront que nous manger.

Trois Acadiens, échappés de Boston depuis trois semaines, arrivés à Saint-Jean il y a deux jours, nous ont confirmé la perte des quatre mille de l'Ile-Royale et assuré une révolution en la Nouvelle-Angleterre, et que les colons veulent absolument se mettre sous la domination des François. Ils y meurent de faim ainsi que nous ; il y a trois mois qu'ils n'ont eu de pain dans le gouvernement de Boston ; ils sont tous furieux contre les troupes d'Europe, ce qui leur fait toujours une guerre civile.

Vous faites des merveilles partout et les ennemis fuient devant vous. Je vous embrasse de tout mon cœur et vous supplie de m'accorder la continuation de votre amitié que je mérite par les sentiments du plus tendre et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

PÉAN.

P. S. — Je vous prie de vouloir bien dire à Mercier que je n'ai pas le temps de lui écrire, et de lui faire part des nouvelles, ainsi qu'à M. le marquis de Montcalm, s'il ne les a pas eues de M. Bigot.

XXI

A Montréal, le 15 juillet 1758.

J'ai reçu, mon cher général, votre lettre du 12 avec le plus grand plaisir, puisqu'elle m'apprend que vous continuez à jouir de la meilleure santé. Vous aurez reçu plusieurs des miennes, où je vous ai fait part des sentiments généraux pour vous. Vous avez toujours pris un peu de vivres. Il auroit été à souhaiter que l'ennemi vous en eût laissé davantage, mais nous devons être bien contents, et je ne pense pas, ainsi que vous, que les ennemis y reviennent cette année. Il n'en faut pas moins prendre ses précautions. Je prends bien part à toute la fatigue que vous avez, et je souhaiterois bien vous la diminuer. Ménagez-vous, mon cher général, si vous nous aimez. Je vous envoie un extrait des gazettes tirées d'Angleterre, qui ont été prises sur un petit navire près de l'Ile-Royale. Je ne sais si vous devez les montrer, parce qu'il y a des tracasseries contre MM. de Vaudreuil et Montcalm. Je crois que vous ferez bien de les garder pour vous seul, quoique je pense que ce soit faux, et j'y vois toutes les apparences ; mais cela ne peut que refroidir vis-à-vis les uns des autres. Il est de conséquence pour la colonie qu'ils soient toujours bien ensemble, et c'est ce qui m'a empêché de les montrer ici ; vous ferez bien, je crois, d'en user de même. Vous verrez le maréchal de Richelieu exilé pour brigandage, savoir si cela est vrai. Adieu, mon aimable général, aimez-moi toujours ; je le

mérite par l'attachement le plus vif et respectueux que je vous ai voué pour la vie et avec lequel je suis, etc.

PÉAN.

P. S. — Je vous adresse plusieurs lettres que je vous prie de vouloir faire remettre.

XXII

A Montréal, le 23 juillet 1758.

J'ai reçu, mon cher général, trois lettres de vous en tout et pour tout, et je n'ai guère manqué d'occasion sans vous écrire. Vous l'avez également fait par toutes les occasions, mais non pas à moi qui vous aime pour le moins autant. Je sais que vous êtes fort occupé; mais un mot, mon cher général, est bientôt fait; pourvu que je voie que vous vous portez bien, je serai toujours content. Je vois avec peine que M. de Montcalm se méfie beaucoup de M. de Vaudreuil. Je crains qu'ils ne viennent à se brouiller, ce qui ne pourroit faire qu'un très grand mal. Je ne négligerai rien pour les remettre en union. C'est une chose absolument nécessaire dans ces circonstances. Il vous aura sans doute fait voir la lettre qu'il lui a écrite, où il lui fait part de tous ses griefs. Il m'en a aussi écrit une sur le même ton que je n'ai pas voulu montrer à M. de Vaudreuil. Toutes ces écritures aigrissent les esprits et peuvent produire de très mauvais effets. M. de

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

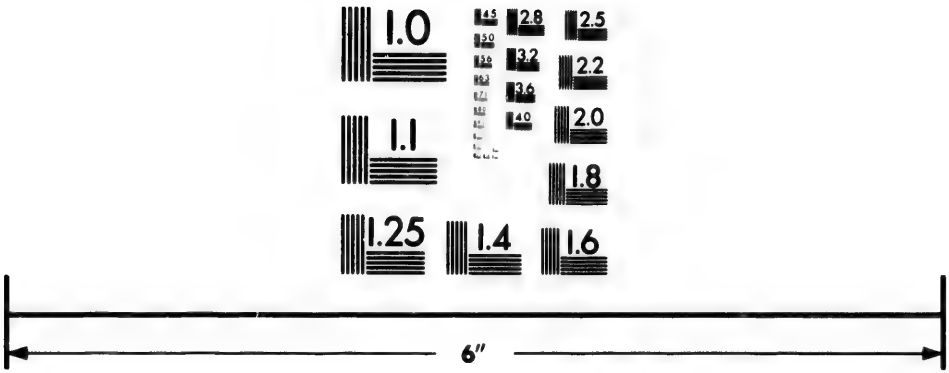

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
4.0
1.8
4.5
1.6
5.0
1.4
5.6
1.2
6.3
1.1
7.1
1.0
8.0

Vaudreuil est tranquille ; mais l'on n'est pas toujours dans la même humeur. Je l'entretiens, tant qu'il m'est possible, dans les sentiments d'union ; je ne doute pas que vous n'en fassiez autant de votre côté.

J'ai répondu à M. de Montcalm et je fais en sorte de lui persuader que M. de Vaudreuil ne cherche point à l'embarrasser, et lui fais envisager tous les maux que causeroit une rupture ; que certainement la cour regarderoit d'un très mauvais œil les deux parties, quelque raison qu'elles puissent avoir.

Je ne sais encore, mon cher général, quand je partirai. Envoyez-moi toujours vos lettres d'avance ; vous pouvez compter que je les remettrai moi-même. Je me ferai la plus grande satisfaction de vous attendre et de passer l'hiver avec vous ; mais je souffre si fort, et les mouvements que je me suis donnés depuis un mois ont si considérablement augmenté mon enflure de bras, qu'il ne m'est presque plus possible de mettre d'habit. Si M. de Vaudreuil eût voulu, je serois déjà parti ; mais il me recule tant qu'il peut. Je travaille cependant [tant] que je puis à le mettre en état de se passer de moi. D'ailleurs, entre vous et moi, je crains une rupture entière entre les deux généraux, ce qui me seroit encore une raison de m'en aller pour ne pas me trouver présent aux tracasseries continuelles qui en résulteront, si ce malheur arrive.

Ainsi, mon cher aimable général, envoyez-moi vos lettres le plus tôt possible, quoique cependant je ne pense pas mon départ prochain. Comptez sur moi ; je les ferai bien tenir, et vous avez en moi l'homme du monde qui vous est le plus attaché et qui n'aura de vrai

plaisir que quand je vous l'aurai bien prouvé. J'ai le cœur navré de vous quitter ; mais c'est pour me mettre en état d'être plus longtemps avec vous. Il doit partir un vaisseau sous quinze jours ; envoyez-moi vos lettres ; je les ferai mieux tenir que personne ; j'ai des voies sûres et vous y pouvez compter. Si vous écrivez à vos amis et à Mme de Mirepoix, parlez-leur de moi et que j'aurai l'honneur de les voir et de les entretenir souvent de vous.

Donnez-moi de vos nouvelles, et comptez, mon cher général, que vous devez m'aimer, que je le mérite par les sentiments que j'ai pour vous et par l'attachement sans exemple que je vous ai voué pour la vie et que vous méritez si bien. Je vous embrasse de tout mon cœur et suis avec respect, etc.

PÉAN.

(A vous seul)

P. S. — Il vient d'être dans le moment décidé que je pars, et ce sous quinze jours. M. de Vaudreuil s'est enfin rendu ; ce n'est pas sans peine ; mais mon bras est devenu tout enflammé en moins d'une heure de temps et gonflé jusque dans l'épaule. Je l'ai fait voir à M. de Vaudreuil qui en a été surpris et n'a pu se dispenser d'avouer que je serois fou de retarder plus longtemps ; mais il m'a défendu de parler de mon départ ; aussi que ce soit pour vous seul. Je vous demande en grâce, envoyez-moi toutes vos lettres promptement, et comptez que je les rendrai moi-même et aussitôt mon arrivée. Si vous jugez même à propos de me faire part de ce que vous écrirez, je vous promets de pousser à la

roue et de ne pas laisser un moment de repos. Je me flatte que vous voudrez bien, mon général, dire un mot à mon égard à Mme de Mirepoix et à M. de Beauveau. Je n'en veux faire la connoissance que pour tâcher de vous être de quelque utilité. Ainsi, mon cher aimable général, marquez-moi vos demandes et ne doutez pas des poursuites que j'en ferai. Mes sentiments pour vous, depuis que j'ai l'honneur de vous connaître, vous en doivent être de sûrs garants. J'ai le cœur navré de vous quitter; mais il faut céder au mal. Feltz m'a fait trembler en me disant que je courois risque de la vie, si je retardois encore.

Ecrivez-moi, mon cher général, en France ; adressez vos lettres à M. de Vaudreuil qui me les fera passer. Je vous laisse mon adresse ; donnez-moi de vos nouvelles, et comptez que vous n'avez personne dans le monde qui vous aime autant que moi.

Voici une lettre pour M. Mercier que je vous prie de me renvoyer s'il n'étoit plus à Carillon. Envoyez-moi vos lettres devant le 9 du mois prochain.

J'ai chargé le munitionnaire de vous remettre le vin que je vous dois. Il sera assuré en avoir de bon.

Déchirez, je vous prie, ma lettre.

XXIII

A Montréal, le 24 [juillet 1758].

Je ne vous écris qu'un mot, mon cher général, pour vous accuser la réception de vos lettres. Je vous ai marqué hier que je serois le premier à partir, et vous priois de ne le point dire parce que l'on me l'a défendu ; ainsi je vous prie de n'en point parler. En conséquence, j'ai gardé vos lettres et ne les ai point envoyées à M. Doreil, comme vous me le marquez. Je pense qu'il vaut mieux que je les rende moi-même. Personne ne sera arrivé plus tôt que moi en France. Marquez-moi vos intentions ; si vous voulez que je les donne à M. Doreil, je les lui remettrai ; mais je crois qu'il vaut mieux que ce soit moi qui en sois chargé. Je pars sur une frégate qui vole, à ce que tout le monde dit, et la meilleure marcheuse de France. Ainsi je dois me rendre vite. Vous aurez reçu de mes lettres que je vous ai écrites moi-même, où je vous prie de m'en donner pour Mme la duchesse de Mirepoix et le prince de Beauveau, et de leur dire un mot pour moi, afin de me mettre en état de les faire souvent ressouvenir de vous. Envoyez-les-moi tout de suite. J'ai donné ordre à Boisvert, parti ce matin, de vous remettre lui-même les miennes. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher général, et suis avec l'attachement le plus vif et respectueux, etc.

PÉAN.

P. S. — J'attends demain M. Bigot et ma femme.

XXIV

A Montréal, le 29 juillet 1758.

Le secrétaire de M. de Vaudreuil m'engage à vous prier, Monsieur, d'avoir quelque bonté pour le nommé Basile Defosse qui vous remettra cette lettre. C'est un homme qu'il m'a dit lui être nécessaire. Je ne vois cependant pas que vous puissiez faire rien pour cet homme que de le renvoyer des premiers, quand il sera question de retourner en quartiers d'hiver.

Je viens de voir une lettre de M. d'Hert à M. Bigot, où il lui marque que l'hôpital manque de tout. En vérité, Monsieur, j'y perds mon latin. Il y a plus d'un mois que j'ai fait partir quinze quarts de riz, dix demi-barriques de prunes, huit quarts de vinaigre, dix barils d'huile d'olive, plus de quinze cents aunes de toile à paillasse. Il faut que cela reste en chemin. Cependant par toutes les occasions je fais recommander au commis de les faire passer en diligence. Aussitôt la lettre reçue de d'Hert, l'on a envoyé des ouvriers partout, et l'on va faire passer avec M. Charly du vinaigre par la Prairie. Le reste doit être certainement à Saint-Jean depuis du temps. J'ai vu avec peine que le nombre des malades augmente considérablement. Vous allez avoir du renfort, et Monsieur le général vous engage à envoyer quelques gros partis tâcher d'intercepter quelques convois. Mais il vous prie de n'y point aller; en quoi il pense bien. Votre tête est chère à la colonie et bien plus à moi qui, à la première vue, vous ai voué un attachement des

plus vifs. Je ne sais si je ne dois pas être jaloux de ma femme qui veut la partager. Dans toutes ses lettres elle me parle de vous, et compte prouver son bon goût en vous ayant trouvé aimable à votre première visite. M. Bigot vous envoie un relevé de tout ce que je vous ai fait partir depuis votre départ. Vous verrez qu'il y a de l'abondance, et je ne conçois pas comment ces articles ne sont pas rendus. Il faut que vous donniez ordre au commissaire de demander par toutes les occasions ce qui pourra manquer. L'on ne peut trop le répéter. Je vous serai obligé aussi de m'en faire part, parce que, si je suis ici, je presserai les mouvements. Je viens encore de donner un assaut à M. de Vaudreuil pour me laisser partir. Il m'a assez mal reçu, en me répondant que j'avois bien envie de m'éloigner de lui. Je me flatte cependant qu'il me laissera aller dans quelques jours.

Je crains bien que M. de Montcalm ne fasse rien, suivant ce que l'on en écrit du fort Frontenac; ce seroit malheureux. M. Bigot a vu votre projet de défense qu'il a trouvé l'on ne peut mieux; il vous en parle.

Rien de nouveau de ce côté; il n'arrive plus de vaisseaux.

Vous allez avoir beaucoup de mélasse. Vous faites bien d'ordonner que l'on fasse de la bière pour tout le monde; cela préserveroit des maladies; il vaudroit mieux retrancher l'eau-de-vie.

Continuez-moi, je vous supplie, Monsieur, l'honneur de votre amitié. Le cas que j'en fais me la mérite, et je ne négligerai jamais les occasions de vous convaincre

du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

PÉAN.

P. S. — Mille compliments, s'il vous plaît, à M. de Fontbonne *.

XXV

A Montréal, le 30 juillet 1758.

(A vous seul, je vous prie)

J'ai reçu, mon cher général, par M. Mercier [la] lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. C'est un plaisir bien grand pour moi que d'avoir de vos nouvelles. Elles me deviennent chaque jour plus chères, et je vous assure que je vous aime plus que je ne puis vous l'exprimer. Vous aurez reçu par Boisvert mes lettres. J'attends que vous m'adressiez par lui les vôtres. Comptez sur moi et que ma plus grande occupation sera de remplir vos vues. Je vous écrirai en partant, ce qui, je compte, sera sous huit jours. J'accompagnerai M. Bigot à Québec et de là je ferai route. Ma santé ne me permet plus de différer, et je compte trop sur votre amitié pour n'être pas persuadé que vous seriez le premier à me le conseiller. Je ne regrette que

* Lieutenant-colonel du régiment de Guyenne, qu'il ne faut pas confondre avec M. de Fontbrune, aide de camp de Lévis, mort en 1757.

de vous quitter à l'arrière. Mais nous nous rejoindrons l'année prochaine de façon ou d'autre. Si vous restez en Canada, je reviens vous y faire compagnie; mais il ne faut qu'autant que vous y serez chef. Vous pouvez encore m'écrire s'il part une occasion sur-le-champ. *Ne parlez pas, je vous prie, de mon départ.* J'ai la frégate la meilleure voilière de France.

Passé le 6 du mois prochain, les lettres que vous m'écrirez, adressez-les à M. de Vaudreuil ou à M. Bigot qui me les feront passer. Je compte, mon général, que vous me donnerez de vos nouvelles par tous les vaisseaux qui partiront pour France et que vous me parlerez de cœur.

Vous pourriez bien aller faire un tour à Chouaguen, après les récoltes, si les Anglois veulent s'y établir. L'on y a fait en conséquence passer tous les vivres nécessaires à Frontenac et à la Présentation.

M. de Vaudreuil est bien sûr de vos sentiments pour lui, je voudrois que tous les officiers eussent les mêmes; mais il me paroît, par les lettres qui viennent de Carillon, qu'il y a de l'altération dans les esprits. Vous sentez le tort que cela feroit à la colonie. Je suis persuadé que vous n'épargnerez rien pour les ramener.

Adieu, mon cher aimable général, donnez-moi, je vous en supplie, souvent de vos nouvelles, et soyez bien convaincu du tendre et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

PÉAN.

P. S. — Ma femme, qui est ici, me charge de mille choses pour vous. Saint-Simon, sergent des canonniers, a ordre de vous remettre cette lettre lui-même.

Dans le moment, arrive un bateau de l'Ile-Royale. Je vous envoie la relation de ce qui s'y est passé depuis le 8 juin jusqu'au 8 juillet. Vous verrez que les ennemis n'ont pas fait grand progrès, puisqu'ils n'avoient pas encore battu la ville le 8 de ce mois, et que toutes les troupes espèrent de s'en retirer. Vous verrez aussi que les Anglois craignent une escadre de trente-six vaisseaux françois et espagnols.

L'on prétend que la discorde est parmi les généraux anglois. Tâchons de ne pas faire le second tome.

Je vous prie de vouloir bien faire voir les nouvelles à M. de Beauclair, quand vous les aurez lues. Je dois cette attention à celle qu'il a de m'écrire par toutes les occasions.

Si Louisbourg eût été attaquée par nos troupes, elle seroit déjà prise.

LETTRES DU CHEVALIER LE MERCIER *

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

I

A Montréal, le 30 juillet 1758.

Je profite du retour de mes canonniers pour vous faire mes remerciements de toutes les bontés que vous avez eues pour moi. Je vous en demande, Monsieur, la continuation; je la mérite assurément par l'attachement que je vous ai voué.

M. Péan m'a remis une lettre pour vous; je recommande à mon sergent de ne la donner qu'à vous. M. de Vaudreuil n'a point ignoré tous les propos qui se sont tenus; mais je me flatte qu'il ne fera point éclater son ressentiment. Vous me ferez grand plaisir de faire mention de moi au ministre de la marine, lorsque vous lui écrirez; je lui marquerai m'en flatter. Vous apprendrez les nouvelles que nous avons de l'Ile-Royale, qui me font bien augurer.

Je suis avec un très respectueux attachement, etc.

---

* Le chevalier François Le Mercier était capitaine d'artillerie.

II

A Montréal, le 7 août 1758.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 31 juillet. Je vous fais mes remerciements des lettres que vous avez bien voulu me renvoyer. Quand bien même, Monsieur, vous auriez lu la lettre que vous avez décachetée, je n'en aurois pas la moindre inquiétude, n'ayant rien de caché pour vous.

Je descends à Québec pour arrêter les états de demande d'artillerie et les faire partir par la frégate du sieur Canon, qui mettra à la voile à peu près dans le temps que vous recevrez celle-ci. M. Péan passe dedans, afin d'être à temps aux eaux. Je compte ne pas faire un long séjour à Québec, afin d'être à même d'aller vous rejoindre, si j'apprenois que les Anglois fissent une nouvelle tentative ; c'est le sentiment de quelques prisonniers. Nous avons eu des nouvelles de la Belle-Rivière du 18 juillet; on me marque qu'il n'y avoit pas d'apparence que les Anglois dussent aller les attaquer. Il y a dix jours que M. de Longueuil est parti du fort Frontenac pour aller aux Cinq-Nations ; on ne tardera pas à en avoir des nouvelles.

J'aurai soin de vous faire part de tout ce qui viendra à ma connoissance. Continuez-moi, je vous supplie, la continuation de votre amitié; donnez-moi quelquefois des nouvelles de votre santé, à laquelle je m'intéresse bien sincèrement. Pénisseault, qui va dans vos quartiers, vous donnera des nouvelles de Madame ; elle se porte bien.

Mme Le Mercier me charge de vous faire ses compliments; elle descend faire un tour à Québec.

Je suis avec un très respectueux attachement, etc.

III

A Montréal, le 22 septembre 1758.

J'ai reçu celle dont vous m'avez honoré le 18. J'avois déjà eu l'honneur de vous marquer le chagrin qu'avoit M. de Vaudreuil de ne pouvoir pas effectuer ses projets, lorsqu'il fut question de vous confier un commandement; il m'en paroît aussi fâché qu'il désire sincèrement une occasion de vous convaincre de sa confiance et de la justice qu'il vous rend. Pour moi, en mon particulier, je suis mortifié de n'avoir pu faire une campagne sous vos ordres. Je suis ingénieux à me flatter, et je suis persuadé cependant que j'aurai ce plaisir.

M. de Vaudreuil paroît trop craindre maintenant à la partie de Carillon pour oser vous en rappeler. Aussitôt que je verrai l'ennemi s'approcher du Lac, je me rendrai en diligence pour être de la fête. Je ne le désire que pour avoir plus tôt le plaisir de vous voir et de vous réitérer l'attachement respectueux avec lequel je suis, etc.

LE CHEVALIER LE MERCIER.

P. S. — Je vous prie de remettre cette lettre à M. des Méloises.

IV

A Montréal, le 27 septembre 1758.

Je n'ai rien eu de si pressé, après la réception de votre lettre, que de sonder Monsieur le général sur ce qui vous convenoit; mais il me paroît dans l'idée que les Anglois iront cet automne à Carillon, ce qui fait qu'il vous verroit avec regret partir de Carillon. Je ne suis point étonné du mouvement que vous avez ressenti à la nouvelle que les Anglois ne sont plus à Chouaguen et que les barques sont brûlées ; vous devez ces sentiments à la colonie, par ceux que ses habitants ont conçus pour vous.

Monsieur le général me paroît si persuadé que les Anglois attaqueront à Carillon, qu'il dit que, quand même on lui diroit qu'ils s'en retournent à Lydius, il ne le croira que quand on les verra se retirer de ce dernier fort. Il s'est donné tous les mouvements qu'il a pu pour avoir des sauvages dans l'occasion ; mais il en étoit parti un gros parti pour le fort Bull, avant que M. Duplessis eût reçu ses intentions à cette occasion.

Je prévois que la saison sera bien avancée lorsque vous aurez du positif sur les desseins des Anglois, et que avant que vous soyez ici, ce seroit un voyage dur que d'aller à Frontenac. D'ailleurs on n'aura personne à vous donner pour vous y faire aller convenablement ; il seroit difficile que vous pussiez tirer parti d'un voyage aussi pénible.

Pour ce qui est de la connoissance du local, vous êtes, Monsieur, de ces hommes qui ont une notion assez

grande de nos frontières pour n'avoir aucune inquiétude de ce côté. Vos lumières vous mettront à même d'opérer partout où on vous enverra, aussi bien pour le moins que d'autres qui croiroient avoir l'avantage d'avoir vu sur vous *(sic)*. Pour moi, partout où vous irez, je serai très flatté de vous accompagner, de servir sous vos ordres et de partager avec vous les hasards, soit en hiver ou en toute autre saison, et je suis persuadé que partout où vous commanderez, nos armes prospèreront, ou tout au moins que nous y servirons avec honneur.

Adieu, Monsieur le chevalier, soyez bien persuadé que s'il dépendoit de moi de faire naître des occasions à Monsieur le général, je les saisirois; mais il les désire si sincèrement que je suis convaincu qu'il en enfantera pour vous.

Continuez-moi, je vous prie, votre amitié; je la mérite par les sentiments du sincère attachement et du respect avec lequel je suis, etc.

V

A Montréal, le 29 septembre 1758.

Je réponds à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27. J'ai vu le déserteur et sa déposition. Il a subi devant M. de Vaudreuil une nouvelle interrogation. Il ne s'est en rien coupé qu'en mettant un bataillon de plus au lac Saint-Sacrement. Il circonstancie d'ailleurs tant de particularités que Monsieur le

général n'ose douter sur leur mouvement. Il dit que plus il y réfléchit et plus il se voit dans l'obligation de faire un effort pour faire passer des secours à Carillon sans attendre d'autres nouvelles. Il fait partir demain pour mettre en mouvement les hommes du gouvernement des Trois-Rivières, et va de suite faire marcher ceux de celui-ci. Il est vrai qu'il n'en pourra tirer une grande quantité. Il fait également ses efforts pour vous faire passer le plus de sauvages qu'il pourra; mais la plus grande partie est actuellement du côté du fort Bull.

Je lui ai fait part de votre lettre, ainsi que vous me le marquez; mais, malgré cela, il persiste toujours dans sa religion *(sic)*. Il aime encore mieux faire un faux mouvement que de faire parvenir du secours trop tard.

Nous serons, comme vous l'observez très bien, Monsieur, dans quinze jours plus savants qu'aujourd'hui. Je souhaite bien qu'ils ne viennent pas; mais, s'ils ont à le faire, que ce soit avant la mauvaise saison tout à fait. Il ne fera pas bon sous la toile dans un mois.

Peut-être le retour de nos deux partis nous donnera-t-il du positif. M. Abercromby me paroît un maître homme, s'il leur fait faire la guerre pendant l'hiver. Si les dépositions sont vraies, il y a bien des vivres. Ils en charroient encore; on raccommode des bateaux; on construit des galères; et les glaces vont se former sous six semaines; on amène du canon de 24; on a vingt à vingt-cinq mortiers; il est évident que toutes ces choses donnent à présumer qu'ils ont encore envie de se mesurer. Je serois déjà parti pour vous aller joindre,

si Monsieur le général eût voulu me le permettre ; mais à la confirmation, je renouvellerai mes instances.

Je vous remercie, Monsieur, de la confiance que vous voulez bien me témoigner ; je n'en abuserai jamais et je mettrai tout en usage pour vous convaincre des sentiments d'attachement et de respect avec lesquels je suis, etc.

VI

Montréal, le 15 septembre 1759.

Au moment de votre départ, nous avons reçu des nouvelles d'Oracointon. Il me paroît que le fort de Lévis étoit déjà à cinq pieds de hauteur partout ; conséquemment en état de se défendre. Vous verrez tous les détails, ainsi je ne vous en parle point. MM. Desandrouins et Beauclair ne pensent pas devoir être attaqués. Despinassy me marque que notre canon est en batterie ; cela nous donnera le temps de partir si l'ennemi y vient ; mais nous ne ferons point de fausses démarches. Je vais m'occuper de tous les objets que vous m'avez ordonnés. J'ai décacheté une lettre de Monsieur l'intendant pour vous, dans laquelle il y en avoit une pour Mme Chabert que je lui ai remise moi-même.

Je suis dans une grande impatience de savoir des nouvelles de votre jonction et de la position de notre armée.

Je suis avec un très sincère et très respectueux attachement, etc.

VII

A Montréal, le 17 septembre 1759.

J'ai l'honneur de vous adresser une lettre que j'ai reçue et que j'ai décachetée. J'ai reçu celle que vous m'avez écrite en route. J'avois, dès hier, fait partir les bateaux pour vous porter les balles et outils que nous avons pu ramasser. J'ai envoyé un commis à Saint-Jean pour vous faire passer de suite quatre cents pioches. Les pelles que je vous envoie sont de bois, n'en ayant pas d'autres. J'y ai joint trente milliers de balles, dont vingt de petites. Je ne sais pas le sort de notre artillerie ; mais je suppose tout perdu. J'ai écrit à M. de Louvicourt pour mettre en état les affûts des pièces de 18 et de 12 pour campagne, et que, s'il manque de charpentiers et de forgerons, on les lui fera passer afin que le tout soit prêt le 20 octobre. Je pense qu'alors les Anglois auront renvoyé leurs vaisseaux et se seront restreints à la simple garnison de Québec, savoir même s'ils ne le raseront pas. Je le croirois assez, et, s'ils ne le font pas, je crois que pour ménager les vivres, nous serions forcés de tenter une entreprise sur cette capitale, s'ils ne laissent que trois à quatre mille hommes. Nous pourrions faire alors le siège. Quand ils ne seront plus secondés de leur marine, nous ferons ce que nous voudrons. En réussissant, nous trouverions des vivres et nous renverrions la garnison par Saint-Frédéric. S'ils vouloient s'en aller, cela vaudroit bien mieux. Nous ne

serons jamais en état de fournir un corps pendant l'hiver, pour s'opposer aux incursions que pourroient faire les garnisons de Québec et de Saint-Frédéric.

Je vous envoie l'état des vivres de l'Ile-aux-Galops. Il faut que vous fassiez décider Monsieur le général sur le nombre d'hommes qui y resteront au premier octobre, sans quoi la subsistance ne pourra leur être fournie. Je pense qu'alors quatre cents hommes au fort, deux cents pour les barques, seroient assez jusqu'au 15 ou 20 d'octobre, et alors de réduire le tout à trois cents au plus pour la garnison. On va commencer à mettre des farines en quarts pour l'approvisionnement, ne pouvant y envoyer des farines brutes qui seroient perdues.

Je crois que l'armée aura eu une grande joie de vous voir. Quel malheur que v[illegible] n'y ayez pas été ! La colonie seroit à présent [illegible] point d'être débarrassée. Je ne sais qui de nos messieurs commande l'artillerie ; je pense que c'est M. de Montbeillard. Je ne sais même s'il nous en reste, n'ayant pas reçu un mot de lettre d'aucun. Ce n'est pas le moyen que le service se fasse, s'ils ne me rendent pas de comptes. Ils y avoient sans doute été accoutumés par feu M. de Montcalm.

Je désirerois bien pouvoir être de quelque utilité à l'armée et être à même d'y servir avec vous. Je compte que vous vous serez retiré à Deschambault, pour vous ôter l'inquiétude d'être tourné par les frégates angloises, que vous aurez fait sonder le passage du Richelieu, que vous en aurez rétréci le passage, et peut-être fait établir une batterie sur une des îles du Richelieu pour n'avoir

point d'inquiétude sur les derrières. Continuez-moi, je vous supplie, votre amitié.

Je suis avec un très respectueux attachement, etc.

LE CHEVALIER LE MERCIER.

P. S. — J'envoie à Monsieur le général la note des outils qui partent.

VIII

A l'Ile-aux-Noix, le 23 octobre [1759],
à quatre heures après-midi.

D'après les nouvelles que nous eûmes à Montréal que l'ennemi marchoit pour attaquer ce poste, je m'y rendis de suite. Sur tout ce qu'on me dit à mon arrivée, je fus un peu persuadé. L'aspect d'une dizaine de berges qui se montrèrent le 20, à onze heures du matin, me fit croire que c'étoit l'avant-garde de l'armée, qui replia tous nos postes. Mais, à l'aspect du fort, elles retournèrent sur-le-champ. On leur tira un coup de canon, qui ne put les joindre. Depuis ce temps, découvertes sur découvertes, les plus beaux jours du monde, point de connoissance de l'armée. On a vu une vingtaine de berges rôder. Les berges n'ont osé mettre à terre ; d'où je conclus qu'on n'attaquera point cet automne dans la saison où nous sommes ; car ceci est de nature à ne pas craindre d'être emporté. Laisser une armée derrière soi, dans la saison où nous

sommes, faire un portage, s'exposer à être pris dans les glaces, je ne peux me le persuader. Voilà donc, Monsieur, ma façon de penser ; ils ont armé pour détruire notre marine et se dire les maîtres du lac Champlain. Voilà ce que je pense ; mais, dans la crainte de me tromper, je resterai ici jusqu'au 1er novembre, jour auquel je compte retourner à Montréal, si l'ennemi n'est pas dans le voisinage.

Je pense, Monsieur, qu'à peu près dans ce temps, vous quitterez votre camp pour venir vous reposer. Je me fais un grand plaisir d'avoir l'honneur de vous y voir. S'il en est autrement, j'irai certainement prendre vos ordres avant mon départ.

Je vous apprendrai avec peine que M. de Louvicourt a reçu le 20, par accident, un coup de fusil qui lui a froissé l'omoplate. La suppuration commence à s'établir, et Arnoux assure que, dans peu, il sera en état d'aller. Mais cet événement l'empêchera de pouvoir aller au fort Lévis. Il sera le maître de rester ici ou à Saint-Jean ; ce qui obligera de laisser M. Despinassy avec M. Desandrouins.

Je suis avec un très sincère et très respectueux attachement, etc.

LE CHEVALIER LE MERCIER.

P. S. — J'apprends ici que M. de Lapause est aide-maréchal des logis ; permettez-moi de lui en témoigner ma joie et de lui faire mes compliments.

LETTRES DU CHEVALIER DE BERNETZ *

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

I

A Québec, le 18 septembre [1759],
à sept heures du matin.

Je reçois, mon général, dans ce moment, la lettre intéressante dont vous m'honorez d'hier, 17 du courant. Il est bien malheureux qu'elle n'ait pu me parvenir hier à dix heures et demie du soir. Mais la disette des vivres, article essentiel, a jeté un découragement entier dans la timide milice de Québec. Promesses, menaces, le coup d'eau-de-vie donné à propos, rien n'a pu leur rendre le courage ; la peur les a saisis. La désertion, l'abandon de leurs postes dans les places foibles, les alertes, tout cela a mis et jeté M. de Ramezay dans le plus cruel des embarras, et l'a déterminé à profiter et mettre en usage l'instruction de M. le marquis de Vau-

---

* Le chevalier de Bernetz était commandant du régiment de Royal-Roussillon.

dreuil qui lui dit de traiter à la dernière extrémité à des conditions honorables. C'est ce qui l'a déterminé en conséquence à envoyer hier à trois heures après-midi M. de Joannès au général de terre pour entrer en matière avec lui, surtout par la raison que les plus gros vaisseaux anglois ont mis à la voile, faisant mine de venir s'embosser devant la Basse-Ville, sur laquelle ils ont mouillé plus près. Alors M. de Ramezay, voyant toute la mauvaise volonté de la milice et leur peur, et malheureusement de pareils sentiments dans plusieurs soldats, il fit arborer les pavillons parlementaires du côté de mer et de terre, et fit passer à trois heures après-midi M. de Joannès pour entamer des propositions avec le général de terre, dont les ouvrages sont à peine à deux cents toises de la Haute-Ville. Ce général anglois, avec lequel il resta jusqu'à sept heures du soir, lui parut très disposé à lui accorder les conditions les plus honorables, et en conséquence, il lui donna jusqu'à onze heures du soir à être rendu de retour à son camp. Sur quoi M. de Ramezay détermina de renvoyer M. de Joannès au général anglois avec un plein pouvoir pour traiter aux conditions les plus honorables, voyant qu'il ne pouvoit espérer des vivres et des secours prochains tant en hommes qu'en vivres, et malheureusement la nouvelle de l'arrivée du biscuit ne lui fut apportée qu'une heure après le départ de M. de Joannès, qui est depuis hier onze heures et demie au camp anglois, et ici nous avons un otage anglois. Je désire bien ardemment que M. de Joannès puisse trouver matière à rompre. M. de Ramezay s'étoit flatté que M. le marquis de Vaudreuil ne l'auroit pas laissé aussi longtemps dans l'incertitude

sur sa marche à se rapprocher de Québec. Les négociants et bourgeois n'ont fait ici le service depuis hier qu'en les rassurant sur tous les événements. On est bien à plaindre quand on a d'aussi mauvais miliciens. M. de Ramezay écrit à Monsieur le général. Je suis avec tout le respect possible, etc.

LE CHEVALIER DE BERNETZ.

P. S. — Les travaux ennemis pour une batterie entre la porte Saint-Louis et celle de Saint-Jean sont poussés à moins de deux cents toises de la courtine de cette place sans qu'il y ait du canon.

II

A Québec, ce 20 septembre 1759.

C'est un très grand malheur que la perte de Québec. J'ose espérer de votre bon cœur que vous rendrez justice à notre manœuvre. J'en atteste tout le militaire et la bourgeoisie de Québec : si vous n'avez pas reçu plus de monde de cette ville, ce n'est pas ma faute.

M. de Ramezay a une instruction de Monsieur le général pour le justifier. Il se plaint beaucoup de n'avoir point eu ici un ingénieur. Il paroissoit fondé à le désirer. Quant à l'article des vivres à surmonter, il auroit cessé si vous eussiez été à l'armée, mais la lenteur et l'incertitude dans des moments critiques, jointes à une retraite précipitée de l'armée, éloignée de

dix lieues d'une place dévastée, ont encore ajouté et augmenté la terreur d'une milice timide, et même j'ai vu, à mon grand regret, ce malheureux esprit influer sur les cœurs de nos soldats. J'en ai versé des larmes de douleur. Plût à Dieu qu'un boulet ou une bombe eussent terminé ma carrière le soixante-sixième jour du bombardement ! Les veilles et les fatigues ne m'ont rien coûté ; mais on ne fait pas toujours à la guerre ce qu'on voudroit faire.

M. de Joannès s'est distingué par sa fermeté, son zèle et sa capacité. Il est bien digne de votre protection, ainsi que tous les officiers des troupes françoises qui composent cette garnison.

Toutes nos troupes de terre, au nombre de cent quatre-vingt-cinq, sont embarquées d'hier ; nos marins et la colonie aussi. Je compte en faire de même, pour ma personne, demain. Je remplirai à mon arrivée à Paris les commissions dont vous m'honorez avec bien de l'empressement. Votre valeur, votre capacité et vos talents sont bien au-dessus de tout l'éloge vrai que j'en ferai à juste titre à la cour et à Mme la duchesse de Mirepoix. Je vous prie de m'honorer de votre protection et de recevoir le respect inviolable avec lequel je suis, etc.

LE CHEVALIER DE BERNETZ.

P. S. — M. de Bellot vous rendra compte de toutes choses. Oserois-je vous supplier de dire à M. de Poulariés combien je lui suis attaché. Je connois ses talents et sa valeur ; mais je crois qu'il auroit été aussi embarrassé que moi dans bien des circonstances.

LETTRE DU CHEVALIER DE MONTREUIL *

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

A Jacques-Cartier, le 15 septembre 1759.

Vous n'ignorez pas le danger évident où est la colonie, la perte d'une bataille et de notre général de terre le 13 de ce mois. Votre présence, Monsieur, est indispensable dans cette partie, quand même celle des Rapides seroit dans le plus grand danger.

Les ennemis débarquèrent le 13 à quatre heures du matin à l'Anse-au-Foulon. On avoit annoncé à tous les postes l'arrivée d'un convoi de vivres pour cette nuit. Nous avions cinquante hommes à un petit poste près de Samos, sous lequel passèrent dix-neuf berges à portée de pistolet. On les laissa passer, comptant que c'étoit le convoi. Nous avions cent hommes aux ordres de M. de Vergor à l'Anse-au-Foulon; il les laissa

---

* Le chevalier de Montreuil était capitaine des grenadiers au régiment de la Reine. Plus tard il devint lieutenant-colonel et aide-major général.

débarquer sans opposition. Mais ce poste, ayant reconnu l'erreur, tira quelques coups de fusil en s'enfuyant. L'ennemi se forma sur la hauteur. Il avoit un corps d'environ quatre mille hommes de leurs meilleures troupes. Il s'empara des environs de la côte d'Abraham. Notre armée, dont M. de Bougainville avoit l'élite, savoir les cinq compagnies de grenadiers, les volontaires de Duprat, cinq piquets de troupes de terre, la réserve de Repentigny et des détachements de la colonie, marcha, et étant arrivée en présence des ennemis à une forte portée de coups de fusil et formée en bataille, M. le marquis de Montcalm, voyant que le secours de M. de Bougainville n'arrivoit point et que l'ennemi se retranchoit, donna l'ordre d'attaquer, dans la crainte qu'en attendant plus longtemps il ne pourroit le déposter. Les troupes s'approchèrent de bonne grâce à une demi-portée de fusil. Elles tirèrent malheureusement. L'ennemi ne s'ébranla point et fit un feu très vif de mousqueterie et de canon à cartouche, auquel elles ne purent résister. Le désordre s'y mit au point qu'on ne put pas le remettre. M. le marquis de Moncalm fut blessé à la retraite et mourut hier à Québec, qui doit être aujourd'hui ou demain au pouvoir des ennemis. Le détachement de M. de Bougainville n'arriva sur le chemin de Sainte-Foye à portée et en présence des ennemis qu'à midi ou à une heure, ayant été averti tard par la chaîne de postes qu'il avoit établie depuis l'Anse-des-Mères jusqu'au Cap-Rouge, où il étoit avec les compagnies de grenadiers. Enfin, Monsieur, il n'y a que vous qui puissiez, par votre présence, remédier aux

malheurs qui nous menacent. Honorez-moi de vos bontés.

Je suis avec respect, etc.

CHEVALIER DE MONTREUIL.

P. S. — Je vous fais passer cette lettre par une occasion qui part avant l'arrivée de M. de Vaudreuil, qui fera partir un courrier tantôt. Mon général, en grâce, venez en diligence. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage. Je suis navré de douleur.

L'affaire se passoit à dix heures.

LETTRES DE M. POUCHOT *

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

I

A Niagara, le 5 mai 1759.

Nous voici arrivés le plus heureusement qu'on put le souhaiter, le 30 avril, et Montigny le 2 mai. Depuis ce moment, il fait toujours des gros temps et vents dans le sud-ouest. Vous avez appris les nouvelles de la rivière de Chouaguen par l'arrivée de M. de Villejoin ; cela est assez conforme à ce que me disent des sauvages qui viennent de chez Johnson. Les chefs tsonnonthouans et goyogouins m'ont fait dire qu'ils me venoient voir ainsi que les Loups.

---

* Le capitaine Pouchot, du régiment de Béarn, fut chargé, en qualité d'ingénieur, de bâtir le fort Niagara. Il le défendit bravement en 1759 jusqu'à la défaite de l'armée envoyée à son secours. Il défendit avec non moins d'éclat, l'année suivante, le fort Lévis contre l'armée du général Amherst qu'il arrêta pendant plusieurs jours. Après son retour en France, il alla périr en Corse sous la balle d'un guérillas.

J'ai eu jusqu'ici presque tous les jours des nouvelles de M. Des Ligneris qui est encore à son poste, et j'espère que ce sera lui qui dénichera les ennemis. Vous verrez, Monsieur, par les dépositions des prisonniers que j'envoie à M. de Vaudreuil, que je puis l'espérer. Je n'attends que le retour d'un parti que j'ai dans la rivière de Chouaguen, et qui doit arriver incessamment, pour faire partir et mettre M. Des Ligneris en état d'agir avant que les ennemis aient des secours. J'ose à présent bien augurer de cette partie. Dieu veuille qu'il en soit de même par en bas ! Vous aurez sans doute des nouvelles de France à la réception de ma lettre. Il paroît par tout ce que je puis conjecturer, ou que les ennemis en veulent bien sérieusement à Québec ou Carillon, ou qu'ils ont quelques embarras chez eux que nous ne connoissons pas encore. Ils se mettront en campagne de bonne heure de vos côtés. Ils marchent actuellement pour leurs rendez-vous. Vous connoissez parfaitement la partie de Carillon, ainsi j'espère bonne issue, ou qu'ils ne nous y feront pas grand mal.

J'ai ici bien de la besogne; j'en ai trouvé assez de faite, mais comme de quelqu'un qui n'y entend rien. Cela me fera quelques doubles emplois. J'ai cependant dit que tout cela étoit bien ; à moi à chercher le remède. Je compte qu'avant qu'il soit longtemps, je pourrai vous donner des nouvelles de la Nouvelle-Angleterre ; tous les sauvages paroissent bien disposés. Jusqu'aux Têtes-Plates qui ont envoyé des colliers pour que nos nations fassent la paix avec eux, et s'offrent de faire la guerre à l'Anglois dont ils paroissent mal contents.

Mais, si l'on ne nous envoie pas du papier, nous n'écrirons plus ; il n'y en a pas une main ici.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien m'accorder la continuation de vos bontés ; je tâcherai toujours de les mériter par mon attachement à tout ce qui pourra vous regarder.

Je suis avec respect, etc.

II

A Niagara, ce 27 juin 1759.

J'adresse à Monsieur le général les paroles des chefs du village de Sonnechio ; ils paroissent fâchés et s'excusent sur ce qu'ils n'étoient pas les plus forts. La Miletière a été emmené malgré leur opposition, et ils ont bien eu de la peine de sauver Joncaire, qui n'est pas encore rendu ; mais il ne se perdra pas. Il y a eu un engagé de Chabert tué. Ils ont pillé ses effets et brûlé sa cabane. Voilà une mauvaise levée de boucliers de la part d'une partie des Iroquois, qui fait peur à nos affectionnés. J'attends la décision de Monsieur le général pour savoir comment il veut que je me conduise vis-à-vis eux. Ils détournent aussi autant qu'ils peuvent nos nations d'aller en guerre ; ils ont dit à de nos Mississagués, qui alloient au fort Bull, qu'ils étoient loués des Anglois pour les empêcher de passer.

M. Des Ligneris me mande qu'on lui annonce six mille Anglois pour la Belle-Rivière, et qu'il y en a à

présent six cents au fort Pétersbourg, où ils tiennent conseil ; qu'il y a déjà de toutes nos nations qui s'y sont rendus ; qu'ils débitent que, si nous voulons nous en retirer, ils repasseront les montagnes, sinon qu'ils attaqueront le fort Machault.

M. Des Ligneris fera quelques partis sur les convois ; mais je crains d'être obligé de tout faire revenir avant que tout le monde l'ait joint ; car les nouvelles sauvages m'annoncent qu'ils descendent actuellement la rivière. Je ne puis cependant faire faire aucun mouvement que je ne sache en quoi consiste ce corps de troupes. J'ai mandé à M. de Portneuf d'arrêter à la presqu'île tout ce qu'il lui arriveroit de François et de sauvages, pour être à portée de les faire venir à la première nouvelle que j'aurai.

Notre plus grand mal est les vivres, dont nous sommes très courts. Si l'on ne nous en fait pas passer de bien bonne heure, notre armée sera obligée de se débander à la garde de Dieu. J'en avertis Monsieur le général. Si vous pouviez, Monsieur, nous obtenir quelque chose.

Je suis avec un profond respect, etc.

LETTRES DE M. DE ROQUEMAURE *

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

I

A Chambly, le 19 août [1760].

J'ai reçu à midi une lettre de M. de Braux qui me marque qu'il a reçu un ordre à deux heures du matin pour qu'il partît avec ses compagnies et tous les habitants de Saint-Charles, ainsi que Saint-Antoine, Saint-Denis et Saint-Ours avec tous leurs habitants, pour aller à l'île de Saint-Ours, les Anglois étant à Sorel sans doute. Je ne sais pas ce que tout ceci deviendra ; il me paroît que Murray va son train. Si cependant M. Amherst [ne] fait aucun mouvement, sans doute qu'il y a quelque chose de nouveau ; car je n'imagine pas que Murray fasse à lui tout seul la conquête du pays. Il fait un temps affreux ; je n'ai pas plus de

---

* M. de Roquemaure commandait, en qualité de lieutenant-colonel, le bataillon de la Reine.

quatre cents hommes pour garder le drapeau, y compris les grenadiers.

Je vous demande la continuation de votre amitié et de vos bontés.

J'attendrai vos ordres ou ceux de M. de Bourlamaque qui ne m'a rien fait dire jusqu'à présent.

J'ai l'honneur d'être avec autant d'attachement que de respect, etc.

II

Saint-Jean, 21 août [1760], à dix heures du soir.

J'ai eu l'honneur de vous écrire hier par M. Filoid et de vous rendre compte de mon arrivée. M. de Saint-Luc est arrivé aujourd'hui à trois heures après-midi avec quatre cent soixante-quatorze sauvages, dont environ quatre cents en état de marcher. Il m'a rendu compte du résultat de leur conseil, par lequel ils ne veulent marcher qu'avec cinq mille hommes. Je n'ai en tout ici que mille quarante-trois soldats ou miliciens. D'ailleurs ils ne veulent marcher qu'après avoir reconnu eux-mêmes l'ennemi. En conséquence ils viennent de partir, un homme de chaque nation. Ainsi cela va bien tirer en longueur. J'ai offert à M. de Saint-Luc cent soldats avec six officiers et quatre cent soixante-dix miliciens, tous de bonne volonté, n'en ayant pu trouver davantage. Les sauvages disent qu'un aussi petit parti ne serviroit qu'à agacer l'ennemi, qu'ils

ne veulent se battre ici qu'une fois, mais bonne, pour en aller faire tout de suite autant aux Rapides.

J'ai commencé à travailler à retrancher le camp du régiment, comme M. de Poulariés a retranché le sien. Je fais faire des rames. J'ai envoyé chercher treize bateaux à l'Ile-aux-Noix ; j'en avois deux ici. Je ferai en sorte d'en ramasser le plus que je pourrai pour nous en servir au besoin.

Je fais faire tous les jours des patrouilles du matin au soir, tant par les grenadiers que par les miliciens, dans les profondeurs des bois et sur la lisière, ce qui fatigue beaucoup tout notre monde. Nous allons manquer de viande après-demain ; je ne sais s'il en viendra.

Il nous est arrivé ce soir de l'Ile-aux-Noix trois blessés et trois malades, dont on a fait l'amputation d'un bras à un des premiers. Je suis fort embarrassé pour les faire passer à Montréal. Nous manquons d'eau-de-vie, comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer, et il n'y a point de chirurgien à Chambly ; sans quoi je les ferois passer à ce fort, d'où on les enverroit à la Prairie. Nous n'avons de voitures d'aucune espèce ici ; je serai fort embarrassé à cause de cela de faire passer ces malades à Montréal.

Ménagez votre santé, et continuez-moi votre amitié.

J'ai l'honneur d'être avec autant d'attachement que de respect, etc.

III

Saint-Jean, le 22 août [1760], à deux heures après-midi.

J'ai l'honneur de vous faire part qu'il est arrivé ici un sauvage à cheval portant un collier venant du Grand-Onontagué de la Présentation, qui invite les sauvages de M. de Saint-Luc de venir à leur secours, vu que M. Amherst descend les Rapides et qu'il ne doit point s'arrêter au fort Lévis. M. de Saint-Luc a gagné sur eux qu'ils attendront la réponse de Monsieur le général jusqu'à demain matin.

On dit que Hotchig a été à la découverte, partant de l'Ile-aux-Noix, et qu'il a fait un prisonnier, ce qui a occasionné une grande fusillade dans l'armée angloise. M. de Bougainville me mande qu'il travaille depuis ce matin à faire un abatis immense ; ils n'ont point encore démasqué leurs batteries. Il me demande des saucissons. J'ai ordonné qu'on en fasse le plus qu'on pourra. Nous avons beaucoup plus d'ouvrage à faire que nous ne pouvons, vu le peu de monde que nous avons. M. de Saint-Luc m'a dit que Monsieur le général l'avoit assuré qu'il y avoit ici six mille hommes ; à peine avons-nous ici la sixième partie du nombre. Jugez de notre situation et combien l'on peut fonder sur ce que l'on dit.

J'ai l'honneur d'être avec autant d'attachement que de respect, etc.

ROQUEMAURE.

P. S. — M. de Saint-Luc se rétracte de ce qu'il a avancé au sujet du nombre des hommes qui sont à Saint-Jean.

IV

A Saint-Jean, le 24 août 1760.

J'ai l'honneur de vous instruire que les ennemis ont démasqué une batterie, hier à quatre heures après-midi, de seize pièces de canon et une chambre à bombes de huit mortiers, à ce que disent les habitants et blessés qui en reviennent ce matin. Les ennemis ont fait un feu continuel toute la nuit. Je reçois en ce moment une lettre de M. de Bougainville en remerciement des saucissons que je lui ai envoyés ; il me prie de continuer. Je fais travailler à force pour être à même de lui en envoyer ce soir. Il m'envoie huit blessés, dans le nombre desquels il y en a un de la marine auquel il faudra couper la cuisse. Il y a eu un sergent et trois soldats de Berry tués. Je vais faire passer les blessés à Chambly tout de suite, n'ayant rien ici pour les panser, d'autant plus que les sauvages, avant de partir, ont enfoncé la chambre de M. Dubuisson et pris le linge et les médicaments qui y étoient. On dit que les ennemis sont venus par trois fois, avec cinq berges, pour couper la chaîne. Ils ont toujours été bien reçus par les grenadiers qui étoient dans les *fredoches*, et sur lesquels on tiroit à mitraille.

Il ne nous reste plus de sauvages ; M. de Saint-Luc en a conservé sept avec beaucoup de peine, qui doivent partir cette après-midi pour aller faire un prisonnier.

M. de Noguères, commandant les volontaires de Royal-Roussillon, est parti ce matin avec vingt hommes;

il a pris des vivres pour trois jours et doit aller, en suivant le coteau, jusqu'à la rivière à la Colle.

M. de Langy vient de partir avec vingt-cinq Canadiens et les deux Boileau, père et fils, avec cinq jours de vivres, pour aller à la chute de la rivière au Brochet pour voir s'il n'y auroit point aucune colonne qui eût percé dans cet espace pour aller joindre M. Murray. Je suis hors d'état d'envoyer d'autres découvertes, faute de guides; mais si ces deux sont bien faites, elles nous instruiront si les ennemis font aucun mouvement. Les blessés venus de l'Ile-aux-Noix disent qu'on n'entend point de bruit dans le camp anglois. M. de Bougainville me marquoit hier la même chose.

Hotchig, qui a rapporté une chevelure, prétend avoir mis toute l'armée en combustion; il a fait plusieurs décharges, avec ses cinq hommes, sur les troupes, qui se jetoient à l'eau avec beaucoup de confusion, et il n'a point été suivi. Jugez, si le parti de mille hommes avoit eu lieu, s'il n'auroit point fait quelque coup avantageux.

Tous les Canadiens disent entre eux qu'ils resteront : les uns jusqu'à mardi, et les plus raisonnables jusqu'à vendredi, et qu'après ce temps ils retourneront chez eux. Jugez si on peut compter sur pareille troupe. Je joins ici un état de ceux attachés à Royal-Roussillon qui ont déserté la nuit dernière, malgré le ban que je fis battre hier au soir, par lequel il étoit défendu de s'absenter du camp sous peine de vie.

Vous voyez par là, Monsieur, dans quelle situation je vais me trouver, et que je ne puis compter que sur les deux bataillons qui ne montent qu'à quatre cents hommes.

M. de Lapause me dit que votre intention étoit que je laisse un capitaine et soixante hommes à Chambly, dans le cas que je fusse forcé de faire ma retraite. Comme il n'en est pas question dans vos instructions ni celles de M. le marquis de Vaudreuil, je vous prie de m'envoyer vos ordres à cet égard. Quand aux souliers tannés, ils sont si mauvais que pas un soldat n'en a voulu. Les peaux de chevreuil sont presque dans le même cas, et je n'ai pu me dispenser d'en donner à cette armée qui est nu-pieds et qui fait de continuelles découvertes autour du camp.

Je vous demande la continuation de votre amitié, et je suis avec autant d'attachement que de respect, etc.

V

A Saint-Jean, le 27 [août 1760],
à cinq heures du soir.

Vous verrez, par la lettre que M. de Bougainville écrit à M. le marquis de Vaudreuil, qu'il y a plusieurs berges de passées, et qu'on a entendu embarquer beaucoup d'artillerie à bord des bâtiments pris sur nous; qu'il ne sait si c'est pour ici, pour l'île, ou pour la Prairie-à-Boileau. M. de Noguères, qui vient de l'Ile-aux-Noix, me dit avoir vu cinquante-cinq berges passées, et peut-être ce soir y en aura-t-il plus de cent; ainsi vous voyez que la communication est entièrement interceptée. Je suis persuadé qu'au premier sud-ouest, les ennemis paroîtront devant ce fort. J'ai deux bateaux au bivouac à deux lieues d'ici, nuit et jour, qui

découvrent de fort loin et qui ont ordre dès qu'ils verront les barques et une quantité de berges, de m'envoyer un bateau en diligence, pour m'avertir avec des signaux qu'il doit faire à vue du fort, afin que je puisse faire ma retraite tant par eau que par terre en bon ordre. Il me paroît que M. de Bougainville fait une proposition qui ne peut point s'exécuter, parce que nous courrions risque d'avoir l'un et l'autre la communication coupée, si je m'avançois à moitié chemin comme il le dit. M. de Lapause lui a fait dire par M. de Noguères de tenir selon les instructions que vous lui avez données ainsi que Monsieur le général. M. de Noguères a rencontré deux partis en son chemin, qu'il a heureusement évités. Vous ne devez pas douter qu'ils ne soient maîtres du Nord moyennant leur marine, et qu'il sera dorénavant de toute impossibilité de faire passer aucune nouvelle à l'île, ne trouvant de guide qui veuille se charger d'y conduire personne ni d'y aller seul.

Un des bateaux du bivouac a ce matin été chassé par une berge qui a rétrogradé du petit détroit.

M. de Noguères part pour avoir l'honneur de vous rendre compte, ainsi qu'à Monsieur le général, de la position de M. de Bougainville.

Je vous serai bien obligé, mon général, de vouloir avoir attention que, lorsque Monsieur le général m'enverra des ordres, ils soient clairs et point embrouillés, afin qu'ils me servent de justification et qu'il n'y ait point de porte de derrière. Vous êtes trop de mes amis pour permettre qu'on me mette dans un mauvais cas.

J'ai l'honneur d'être avec autant d'attachement que de respect, etc.

VI

[29 ou 30 août 1760].

...Il * n'est pas douteux que les ennemis étant maîtres de l'Ile-aux-Noix, n'envoient toute leur marine à Saint-Jean. Dès que je serai instruit de leur marche, je ferai la mienne sur la Prairie, ce qui, je crois, ne tardera pas. J'apprends à ce moment l'arrivée d'un diable avec beaucoup de monde qui vient vers Saint-Jean. Il n'est pas douteux qu'il ne soit escorté de beaucoup de berges, ce qui fait que je vais songer à ma retraite. On m'annonce aussi cent cinquante hommes de l'Ile-aux-Noix qui sont près d'arriver ici.

J'ai l'honneur d'être avec autant d'attachement que de respect, etc.

VII

A la Prairie, le 1er septembre 1760.

J'ai l'honneur de vous informer que nous n'avons des vivres que jusqu'au 5 inclusivement. Je vous prie d'avoir la bonté de nous en envoyer, si vous croyez que nous soyons dans ce camp-ci. Il y a ici près de quatre cents sauvages qui ne laissent pas que de consommer

* Ceci est la fin d'une lettre dont le commencement manque.

beaucoup. Il y a aussi trois cent vingt-quatre habitants de la côte du Nord avec M. de Langy. Aucun des bataillons n'en a, à la réserve de Royal-Roussillon qui en a une centaine qui font la navette de la côte au camp, de façon qu'ils ne peuvent être utiles à aucun service, ne pouvant les trouver quand on en a besoin.

J'ai donné des ordres pour qu'il y eût ce soir cinquante hommes de la Prairie avec leurs chevaux de rendus ici pour servir avec M. de Belcour ; ils commencent déjà à s'assembler.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint un mémoire de M. de Chourses *(sic)*, qui désireroit avoir l'aide-majorite de son bataillon ; il vous expose ses raisons, qui me paroissent être valables.

J'ai eu l'honneur de vous prier ce matin d'ordonner qu'on nous envoyât de l'eau-de-vie et du sel, articles desquels il est impossible de se passer ; j'espère que vous me les enverrez par la première occasion.

J'ai l'honneur d'être avec autant d'attachement que de respect, etc.

ROQUEMAURE.

P. S. — J'ai chargé M. de Laas de la partie des vivres et de veiller à ce qu'il n'en soit point fait de fausse consommation. Vous l'aviez chargé de mettre les milices en ordre ; mais n'y en ayant pas d'autres que celles de M. de Langy, il n'a eu rien à faire.

VIII

A la Prairie, le 1er septembre [1760],
à huit heures du soir.

Je ne puis me dispenser de vous marquer la position de l'armée, qui est des plus déplorables pour moi et pour tous les officiers. Le mécontentement ne fait qu'augmenter. La désertion est totalement dans l'armée, même dans les grenadiers, qui partent par demi-douzaine à la fois. J'avois mis, comme vous me l'aviez ordonné, cent hommes de troupes de garde au pont et autant de miliciens, de plus une grand'garde de cinquante hommes en avant du camp ; chaque bataillon en fournissoit en outre une aux bateaux qui leur ont été distribués. Lorsqu'il a été question à l'ordre de faire relever ces postes, les majors ont dit unanimement qu'ils étoient dans l'impossibilité de le [faire], et m'en ont fait voir l'état. Je vous envoie celui de Guyenne. Tous les bataillons étant de la même force, il vous sera aisé par celui-là de juger des autres. J'ai donc été obligé de retrancher les gardes et de ne mettre que cinquante hommes de troupes avec cent miliciens au pont, et de faire monter vingt grenadiers à la place des cinquante hommes qui couvroient notre camp. Si nous restons encore ici quelque temps, je serai obligé de tout retrancher. Ce qui me désespère le plus, c'est que les officiers marquent encore plus leur mécontentement. Ils me représentent qu'avec un pareil vent, qui continue depuis, s'il venoit une alerte, il seroit impossible de nous embarquer.

Le commis du munitionnaire a demandé à M. Cadet trois à quatre mille rations de pain fait pour demain. Il est indispensable qu'il soit rendu ici à midi. Le biscuit qu'on a voulu donner s'est trouvé moisi, et les habitants l'ont refusé.

Quant à la cavalerie, il n'est encore venu que dix hommes, et j'ai été obligé d'envoyer les grenadiers pour forcer les habitants à marcher avec leurs chevaux. Jugez combien ils tiendront, si on parvient à les rassembler.

Depuis l'ordre donné, on vient de me dire que sur les dix-neuf hommes qui restoient du régiment de Guyenne, il en a déserté six, dont quatre grenadiers.

Vos ordres et vos conseils me seront fort utiles dans ces circonstances. Il me paroît par la lettre que m'écrit M. de Bourlamaque que son armée fond comme la mienne.

J'ai l'honneur d'être avec autant d'attachement que de respect, etc.

IX

A la Pointe-Saint-Charles, le 3 septembre 1760.

J'ai l'honneur de vous informer de mon arrivée, avec beaucoup de pluie. J'ai laissé, comme vous me l'avez ordonné, M. de Noguères à la Prairie, et ordre à M. de Belcour de se rendre à Longueuil avec sa troupe ; mais aucun cavalier ne veut le suivre. Les miliciens attachés

à Royal-Roussillon n'ont pas voulu marcher; ceux de M. de Langy s'en vont à force.

M. de Laas écrit à M. Cadet pour le prévenir qu'il a resté à la Prairie quatre cent cinquante pains que nous n'avons pu emporter par rapport à la pluie. Il faut que M. Cadet les envoie chercher et en même temps de quoi les couvrir. M. de Laas a fait passer pendant la nuit quinze bœufs à Longueuil. Les troupes sont payées en vivres pour aujourd'hui et demain, et la marine pour après-demain.

Je vous serai obligé de m'envoyer deux chevaux pour servir d'ordonnance. Ils pourront prendre des selles que nous avons portées de la Prairie.

J'ai l'honneur d'être, avec autant d'attachement que de respect, etc.

LETTRES DE M. DE BOUGAINVILLE *

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

I

A l'Ile-aux-Noix, ce 4 mai 1760.

Agréez mon compliment sur votre belle victoire. J'en suis d'autant plus enchanté que j'y vois belles manœuvres dans l'action, diligence incroyable dans votre marche et fermeté faite pour être citée. Ma foi ! vous serez notre père, puisque vous nous avez rendu l'honneur. Et, ne prissiez-vous pas la ville, vous n'en serez pas moins couvert de gloire. Ah ! mon général, vous n'avez pas voulu que je fusse avec vous ! J'en ai une douleur mortelle. Mais, dans ce métier, il faut

---

* M. de Bougainville, venu au Canada en qualité de premier aide de camp de Montcalm, avait été promu en 1759 au grade de colonel et servit en cette qualité durant le siège de Québec. Il fut chargé en 1760 de la défense du fort de l'Ile-aux-Noix. Il devint dans la suite le grand navigateur connu du monde entier.

obéir et non choisir. Nous avons bien perdu ; il n'étoit pas possible de le faire à moins. C'est ici une jubilation sans égale. Nous attendons avec impatience des nouvelles de la suite. C'est affaire à vous pour ne pas perdre de temps.

Rien ici de nouveau ; nous travaillons tandis que vous gagnez des batailles.

Je suis avec respect, etc.

II

A l'Ile-aux-Noix, ce 17 mai 1760.

Comme les sauvages étoient fort pressés de partir, je n'eus pas le temps de vous rendre compte de leur voyage ; mais je priai M. le marquis de Vaudreuil de vous envoyer la lettre que je lui écrivis, et je ne doute pas qu'il ne l'ait fait. Depuis ce temps, rien ici de nouveau. Les bâtiments se sont retirés. J'ai proposé à M. le marquis de Vaudreuil d'essayer d'enlever le brigantin, s'il vient encore se mouiller aussi près de nous qu'il l'a fait, sans avoir aucune berge en avant de lui, et il a agréé le projet. Je ne le tenterai qu'autant que j'y verrai une certitude morale du succès, et, à tout événement, je ne compromettrai rien. Nos travaux avancent autant qu'il est possible avec aussi peu de monde. Les banquettes sont presque finies, et, pour trouver de la terre, il a fallu augmenter de six pieds le fossé presque dans tout le contour. Nous avons

quarante pièces de canon en batterie, dont vingt-neuf déjà sur affûts de campagne. J'ai fait faire des plates-formes volantes pour que les affûts marins puissent servir à toutes les embrasures. J'ai fait aussi tendre une troisième chaîne au sud, composée d'un gros câble encadré dans des pièces de cèdre. J'espère qu'elle sera solide. Nous travaillons maintenant à établir des communications, à dessécher l'île, et nous commençons les ouvrages extérieurs.

Je pense que maintenant le sort de Québec est décidé, et je brûle d'impatience d'en savoir le dénoûment. Je suis convaincu qu'il n'y a qu'un secours d'Europe qui puisse empêcher votre conquête. Je le répète toujours : Québec pris, la colonie est sauvée !

Je suis avec respect, etc.

III

A l'Ile-aux-Noix, ce 25 mai 1760.

J'ai appris avec un chagrin proportionné à la mauvaise nouvelle, celle de l'arrivée du secours qui vous a forcé de lever le siège. Je me représente aisément tout l'embarras qu'a dû vous donner un pareil déblaiement et quelles en doivent être aujourd'hui les suites. Le début de votre campagne méritoit que la France vous mît en état de la finir comme vous l'aviez commencée. Je ne conçois pas qu'il ne soit seulement point venu une corvette nous avertir qu'on ne pouvoit ou ne vouloit pas nous secourir. Jamais troupes ne se sont

trouvées dans une position pareille à la nôtre. J'ai fait rester à Chambly le canon pris le 28 avril, en attendant que vous ayez la bonté de me mander si sa destination n'a point changé. Nous continuons nos travaux, et les soldats s'y portent avec ardeur quoiqu'ils n'aient aucune foi à la monnoie qui les paye. Les outils, surtout pelles de fer, nous manquent. Si vous étiez en état de nous en faire passer, je vous en serai obligé. Nous avons vingt-cinq Abénaquis en parti depuis le 19 avec M. Outlaw. Dès qu'ils seront de retour, j'aurai l'honneur de vous rendre compte de leur voyage.

Je suis avec respect, etc.

IV

Ile-aux-Noix, 15 juin 1760.

J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 et le 14. Je vous remercie de celles venues de France que vous avez eu la bonté de me faire passer. Je vous en envoie une qui détaille bien notre position intérieure et extérieure. Elle est d'un homme instruit et éclairé. Je ne vous fais point de réflexions sur ce qu'elle contient ; vous les ferez mieux que moi. On me mande en propres termes que Mercier a un pied de nez et que la mémoire de M. de Montcalm est en vénération. Mon frère m'écrit que j'ai une pension, sans savoir la quantité. Je ne doute pas que vous ne soyez lieutenant général cette année. L'enthousiasme pour ce pays n'a point été changé en France par l'affaire

du 13. Jugez, mon général, à quel point le portera celle du 28 avril. Je crois pouvoir d'avance vous en faire mon compliment.

Je n'ai pu retenir plus longtemps cette canaille sauvage. Hier seulement, ils me montrèrent une lettre du missionnaire du Sault qui marque que ces sauvages partent pour voir le champ de bataille de leurs camarades. Ils n'avoient ni chef de guerre, ni chef de cabane, tous jeunes gens mêlés de plusieurs Anglois adoptés. Ils retournent au Sault, voyant que je persistois à ne pas les laisser aller en avant, sous le prétexte qu'ils étoient trop peu et que je ne voulois pas exposer de si chers enfants. Du reste ils sont très contents de moi ; car je les ai fort caressés.

Hier, à cinq ou six heures, nous avons entendu vingt-trois coups de canon, tirés sans doute par les bâtiments qui sont entre la Pointe-aux-Fers et le Moulin. J'imagine que c'étoit en réjouissance de la levée du siège de Québec qu'ils venoient d'apprendre. Je voudrois pouvoir faire fouiller la rivière Chazy.

J'envoie à Saint-Jean pour le potier, et je tâcherai qu'il se mette en œuvre s'il y a moyen. J'espère, mon général, que, s'il étoit décidé que les ennemis n'en veulent point à ceci et que vous eussiez un coup [de] collier à donner ailleurs, vous voudrez bien ne pas [me] laisser encore derrière ; j'en serois inconsolable.

Je suis avec respect, etc.

DE BOUGAINVILLE.

P. S. — Effectivement, le M. Saint-Simon est une bonne jambe ; on avoit raison de le dire. J'aurai la discrétion que vous me recommandez.

V

Ile-aux-Noix, 2 août 1760.

M. de Lapause m'a remis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il a vu la situation de tout ceci et vous en rendra compte. Je compte que les ennemis démasqueront demain une grande diable de batterie qui est presque à portée de fusil de nous. Ils ont fait des abatis immenses. Il y a peu de monde pour une île aussi immense. Les ouvrages extérieurs ne sont pas finis ; l'ancien retranchement ne soutiendra pas un jour de canonnade ; n'importe, nous ferons de notre mieux.

Je suis avec respect, etc.

VI

Ile-aux-Noix, 16 août 1760.

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré le 14. Je désire fort que les ennemis ne soient pas établis à Sorel. Cette position, une fois prise par eux, resserreroit beaucoup la nôtre et gêneroit entièrement la communication. Il court ici des bruits dont j'ai vainement recherché la source, que M. de Bourlamaque a été tué ; mais je n'y ajoute aucune foi, puisque vous ne m'en mandez rien.

Le sieur Gonneville est revenu cette nuit ; il n'a pas été plus loin que le Moulin-à-Foucault, où il est resté

embusqué depuis son départ. Il dit que la petite flotte des ennemis est augmentée du troisième chebec et de deux espèces de tartanes, et que ces bâtiments croisent entre la Pointe-aux-Fers et l'Ile-La-Motte. Il croit avoir vu quelque fumée sur cette île. J'envoie le sieur Saint-Onge dans un petit canot de découverte reconnoître les bâtiments dernièrement arrivés.

Joseph et ses Abénaquis m'ont abandonné, malgré l'eau-de-vie que je leur avois donnée pour les retenir ici. M. de Langy n'en est pas moins parti avec des Canadiens choisis pour aller fouiller toute la baie de Missiscoui. Il devient plus essentiel que jamais d'avoir ici du monde propre à faire cette découverte.

Je suis avec respect, etc.,

DE BOUGAINVILLE.

P. S. — Ce 16 à midi. — Je crois que voici l'armée ; le brigantin, deux chebecs et plusieurs batteries flottantes sont mouillés où se tenoit notre bivouac. Beaucoup de berges ont été vues ; plusieurs même dans notre bassin. Voici, Monsieur, le temps de faire découvrir de votre côté sur la baie et sur la rivière Chazy. Langy est ce matin parti pour la baie ; mais il va m'être impossible de mettre personne hors de mon île ; car les ennemis ont déjà débarqué du monde nord et sud.

VII

Ile-aux-Noix, 21 août 1760, à midi.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier.

Des deux cents Canadiens que vous m'annoncez, il n'en ait arrivé que quatre-vingts, et il n'est encore venu aucun matelot. Mais je dois avoir l'honneur de vous dire encore que, ce renfort fût-il venu entier, je n'aurois en tout que douze cents combattants, avec lesquels, ayant toutes les parties de l'île à garder à la fois, je ne puis vous répondre d'empêcher les ennemis d'y débarquer. J'ose vous assurer que tout ce qui sera possible, je le ferai ; mais, l'année dernière, il y avoit ici trois mille hommes et on n'y en trouvoit pas assez. L'île est immense, et je dois éviter toute disposition qui me mettroit dans le cas d'être enlevé d'un coup de main. D'ailleurs, il n'y a pas ici un canonnier qui sache pointer. Lors du siège de Québec, on ne laissa dans ce poste que le rebut, et ils n'y sont pas devenus habiles. Il en faudroit au moins quelques-uns qui pussent être chefs de pièces. Vous remarquerez de plus qu'il n'y a pas un endroit de l'île à l'abri. Lorsque les batteries ennemies y joueront, il faudra que tout le monde soit à la belle étoile ; nul blindage, nul coin que le boulet ou la bombe ne laboure. J'entre dans ce détail, non que je sois intimidé par l'armée qui m'avoisine, mais afin qu'on tienne pour certain, ce qui l'est, qu'il s'en faut beaucoup que nous ne soyons inexpugnables. Voilà le vrai. Après

cela, comptez que les troupes et moi ne manquerons ni de vigueur ni de tête, et que si nous sommes pris, d'autres l'auroient été.

J'en reviens aux canonniers ; il n'y en a pas un seul ici qui sache tirer une bombe.

Je suis avec respect, etc.

VIII

Ile-aux-Noix, [22 août 1760],
à trois heures après-midi.

Le paquet de Saint-Jean est arrivé, et j'en suis enchanté. Vous aurez vu la lettre que j'ai ce matin écrite à M. le marquis de Vaudreuil. Je suis forcé de lui dire les choses telles qu'elles sont, parce qu'on s'en prendroit à moi avec raison, si j'avois fardé la marchandise. Malgré toute la connoissance que j'ai de cette position, je n'en tirerai pas moins tout le parti possible, et comptez qu'il ne tiendra pas à moi que la colonie ne soit sauvée. Nous profitons du temps que les ennemis nous laissent pour travailler jour et nuit à nos dehors. Je soutiendrai le premier retranchement le plus longtemps possible ; mais je crains qu'en très peu de temps les batteries ennemies ne le mettent hors d'état d'être réparé. Je comptois qu'aujourd'hui ils en démasqueroient deux. Je crois qu'ils en font une troisième au-dessous des chaînes, qui enfileroit tous mes dehors et me feroit beaucoup de mal. Je tâcherai de retarder cet

ouvrage ; car l'épaulement qui m'en mettra à l'abri n'est pas à beaucoup près fini. J'ai détaché M. Valette avec les trois piquets de terre et quatre-vingts Canadiens à poste fixe au bas de l'île. J'y fais faire un retranchement en arbres qui appuiera aux abatis de la droite et de la gauche, et sera protégé par le blockhaus où je place quatre pièces de canon. Je pousse avec la plus grande vivacité possible mes redoutes avancées. Une partie pour laquelle je crains est le flanc qui joint la gauche du nouveau retranchement au demi-bastion droit de l'ouvrage à corne. Si je vois que les ennemis s'attachent à le battre, je ne perdrai pas un moment à faire en arrière une seconde ligne.

Reste à savoir maintenant quel est le projet des ennemis. Il est clair qu'ils nous canonneront et bombarderont ; mais trois mille hommes suffisent pour les frais de cette sérénade ; l'armée ne passera-t-elle pas outre par le nord ou le sud ? ... * ne revient pas, et j'en suis inquiet. Je désire des nouvelles avec impatience. Il faut de Saint-Jean des découvertes continuelles au nord et au sud.

Communiquez, je vous prie, cette lettre à M. le marquis de Vaudreuil ; je ne multiplie point le papier, car, si le convoi étoit pris, il lui seroit plus facile de détruire une seule lettre.

Je suis avec respect, etc.

* Un nom illisible.

IX

[Billet sans date]

M. de Bougainville a assez de vivres.

Il faut lui faire passer mille livres de poudre et quatre mille livres de balles, des haches, pelles de fer et outils de toute espèce ;

Et de l'eau-de-vie indispensablement ;

De la mèche,

Un sergent d'artillerie.

X

État des troupes qui se trouvent à l'Ile-aux-Noix.

Six piquets faisant	285	hommes.
Régiment de Guyenne	250	"
Miliciens	178	"
Régiment de Berry	240	"
Miliciens	180	"
Miliciens venus avec M. de Lapause.	77	"
Ouvriers	50	"
Canonniers	24	"
Officiers	55	"
Employés, commis, boulangers	20	"
Matelots et officiers mariniers	37	"
Domestiques	57	"
Total	1,453	hommes.

XI

M. DE BOUGAINVILLE A M. DE ROQUEMAURE

Ile-aux-Noix, 24 août [1760], au matin.

J'ai reçu cette nuit, Monsieur, les saucissons dont je vous remercie bien. Je vais les faire compter et je vous en enverrai l'argent par la première occasion. Continuez, je vous prie, de m'en envoyer le plus qu'il vous sera possible. Je vous recommande mes blessés que je vous fais passer. Nous avons eu de plus un sergent de Berry et trois soldats tués. Nous sommes à la belle étoile ; pour toute nourriture, la bombe et les boulets labourent toutes les baraques.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous souhaiter le bonjour.

XII

LE MÊME AU MÊME

Ile-aux-Noix, 25 août [1760],
au matin.

Voici, Monsieur, la plus malheureuse aventure du monde que nous venons d'essuyer. La grande tartane et la barque à Saint-Onge sont prises. Ce matin, la tartane et quatre jacobites étoient mouillés au bord de l'île, hors de portée des batteries ennemies, sous la protection d'un poste de deux cents hommes. Les ennemis ont conduit vis-à-vis sept ou huit pièces de campagne et ont sur-le-champ battu cette marine. Le sieur

Lesage a coupé son câble pour se tirer de la portée de ce feu. Il a été tué dans ce moment. Partie des matelots s'est sauvée à la nage ; les autres ont été se rendre aux ennemis. J'ai sur-le-champ envoyé avertir Saint-Onge, qui étoit mouillé vis-à-vis la rivière du Sud, de gagner le large, et j'ai envoyé pour le soutenir les jacobites et l'autre tartane.

Les ennemis ont avec diligence traîné leur artillerie contre Saint-Onge. Il s'est échoué sous leur feu. Les autres bateaux n'ont, malgré mes ordres, osé lui donner secours, et il s'est rendu. Le vent étoit nord-ouest et par conséquent contraire à sa retraite. Dans ce moment, la gabare se retire ; mais, ne pouvant aller à la rame, je crains bien qu'elle ne soit prise, le reste de notre marine étant détestable. Voilà donc la communication bientôt coupée : car certainement les ennemis, ou feront les plus grands efforts pour rompre les chaînes, ou bien feront le portage de leurs berges, maintenant qu'elles auront ..... * Envoyez ma [lettre à M. le marquis] de Vaudreuil [pour qu'il me donne] des ordres, et ..... donc dix-huit jours .... marquerez. Ainsi ..... [je] n'ai point assez de bateaux [pour] embarquer tout le monde, [dans le cas où l'on] voulût nous faire replier.

Réponse par le ..... sauvage ou dans un petit canot par des gens sûrs et déterminés.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous souhaiter le bonjour.

* La fin de cette lettre étant déchirée à certains endroits, nous indiquons les lacunes par des points ; les mots entre crochets ont été rétablis d'après le sens.

LETTRES DE M. DE LAPAUSE *

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

I

A Saint-Jean, le 20 août 1760.

J'arrive et vais partir pour l'Ile-aux-Noix. M. de Roquemaure vous aura rendu compte qu'il a laissé vingt soldats à Chambly, avec dix de la marine et vingt miliciens commandés par un lieutenant, vingt soldats et

---

* Le chevalier de Lapause, aide-major au régiment de Guyenne, était un officier de mérite dont Montcalm faisait le plus grand cas, jusqu'au point de l'appeler " un homme divin " dans une de ses lettres à Lévis (17 août 1756).

Aucun officier ne fut recommandé aux ministres avec autant de chaleur, tant par Montcalm que par Lévis. Dans un *Mémoire* adressé à la cour en 1760, Lévis disait de lui : " Cet officier avait mérité depuis plus de cinq ans que feu M. le marquis de Montcalm demandât pour lui le grade de colonel avec la plus vive instance ; il n'a cessé, ainsi que moi, depuis de la réitérer. Il a mérité et mérite les plus grands éloges... Je crois qu'il est du bien du service de le mettre dans la route des premiers emplois... étant propre à tout ce qu'on voudra l'employer. Il a l'expérience, les talents et la naissance pour mériter un régiment, mais non les moyens ". — *Lettres de Lévis*, p. 440.

vingt habitants à Sainte-Thérèse ; moyennant ce et les deux compagnies et un détachement en outre qu'a retenu M. de Bourlemaque, ce bataillon est très foible.

Il arrive un détachement de M. de Bougainville qui venoit chercher des munitions ; mais il n'y a que six cents livres de poudre. J'ai ordonné à Chambly qu'on en fît passer deux milliers avec huit de balles. Hier, Royal-Roussillon a eu deux hommes blessés en allant à l'Ile-aux-Noix ; on n'a point tiré sur le détachement qui arrive ; c'est quelques Moraïgans qui rôdent au nord. Il a déserté un soldat de la marine à M. de Bougainville.

Il manque de bœufs dans cette partie. Si M. Cadet n'en envoie lever, ce camp manquera, M. de Bougainville ayant pris les animaux qui étoient dans les environs.

Il n'y a que neuf cents livres de farine à Chambly, et à Saint-Jean de quoi faire vingt-quatre mille rations. Ces vivres ne dureront tout au plus que pour douze jours, si les sauvages arrivent, et il n'y a rien à pouvoir faire passer à M. de Bougainville. Il faudroit faire arriver des farines de Saint-Ours et faire remonter de cette partie, où vraisemblablement sont les bateaux de Berry et de la Sarre, le plus qu'on pourra à Chambly.

Je vais mener vos miliciens de Royal-Roussillon à M. de Bougainville avec les ouvriers de la barque ; les matelots vont suivre à mesure.

La Reine arrive ce soir. On fera partir les cent miliciens de ce bataillon à mon retour, si M. de Bougainville ne peut s'en passer.

Il faudroit qu'on envoyât ici de l'eau-de-vie pour les blessés qu'il pourra y avoir; mais il faut la faire envoyer en baril et la faire suivre à vue; car on y met de l'eau en chemin, ce qui la rend de nul effet pour cet usage; il faudroit aussi quelques linges, charpie et médicaments.

Je suis avec l'attachement le plus inviolable et le plus profond respect, etc.

A la suite de cette lettre, M. de Bourlamaque a ajouté :

Il n'y a rien à faire passer à M. de Bougainville; il a assez de farine et de bœufs.

Il doit passer de Saint-Ours à Chambly des farines et de là à Saint-Jean; je crains qu'il n'y en ait que trop à ce fort. On fait une levée de bœufs pour Saint-Jean. J'ai fait passer à ce dernier fort du linge et charpie; il y avoit de l'eau-de-vie camphrée rendue depuis quelques jours.

II

A Saint-Jean, le 22 août [1760],
à dix heures du matin.

Je suis arrivé à l'entrée de la nuit. Point de nouvelles de l'Ile-aux-Noix. Il *y* a eu hier à sept heures du soir une grande fusillade qui a duré une heure. On a tiré beaucoup de canon jusqu'à onze heures; du depuis on tire peu. Il a beaucoup plu toute la nuit.

M. de Noguères est parti cette nuit avec deux hommes pour tâcher d'y pénétrer. On n'a trouvé aucun Canadien qui voulût y aller et qu'un seul qui voulût l'accompagner. Les Boileau arrivoient de la découverte.

J'ai trouvé ici les deux lettres écrites hier par M. le marquis de Vaudreuil à M. de Bougainville. MM. de Roquemaure et de Poulariés ont trouvé, ainsi que moi, que celle que je vous renvoie ne pourroit que mettre M. de Bougainville dans l'embarras pour savoir celle qui étoit postérieure. J'aurois pu réparer cela ; mais elle servoit d'ordre formel pour la retraite. D'ailleurs, il paroît impossible qu'il puisse exécuter ce qu'on lui prescrit, et difficile même par les mauvais chemins qu'il puisse nous amener grand monde, quand même il ne seroit pas contrarié par les ennemis, nombre d'officiers et soldats n'étant pas en état de faire cette route dans assez peu de temps pour ne pas craindre que l'ennemi ne les devançât en descendant par la rivière. La lettre envoyée et celle qu'il a de vous lui disent assez pour le faire retirer, s'il croit la chose possible et nécessaire. J'ai chargé M. de Noguères de lui dire vocalement, de la part de M. de Vaudreuil et de la vôtre, de se défendre, mais, plutôt que de se rendre, de se retirer avec tout ce qu'il pourroit emmener, s'il lui étoit possible, et que, s'il se voyoit à même d'être emporté de vive force, il n'avoit qu'à agir suivant l'exposé ci-dessus, suivant que les circonstances pourroient le lui permettre, mais que le soutien de son poste étoit essentiel pour prolonger la défense du Canada. Voyez si vous approuvez cela. Il m'a paru que c'étoient vos intentions et celles de M. de Vaudreuil. Je crains malgré cela qu'on n'abandonne

trop tôt ce poste, dont il ne nous reviendra que peu de monde ; et, si la défense de nos postes ne fait pas honneur à nos armes, il est à craindre que la suite ne soit pas plus avantageuse.

J'ai trouvé M. de Roquemaure disposé pour sa retraite, qu'il ne fera que lorsque les découvreurs sur la rivière lui annonceront l'ennemi ou que l'Ile-aux-Noix ne soit prise ou abandonnée. On laissera M. de Villejoin dans ce fort avec une vingtaine d'hommes pour y mettre le feu à la dernière extrémité, et avant qu'il soit totalement investi. On se retirera par la Savane ou par Sainte-Thérèse, si l'on est pressé ; les éclopés passeront par Chambly. On ira sur la rivière de Montréal ; on nous dépêchera un courrier alors et nous verrons s'il y a moyen de tenter fortune dans cette partie, ou s'il faudra qu'on repasse le fleuve. Comme, dans cette circonstance, ce corps se trouvera très affoibli, il est à observer qu'il ne pourra soutenir, dans la première supposition, longtemps la rivière de Montréal, d'où il sera obligé de veiller sur les mouvements des ennemis par Chambly sur la Prairie. On a ici très mauvaise opinion des Canadiens ; on leur attribue beaucoup de mauvaise volonté et de mauvais propos ; on n'a pu en trouver pour envoyer à l'Ile-aux-Noix ; les Boileau arrivent de la découverte ; M. de Noguères en a trouvé un seulement.

Ce camp sera payé en vivres jusqu'au 1er du mois ; il pourroit trouver encore de quoi vivre pour quatre jours à Chambly ou aux environs. Je fais passer trente quarts à la Prairie, où il faudroit que M. Cadet tînt un commis pour y faire cuire. M. de Lusignan aura assez

de vivres pour son poste ; il en pourra tirer de la rivière Chambly, s'il n'est point attaqué. Il y a deux mille trois cents livres de poudre dans cette partie. J'ai dit qu'on en fît passer mille livres à la Prairie, où il faut faire passer des balles pour les postes.

On y fera passer les *couvertes* du magasin, les équipages des troupes et les soldats malades. Il faudra destiner quelqu'un pour faire ce déblaiement. Berry et la Sarre ont leurs équipages à Chambly. Il faut qu'on envoie les charrettes de la Prairie et Longueuil à Chambly pour les transports, et y faire porter les ordres tout de suite.

J'attendrai vos ordres, mon général, pour vous joindre quand vous le jugerez nécessaire, m'ayant dit de rester ici jusqu'à ce temps. Je crois que nous ne tarderons pas à voir la flotte.

M. de Roquemaure compte envoyer demain M. de Lusignan à Chambly. Voyez s'il doit attendre son départ conformément à l'ordre donné.

Soyez persuadé, mon général, de mon zèle pour le service, et encore plus de l'attachement inviolable que je vous ai voué et du profond respect avec lequel je suis, etc.

LAPAUSE.

P. S. — Si vous vouliez avoir la bonté d'envoyer un cahier de papier à M. de Roquemaure.

III

A Saint-Jean, le 22 août 1760 *.

Je suis arrivé à l'entrée de la nuit. Point de nouvelles de l'Ile-aux-Noix; grande canonnade toute la nuit et fusillade jusqu'à sept heures du soir; du depuis cent vingt-cinq coups de canon tirés jusqu'à onze heures; du depuis on tire peu. La pluie continue; il paroît que les ennemis veulent avoir ce poste. On a fait partir cette nuit M. de Noguères avec deux hommes pour tâcher d'y pénétrer. J'ai trouvé ici les deux lettres écrites hier à M. de Bougainville. MM. de Roquemaure et de Poulariés ont trouvé ainsi que moi que celle que je vous renvoie ne pourroit que mettre M. de Bougainville dans un très grand embarras, soit pour savoir quelle étoit la postérieure, et servoit d'ordre formel pour faire sa retraite. Il est impossible qu'il exécute ce qu'on lui prescrit pour vivres; d'ailleurs, il ne peut le faire par eau et difficile qu'il puisse le faire par terre avec tout son monde, nombre des officiers et soldats n'étant pas en état de faire ce chemin. La lettre envoyée lui en dit assez pour le faire retirer, si la chose est possible. J'ai chargé M. de Noguères de lui dire vocalement les intentions de M. de Vaudreuil et les vôtres, et qu'on l'avoit chargé de lui notifier de bien se défendre, mais, plutôt que de capituler, de se retirer avec tout ce qu'il pourroit emmener; que, sur

* Cette lettre est presque identique à la précédente; cependant, le texte en différant quelquefois assez sensiblement, on a jugé bon de la donner aussi.

cet exposé, il pourroit prendre le parti, s'il se voyoit à la veille d'être emporté de vive force, que les circonstances pourroient lui permettre ; mais que le soutien de son poste, tant qu'il seroit possible, étoit un point essentiel pour prolonger la défense du Canada. Voyez, mon général, si vous approuvez tout cela. Je crains, malgré cela, qu'on abandonne trop tôt ce poste, dont il ne nous reviendra que peu de monde. Si la défense de nos postes n'est pas plus heureuse à nos armes, il est à craindre que la suite ne nous soit pas avantageuse.

J'ai trouvé M. de Roquemaure bien disposé pour sa retraite qu'il ne fera que lorsque les découvertes sur la rivière lui annonceront l'ennemi ou que l'Ile-aux-Noix fut prise. On laissera M. de Villejoin avec une vingtaine d'hommes pour y mettre le feu, lorsque l'ennemi en sera tout près et en assez grand nombre pour pouvoir l'investir par eau et par terre.

On se retirera par la savane sur la rivière de Montréal; les éclopés passeront par Chambly. On vous dépêchera un courrier dans ce moment, et vous verrez alors si vous voulez hasarder quelque chose dans cette partie ou qu'on passe le fleuve. Comme, dans cette circonstance, ce corps se trouvera fort affoibli, il est à observer que, dans la première supposition, il ne pourra tenir longtemps la dite position. On a mauvaise opinion dans ce camp des Canadiens ; on croit même qu'il ne feront pas un long séjour ici. Beaucoup de mauvaise volonté ; qu'un seul qui ait voulu accompagner M. de Noguères.

On a fait donner du pain à tout le monde [pour] jusqu'au 1er du mois ; on aura encore à Chambly ou ici

de quoi donner [pour] trois jours s'il le faut. On fera passer trente quarts de farine de Chambly à la Prairie. M. de Lusignan aura assez de vivres pour son fort avec environ deux cents minots de farine. Il pourra en retirer de la rivière Chambly, s'il n'est point attaqué, et s'il l'est, il en aura de reste.

On fera passer mille livres de poudre à la Prairie ; il en restera autant, et plus, pour le fort Chambly. Il faudra envoyer à la Prairie deux milliers de balles, et les *couvertes* seront envoyées aussi à la Prairie où M. Cadet devroit avoir un commis qui avisât au moyen de faire mettre en pain les trente quarts de farine.

Le commis des magasins doit y rester aussi et faire passer à Montréal les couvertes.

(Le reste manque).

IV

A Saint-Jean, le 28 août 1760,
à onze [heures du matin *].

* Voici un début qui accélère beaucoup l'expédition... [Nous] apprenons par un sergent égaré et qui est..... .....nous apprend que M. de Bougainville a abandonné.....au soir à dix heures et n'a laissé que Le Borgne..... Il nous assure qu'ils ont pris le chemin de la [Prairie].....assurant qu'ils auront

* Cette lettre est très abîmée ; les mots manquants sont remplacés par des points ; on a mis entre crochets ceux qu'on peut rétablir d'après le sens.

beaucoup de peine à.....et qui est fort long. Il dit qu'il y a grand.....dans le bois. On fait partir un détachement.....[pour aller] à deux ou trois heures d'ici pour ramasser les.....tâcher, s'ils peuvent, de découvrir la piste de M. [de Bougainville], le suivre pour le guider. Je crains.....plus de monde que nous n'eussions fait .....ce poste qui est abandonné sans avoir.....façon et où on n'a pas eu dix hommes tués.....au plus, à ce qu'assure le sergent; les ennemis..... malgré la prise de notre marine, a attaqué.....seroient vraisemblablement arrêtés encore à ce poste.....[Nous] allons reculer tous les jours; demain ce corps [va se] replier sur la rivière de Montréal et peut-être..... ....à la Prairie et dans l'île; c'est une grande perte .....poste; nous n'y avons acquis ni gloire ni profit ..... [Les] commandants de bataillons ont été d'opinion contre cette.....M. de Bougainville croit avoir des pièces valables [de] justification. Si j'eusse osé, j'aurois séquestré [les deux lettres] au lieu d'une, quoique celle qu'il a reçue le.....porte, s'il le croit de conséquence. Jamais poste ..... [dava]ntage. Il a cru apparemment que ce que je [lui faisois] dire n'étoit pas assez authentique.

Si les ennemis nous obligent demain de gagner..... .....[je] crois qu'ils ramasseront le détachement de M. de [Bougainville]. Ainsi, il y a à parier que, par la misère ou autrement, [il ne nous] viendra que peu de ce détachement.

.....dans le moment il paroît un diable .....soit suivi par un grand nombre de berges.

[Si l'ennemi nous contraint] de nous retirer, je ne sais ce que deviendra [M. de Bougainville]. Il arrive environ cent cinquante habitants de ceux qui ..... n'ont pas voulu suivre les troupes.....[au]trement, qui alloit partir pour ne pas ajouter au perdu ..... Il n'y a pas de temps à perdre pour préparer.....les moyens pour traverser ce corps de la..... M. de Roquemaure ne nous ramènera pas.....huit cents hommes. Si les Canadiens de ces environs tiennent, et.....il n'y a que ceux de l'autre côté du fleuve ..... Personne n'est disposé à combattre; les officiers [même] font connoître trop ouvertement leur façon de [penser].

On vient avertir qu'il paroît grand nombre de berges, ... le diable. Je crois que tout est dit pour cette partie.

Je suis avec l'attachement le plus inviolable et le plus respectueux, etc.

V

A Saint-Jean, le 28 [août 1760],
à six heures et demie du soir.

Heureusement, le détachement de M. de Bougainville, comptant arriver à la Prairie, s'est trouvé, après avoir marché jusqu'à trois ou quatre heures du soir, au-dessus du Détroit ; ce qui les a amenés à Saint-Jean. Ils sont heureux ; suivant les pratiques du pays, de trois jours ils n'eussent pénétré ce pays. Ils arrivent l'un après

l'autre ; les Canadiens passent dans le bois pour ne pas s'arrêter ici ; le peu de soldats qui arrivent vont filer à la Prairie, où il faut, en toute diligence, qu'on leur fasse trouver des vivres. J'écris au commis du munitionnaire de mettre tout en usage pour faire faire du pain, et de mander à M. Cadet d'en envoyer de Montréal et qu'il s'y trouve aussi des bœufs. Je mande à Chambly qu'on y fasse passer des farines. Nombre de Canadiens de ce camp ont perdu leurs vivres cette nuit dans une fausse alerte qu'il y a eu. Ainsi, mon général, il faut que le munitionnaire mette tout en usage pour donner des vivres aux débris du pauvre corps de l'Ile-aux-Noix qui est exténué et excédé de fatigue.

Le diable et les berges dont je vous ai parlé ce matin, ont arrêté au-dessus du détroit. Je suppose qu'ils prennent position à l'Ile-aux-Noix et que nous les verrons demain. M. de Roquemaure paroît décidé à se retirer. On fera en sorte d'attendre ici jusqu'au dernier moment pour sauver le plus de monde qu'il sera possible des gens qui sont perdus dans le bois. M. de Bougainville va arriver ; Launay et Manneville le sont, ayant trouvé un canot au détroit. On porte sur un brancard M. de Trivio. On n'a reçu d'aujourd'hui aucune de vos nouvelles.

Attendez-vous, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, que nous serons demain derrière la rivière de Montréal, et en petit nombre.

Vos ordres, mon général, sur ce que vous désirez que je fasse. Soyez persuadé de mon zèle, de l'attachement sincère et du profond respect avec lequel je suis, etc.

LETTRES DE M. DE LAAS *

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

I

A Saint-Jean, [sans date], midi.

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'en conséquence des ordres de M. de Bourlamaque, j'ai quitté son armée, et que je me suis rendu ici avec les deux compagnies du régiment qui étoient au Vieux-Saint-Ours.

M. de Roquemaure est au désespoir ; sa petite armée diminue à vue d'œil, et, si ceci continue, elle se trouvera bientôt réduite aux deux bataillons de troupes réglées. Les sauvages sont tous partis ; il n'en reste plus qu'une quinzaine qui ont leurs paquets faits et qui ne tarderont pas à suivre les autres. Les Canadiens, qui arrivent par petites bandes, ne trouvant pas à se loger, se cachent, et on ne sait où les trouver. Il faudroit qu'il

---

* M. de Laas était capitaine au régiment de la Reine.

y eût quelque officier de la marine pour en faire des rôles et en prendre soin. Si M. de Vaudreuil ne nous envoie quelques sauvages affidés pour des découvertes, il est impossible que nous soyons avertis des mouvements des ennemis. A leur défaut, quelques voyageurs seroient bons ; plusieurs qui s'étoient mis avec les sauvages, s'en sont allés avec eux.

Il me semble qu'il auroit été bien essentiel qu'on eût envoyé à M. de Roquemaure un rôle des miliciens du second commandement qui devoit venir ici pour vérifier si la levée a été bien faite ; il me paroît qu'elle rend bien peu.

J'espère, mon général, que, si vous trouvez quelque occasion à m'employer, vous n'oublierez pas le zèle avec lequel je suis toujours prêt à me porter à tout ce qui peut contribuer au bien du service, et à m'acquérir votre estime et votre amitié. C'est avec ces sentiments et avec un profond respect que j'ai l'honneur d'être, etc.

De Laas.

P. S. — Nous n'avons pas entendu tirer à l'Ile-aux-Noix de la matinée, et nous n'en avons pas eu de nouvelles depuis minuit.

II

A la rivière de Montréal, le 30 août 1760.

M. de Roquemaure vient de me proposer, de la part de M. de Vaudreuil, le commandement d'un prétendu

corps de milices qu'il dit devoir s'assembler à Sainte-Thérèse pour la défense des Rapides. Je n'ai pas cru devoir l'accepter pour plusieurs raisons : premièrement, il est probable que les milices ayant quitté l'armée, elles ne s'assembleront pas à la vue de l'ennemi pour y faire ferme, surtout ne sentant pas un corps de troupes derrière elles pour les soutenir ; secondement, je pensois que je ne pouvois quitter le corps sans emmener un détachement de troupes relatives à mon grade ; je l'ai demandé à M. de Roquemaure qui n'a pas voulu me le donner. Je me souviens trop bien de la fugue que m'ont faite les Canadiens à Québec, pour que je m'expose à me déshonorer avec pareille troupe sans avoir des soldats ; troisièmement, point d'ordre ni d'instruction de M. de Vaudreuil relative à la besogne qu'il y avoit à faire. J'aurois cependant passé par-dessus toutes ces difficultés, si j'avois eu soupçon que cela vous auroit fait plaisir ; mais, M. de Roquemaure m'ayant dit que vous ne lui aviez point écrit à ce sujet, j'ai cru, ainsi que M. d'Hébécourt, que vous ignoriez ce qu'on lui mandoit à ce sujet, ou que vous ne vous souciiez pas que nous nous chargeassions de cette besogne. Vous devez être persuadé, mon général, que j'irai toujours au-devant de tout ce qui pourra vous être agréable, et que si, dans cette occasion, j'eusse soupçonné que vous l'aviez désiré, j'y aurois volé, quelque risque que j'eusse couru de m'y trouver seul. Si vous jugez encore à propos que j'y aille, vous n'avez qu'à l'ordonner.

Notre petite armée fond à vue d'œil. Les miliciens sont encore ici au nombre environ de deux ou trois cents. Une quinzaine de grenadiers et nombre de

soldats nous ont déjà quittés ; et, selon les propos qu'ils tiennent, il y a grande apparence que les premiers seront suivis de nombre d'autres. Tous les officiers haranguent leurs troupes ; je souhaite que cela fasse effet et les pique d'honneur. Toute l'armée se trouve sans vivres et il en arrive très peu. Ah ! la vilaine chose que de faire une retraire avec une troupe sans discipline et dont la plupart des officiers, au lieu d'apaiser le murmure par de bons propos, en tiennent au contraire de très mauvais ! Capitulation est le cri public, sans que personne songe à brûler une amorce. Les ennemis (apparemment Rogers) paroissent à la tête de la savane.

J'ai l'honneur d'être avec autant d'attachement que de respect, etc.

LETTRES DE M. DUMAS*

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

I

A Deschambault, le 17 mai 1760.

J'ai l'honneur de vous adresser les lettres de l'Hôpital-Général. Je suis persuadé que les affaires y sont en très bonnes mains.

Par tout ce que vous lirez, je suis tenté de croire que les Anglois nous amusent de la garnison de Louisbourg ; mais que, dans le fond, ils ne l'attendent pas, et j'ai bien de la peine à comprendre comment M. Murray peut avoir été soustrait aux ordres du général Amherst. En cas d'opération, ces deux hommes doivent se joindre, et cette prétendue indépendance ne peut subsister. Ne

---

* Le capitaine Dumas était un des meilleurs officiers de la colonie. Il commandait le corps de troupes qui défit le général Braddock à Monongahéla, M. de Beaujeu, le commandant en chef, ayant été tué au commencement de l'action. M. Dumas fut promu ensuite au grade de major général. Après la prise de Québec en 1759, le général de Lévis lui confia la défense du fort Jacques-Cartier.

seroit-ce point que le général Amherst auroit eu ordre de repasser en Europe, peut-être avec le principal de son armée ? Cette manière de politique expliqueroit la consternation de la garnison de Québec.

Je suis avec un profond respect, etc.

DUMAS.

P. S. — Vous avez oublié, Monsieur, de me laisser la lettre à l'adresse de M. Murray. Cela m'auroit fourni une nouvelle occasion d'envoyer à l'Hôpital-Général. Vous savez, mon général, la quantité de bœufs que nous avons ; je vous supplie de pourvoir à notre subsistance et de ne pas m'obliger de la chercher sur les lieux.

II

A Deschambault, le 29 mai [1760],
à dix heures du soir.

J'ai reçu les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 et le 28. Je me conformerai à tout ce que vous m'avez fait l'honneur de me prescrire.

Jusqu'à présent nous manquons de bateaux. Je ne vois pas jour à faire de pont sur la rivière Jacques-Cartier, et, si notre détachement venoit à être poussé, je ne sais pas comment il passeroit cette rivière.

M. le marquis de Vaudreuil me fait l'honneur de me marquer qu'il faut absolument diminuer les forces que vous m'avez laissées sur cette frontière, à cause de la disette des vivres. Je n'en connois pas la possibilité,

occupant l'espace que nous tenons. Quand vous aurez conféré ensemble, vous jugerez bien mieux que moi ce qui est faisable.

On ne peut point compter sur les milices du lieu, lorsqu'il est question de retraite, moins encore sur celles des Trois-Rivières, qui ne peuvent jamais venir assez à temps dans l'occasion, et le régiment de Languedoc ne peut que se poster par pelotons sur les rivières de Champlain, Batiscan et Sainte-Anne, selon la distribution, pour m'en favoriser le passage ; savoir encore si nous réussirons à y mettre des bateaux. Pensez-vous, Monsieur, qu'il seroit bien difficile de faire un pont de radeaux sur ces rivières qui n'ont presque point de courant ?

Vous ferez sans doute observer à M. le marquis de Vaudreuil qu'il faut garder la rive du fleuve depuis Saint-Augustin jusqu'ici, éviter d'être coupé plus haut, et attendre cependant que les postes avancés soient repliés pour faire ma retraite. Tout cela ne se fait pas sans beaucoup de monde, surtout si l'ennemi faisoit tout ce qu'il peut faire ; mais ce seroit la première fois ; il faut espérer qu'il oubliera quelque chose.

Je viens d'envoyer à M. de la Rochebeaucour les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser ; elles partiront demain avec les premières.

J'ai couché la nuit dernière à la Pointe-aux-Trembles ; tout y va bien. J'y ai fait la réforme que vous m'aviez recommandé en partant. En un mot, Monsieur, tout ce que vous avez ordonné s'exécute ou s'exécutera dans son temps.

J'adresse à M. le marquis de Vaudreuil des lettres angloises prises sur des bateaux et esquifs dont notre goélette s'est emparée vers les Pèlerins. S'il faut s'en rapporter à une qui est écrite en françois, la paix est encore éloignée. La fortune vous réserve de nouveaux triomphes ; Dieu vous en donne les moyens !

Je suis avec un profond respect, etc.

III

A Deschambault, le 1er juin 1760.

J'ai l'honneur de vous adresser des lettres de l'Hôpital-Général, que j'ai lues, suivant l'ordre que vous m'en avez donné.

La difficulté d'évacuer les vivres en cas d'événement, m'a fait prendre le parti, de concert avec M. Landriève, de n'en laisser ici que pour quinze jours et quatre en biscuits, autant à Jacques-Cartier pour cette garnison, et de même chez Germain pour celle de la Pointe-aux-Trembles. Le reste sera embarqué sur une goélette qui se tiendra mouillée au haut du Richelieu, d'où l'on rafraîchira tous les quatre jours les postes à proportion de leur consommation.

Nous avons à terre pour deux mois de vivres. Si l'ennemi commençoit ses mouvements, nous pourrions être forcés d'en abandonner la plus grande partie. Notre situation, par rapport aux subsistances, ne nous permet pas de courir ces risques. Voilà mon motif.

A l'égard des quinze jours de vivres que je laisse

dans chaque poste, il peut arriver que l'ennemi, sans faire de débarquement et sans être en état d'en faire, fît passer des bâtiments qui remonteroient le Richelieu pour reconnoître la rivière. Alors notre goélette gagneroit les Trois-Rivières et nous resterions avec quinze jours de vivres pour voir la tournure que les choses prendroient. Si cette manœuvre de l'ennemi duroit plus longtemps, il faudroit bien se replier derrière la rivière Sainte-Anne ; mais j'aurois le temps de recevoir les ordres de M. le marquis de Vaudreuil et les vôtres. Je souhaite fort, Monsieur, que vous approuviez ces dispositions.

Je n'écris point par cette occasion à M. le marquis de Vaudreuil, ayant des dépêches à faire pour les postes avancés qui me pressent. Vous voulez bien que celle-ci soit commune entre vous deux ; permettez qu'il en soit de même, quand j'aurai l'honneur d'écrire directement à M. le marquis de Vaudreuil.

Le général Murray est homme à faire un mouvement, tout foible qu'il est, pour hâter la capitulation dont il se berce ; car il a cela dans la tête.

Je suis avec un profond respect, etc.

DUMAS.

P. S. — M. le marquis de Vaudreuil a donné un passeport à des commerçants pour aller à Québec, qu'il m'a permis d'arrêter, si je le jugeois convenable. Puisque vous voulez que les ennemis ignorent où vous êtes, ainsi que l'armée, il faut rompre toute communication. La terreur qu'inspire M. Murray feroit tout dire aux mieux intentionnés. J'ai pris le parti d'arrêter ces messieurs-là.

IV

A Deschambault, le 6 juin 1760.

Dans l'état présent des affaires sur cette frontière, l'ennemi ne fera point de descente depuis Jacques-Cartier jusqu'ici. Il pourroit tout au plus pousser notre avant-garde de la Pointe-aux-Trembles ; encore cela est-il tout à fait hors d'apparence ; car il y essuieroit des coups de fusil, et il n'a pas de monde à perdre ; mais il peut me laisser derrière lui et aller faire un coup d'éclat sur les Trois-Rivières, qu'il trouvera vide.

Dans ce cas, je laisserai le poste de Jacques-Cartier tel qu'il est, ici trois piquets seulement, et je côtoierai l'ennemi avec le reste de ma troupe. Pour cet effet, j'ai donné ordre à M. de la Rochebeaucour de passer la rivière Jacques-Cartier, si l'ennemi le dépassoit jusque-là, et de venir me joindre pour aller au secours des Trois-Rivières.

J'ai fait partir M. de Montbeillard et j'ai donné les ordres nécessaires pour qu'on fît des ponts sur toutes les rivières de ma communication, si le cas est praticable en quelque manière. Je pense, Monsieur, que votre intention n'est pas que je perde du terrain, tant que l'ennemi n'aura pas reçu ses renforts. Ainsi en conservant mes deux points d'appui, je puis revenir prendre ma position deux jours après ; au lieu que, si je les abandonnois, je manquerois ensuite de toutes sortes de moyens pour m'y soutenir. Si, par l'événement, cette disposition n'avoit pas le succès qu'elle promet, elle sera toujours la plus raisonnable et la plus militaire. Si elle

a votre approbation et celle de M. le marquis de Vaudreuil, à qui j'ai l'honneur d'en rendre compte, cela me suffit.

M. de Malartic vous aura informé de tout. Je ne puis en savoir que beaucoup moins que lui.

Je suis avec un profond respect, etc.

V

A Berthier, le 19 août 1760,
à huit heures du matin.

L'incommodité de M. de Privat a augmenté au point de le déterminer à partir. Il a reçu hier au soir une lettre de M. de Bourlamaque qui lui demande M. de Fouillac. Mais vous l'avez jugé en partant plus nécessaire ici qu'à Sorel, et, dans les circonstances présentes, il l'est beaucoup davantage. Il n'est plus douteux que les ennemis n'ont d'autre objet que de remonter la rivière. M. de Bourlamaque les suivra sans obstacle. Mais j'ai à passer la rivière de Repentigny, où je puis en trouver beaucoup. Outre cela, Monsieur, le peu de troupes que j'ai ici sont composées de six corps différents, dont les trois quarts sont troupes de terre ; il leur faut absolument un chef. Si j'avois l'honneur d'être revêtu du grade de M. de Bourlamaque, je me passerois plus facilement de M. de Fouillac, quoique, en tout temps, il me fût fort nécessaire.

J'ai eu l'honneur de faire réponse à M. de Bourlamaque ce matin et de lui exposer toutes ces raisons et

de lui marquer que j'avois celui de vous en rendre compte.

Les ennemis ne font aucun mouvement. Le vent est contraire.

Je suis avec un profond respect, etc.

VI

A Berthier, le 19 août 1760.

Je reçois dans le moment la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier.

Je vais faire partir sur-le-champ deux officiers pour aller lever les milices du second commandement dans le haut du gouvernement des Trois-Rivières, pour les joindre à M. de Repentigny. Vous les aviez déjà destinées au régiment de Languedoc. Le premier commandement de Maskinongé a joint ce régiment; mais, par votre dernière lettre, vous changez la destination du premier comme du second.

Si le vent sud-ouest continue, ce que vous me faites l'honneur de me prescrire à ce sujet sera exécuté. Mais s'il devient favorable à la flotte, les milices n'auront pas joint M. de Repentigny. Alors, doit-il marcher à hauteur de l'arrière-garde, ou attendre les milices à Berthier, où vous fixez le rendez-vous?

Je ferai un mouvement cette nuit pour me mettre à portée de me rendre à Repentigny dans deux marches, et j'écrirai à M. de Bourlamaque conformément à ce que vous me faites l'honneur de me marquer.

Si les ennemis font encore une demi-journée, ils me porteront sur Lavaltrie, où nous ne trouverons pas une grange pour nous mettre à couvert. Nous serons au bivouac; le temps est à la pluie; et j'ai l'honneur de vous prévenir qu'il n'y a pas un soldat qu'il ne faille armer de nouveau dès qu'il a essuyé un orage, parce qu'ils portent les cartouches dans leurs poches.

J'ai eu l'honneur de vous écrire ce matin par M. de Privat.

Je suis avec un profond respect, etc.

DUMAS.

P. S. — Je fais pousser les quatre bateaux qui étoient à Lanoraie dans la rivière Repentigny. Je charge M. de Montbeillard de les faire passer à la pointe de l'île de Montréal, où le bateau du munitionnaire les prendra en passant.

Si notre marche dure, pour peu que les ennemis me poussent plus haut, ils nous éloigneront trop de nos fours. Il faudroit faire descendre les farines, remonter le pain en charrettes, et, s'il vient de la pluie, il sera perdu.

Ne seroit-il pas plus court de lever les milices depuis Berthier jusqu'à Repentigny et de traverser tout de suite dans l'île? Alors M. Murray soumettroit ces paroisses, ou il ne les soumettroit pas; cela est égal. Nous en aurions tiré les hommes; voilà tout ce qu'il nous faut. Cela n'empêcheroit pas que les milices d'En-Bas ne pussent passer, quand elles arriveroient.

LETTRES DE M. DE BEAUCLAIR *

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

I

A Montréal, le 20 ... †.

Je suis arrivé d'hier..... .....
m'ait fait rester presq[ue] .....
car M. de Rigaud n.....
et retient deux cents..... .....
que conduisoit M..... .....
perdu en chemin des..... .....
que j'ai fait, mon déta[chement] .....
je ferai toute la dilig[ence] .....
que cette partie ne pr..... ....
avec respect.....

---

* Le chevalier de Beauclair était capitaine au régiment de la Sarre. Voici le jugement que portait de ce militaire le général de Lévis : " Il est très bon officier, qui a du courage et de l'intelligence et qui s'est comporté avec distinction à l'affaire du 28 avril (bataille de Sainte-Foye), où il a été blessé très dangereusement, ayant eu un bras cassé ". — *Lettres de Lévis*, p. 429.

† Cette lettre est déchirée par le milieu.

II

Oracointon *, le 7 septembre 1759.

M. le chevalier de La Corne vous instruit que les sauvages du parti de M. de Langy ont relâché des îles Toniata, et que là deux ambassadeurs des Cinq-Nations les ont joints avec des colliers. Dans le conseil qu'ils ont tenu à la Présentation, ils n'ont fait que se moquer de nous, en riant à tout ce que M. le chevalier de La Corne leur disoit. Ce dernier fait partir ce soir M. de Langy pour découvrir si la nouvelle des ambassadeurs sauvages est vraie ou fausse. Pour moi, je n'y ajoute point foi. J'agirai cependant tout comme. Nos travaux ne vont ni bien ni mal; nous comptons poser aujourd'hui partout le troisième saucisson; il y aura même certains endroits où il en sera mis quatre. Je ne puis que me louer de notre commandant; il écoute toutes les vues qui peuvent tendre au bien, et il ne dépendra pas de nous si nous ne faisons pas de bonnes affaires.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

BEAUCLAIR.

P. S. — Nos messieurs vous assurent de leurs respects. Votre chèvre et son suivant se portent bien; elle me donne deux fois par jour lieu de me souvenir d'elle.

Nous n'avons point de nouvelles des barques.

* Petite île située au-dessous des Mille-Iles, sur laquelle avait été construit le fort Lévis.

III

A l'île d'Oracointon, le 13 septembre 1759.

A la première nouvelle que les sauvages nous donnèrent que l'ennemi venoit à nous, je fus trouver M. le chevalier de La Corne pour lui dire, après avoir consulté M. Desandrouins et nos messieurs, que nous pouvions tenir dans notre île, quoique nos retranchements ne fussent pour lors élevés que de trois pieds de terre. Il y consentit dans le moment parce que nous étions en état d'empêcher un débarquement dans notre île, et que, si l'ennemi établissoit une batterie, soit au nord, soit au sud, avec la provision que nous avions de saucissons, nous pouvions nous élever et nous mettre à couvert de ce feu ; même nous comptions pouvoir établir des batteries pour six pièces, ce qui, joint à cinq jacobites, doit retarder, s'il n'empêche, le passage des berges. M. de La Corne se portoit à la pointe de son nom, gravissoit les îles à la Cuisse et Catherine, les barques toujours en avant, suivant votre instruction de défense de première ligne.

Aujourd'hui il paroît chancelant et regarde cette position comme très dangereuse, craignant de trop diviser ses forces. Sur le petit nombre d'hommes qu'il a, il dit, chose difficile à croire, en avoir deux cents sur le grabat. Mais à toutes ces difficultés, il ne substitue aucune autre position. La place n'étant pas encore parfaite, je lui demande quatre cents hommes ; je ne crois pas que ce soit trop, tant par rapport à la défense que

pour le nombre de travailleurs dont nous pourrons avoir besoin en présence de l'ennemi.

Nous lui avons dit ce matin que votre instruction portoit que nous tinssions ferme dans notre première ligne de défense, et que, puisque vous nous l'aviez ordonné, nous la jugions bonne et nécessaire.

Les barques, selon votre instruction, se tenant à la Présentation, aidées des jacobites, peuvent tomber sur les berges au moment de leur débarquement et les incommoder beaucoup avant qu'elles eussent mis du canon à terre, et, pour peu que le bonheur nous favorisât, l'ennemi ralentiroit beaucoup sa marche.

Si le canon que l'ennemi peut mettre à terre, écartoit les jacobites et les barques, les premiers se replieroient au sud et les secondes au nord. Les deux barques, soutenues de notre artillerie d'Oracointon, doivent empêcher l'ennemi de passer par eau dans ce chenal, ce qui nous assure une retraite. Les jacobites, que nous aurons au moins au nombre de cinq, soutenus encore de notre artillerie de l'île, doivent faire le même effet dans le chenal du sud. Et enfin le pis-aller est d'abandonner l'île, si l'ennemi met du canon qui chasse celui que nous aurons sur l'eau et qu'il fasse des mouvements qui nous donnent lieu d'être coupés.

Au reste, si nous avons des vivres, nous pouvons soutenir ici comme dans une place assiégée, à moins que la bombe ne nous chasse.

Pensens, aidé de cet officier de bord que nous avons, se chargeroit de faire manœuvrer les jacobites, pourvu que les barques veuillent le seconder, ce qui me paroîtroit fort avantageux. Une fois forcés d'aban-

donner notre île, nous nous replions sur la seconde ligne de défense, que M. le chevalier de La Corne doit mieux connoître que nous. Je puis vous assurer, mon général, que nous ne négligerons rien de ce que nous jugerons pouvoir contribuer à la cause commune.

Je suis avec respect, etc.

BEAUCLAIR.

P. S. — Nos messieurs me chargent de vous assurer de leurs respects.

La manœuvre des dix-huit berges qui ont pris le canot, ne dénote pas que les ennemis veuillent venir à nous, attendu que le coup fait, elles se retirent du côté de Chouaguen. Je les crois plus occupés de leur fort que de nous débusquer du nôtre ; il est cependant bon de prendre les mesures convenables. J'ai l'honneur de vous envoyer la copie du mémoire que j'ai donné ce matin à M. le chevalier de La Corne *.

IV

MÉMOIRE

sur la défense de l'île Oracointon

L'instruction que M. le chevalier de Lévis a remise à M. le chevalier de La Corne porte que, si l'ennemi

* Pièce suivante.

paroît avec forces pour pénétrer par cette partie, l'on doit choisir pour premier point de défense l'île Oracointon, en occupant la Pointe-à-La-Corne, les îles à la Cuisse et Catherine.

Si l'ennemi fait replier les trois derniers postes et que l'on juge l'île Oracointon suffisamment fortifiée, on doit la soutenir jusqu'à la dernière extrémité.

On doit conclure de là que M. le chevalier de Lévis a regardé l'île Oracointon comme poste essentiel, soit pour tenir l'ennemi éloigné, lui rendre les approches des Rapides plus difficiles et plus longues, soit pour conserver plus longtemps nos barques en état de naviguer.

1° On ne peut mieux se conformer à cette disposition qu'en tenant les barques, qui doivent attendre l'ennemi, au-dessus de la Présentation, et les cinq jacobites à même hauteur, soutenus chacun d'un bateau bien armé, afin que lorsque nos canots découvreurs annonceront l'ennemi à portée, les dits jacobites puissent à l'instant s'approcher et faire essuyer aux berges la plus vive canonnade qu'il sera possible. On a lieu d'espérer de mettre du désordre et du retard dans les opérations de l'ennemi par cette manœuvre. Si l'ennemi met du canon à terre ou, ce qui n'est pas à présumer, qu'il affronte l'artillerie et vienne en grand nombre sur nos jacobites, ceux-ci se retireront sous la protection des barques.

2° Lorsque le canon établi à terre aura assuré la marche des berges ennemies, nos barques et bateaux jacobites se replieront, savoir : les premières dans le chenal du nord de notre île, et les seconds dans celui

du sud. Il n'y a aucun lieu de craindre qu'aucune berge puisse passer sous le feu de ce canon flottant soutenu de celui d'Oracointon, et notre retraite se trouve toujours assurée, tant que nous conserverons cette disposition, sans avoir à appréhender d'être emportés de vive force, pourvu qu'on y laisse quatre cents hommes.

Mais si l'ennemi, malgré notre feu, établit du canon sur les pointes du nord et du sud, nos barques et jacobites seront pour lors forcés de se replier sur la seconde ligne de défense désignée par M. le chevalier de Lévis, et les mêmes hommes qui auront été forcés d'abandonner la Pointe-à-La-Corne, les îles à la Cuisse et Catherine, en feront usage pour la défense des autres îles, jusqu'à l'Ile-aux-Galops.

3° L'île Oracointon devient pour lors une place assiégée, qui paroît par l'instruction devoir être défendue jusqu'à la dernière extrémité, et dans laquelle il faut laisser des vivres pour jusqu'au temps où l'on présume que le secours venant de Montréal pourra la dégager.

4° S'il arrivoit dans ces circonstances que la garnison fût trop vivement pressée des bombes ou qu'elle manquât de vivres, on tenteroit de s'échapper pendant la nuit ; et l'on hasarderoit, s'il le falloit, de perdre quelques bateaux pour sauver les autres, plutôt que de se rendre à la discrétion de l'ennemi.

BEAUCLAIR.

A l'île Oracointon, le 13 septembre 1759.

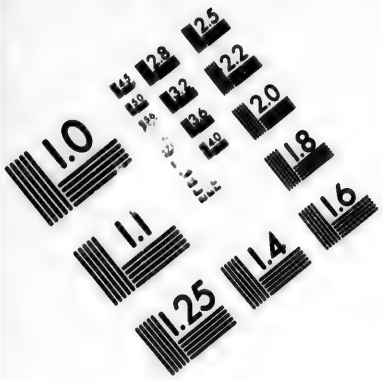

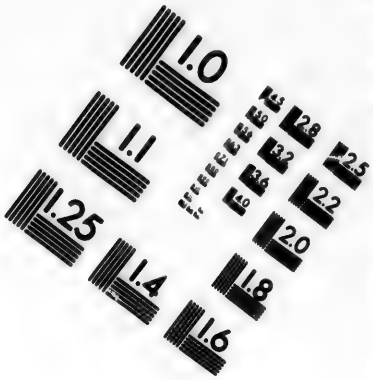

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

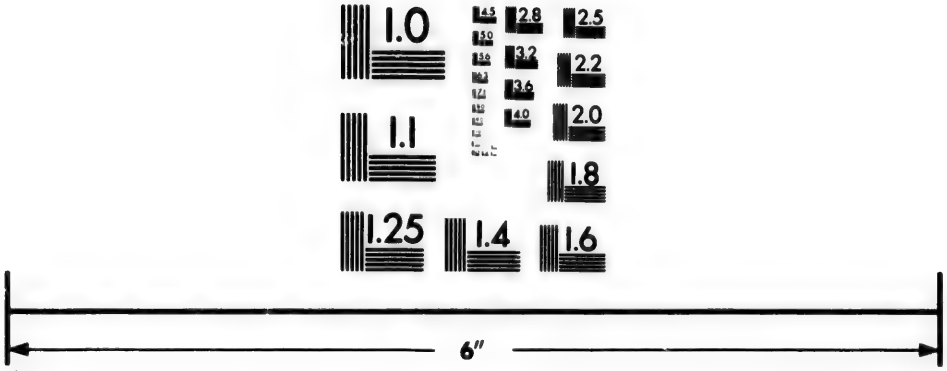

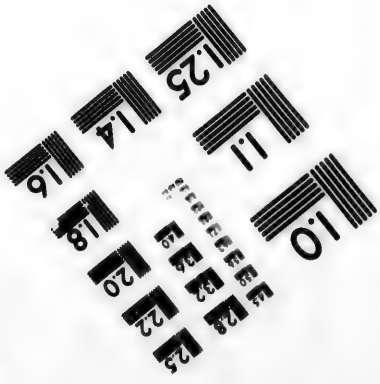

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0
1.1
2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
4.0
2.0
1.8

V

A l'île Oracointon, le 15 septembre 1759.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et ai vu celle que M. le chevalier de La Corne a reçue de vous.

Nos sauvages vont toujours leur train et nous travaillons aujourd'hui aux embrasures ; les charpentiers commencent aussi à lever le premier bâtiment. Nos saucissons, que le détachement de M. de Poily fait, seront finis, j'espère, dans six jours. Nous les ferons décamper pour prendre la terre sur laquelle ils sont campés. Nous serons obligés de prendre toute celle qui sera hors du fort, jusqu'à la rivière, et encore aurons-nous bien de la peine d'en avoir assez. Il y a des endroits, du côté du sud, où il n'y a pas plus d'un pied et demi à creuser, et le plus élevé n'en a pas trois, joint à cela qu'il y a beaucoup de pierre qui ne vaut rien pour le remblai, et encore moins pour la maçonnerie, parce qu'elle est *gélisse*. Nous avons compté, M. Desandrouins et moi, qu'avec tout le monde que nous avons actuellement, il nous faut jusqu'à la Saint-Martin pour que la garnison puisse loger dans le fort. Vous pouvez être persuadé, mon général, que je ne négligerai rien pour que tout se fasse avec toute la diligence qu'il sera possible. M. le chevalier de La Corne contribue aussi de son mieux à nous seconder.

Comme vraisemblablement nous ne descendrons pas que le fort ne soit en état et qu'il fera froid, je crois,

mon général, qu'il nous faudroit quelque chose pour mettre à couvert des injures du temps ceux de la troupe, même de nos milices, qui en auront besoin. Ils demandent encore du tabac et des souliers, dont ils usent beaucoup, parce qu'ils travaillent dans l'eau. Le coup d'eau-de-vie leur fait grand bien, et avec le blé d'Inde que les sauvages viennent vendre journellement en ordonnance, ils se tirent d'affaire.

Supposé, mon général, que vous goûtiez mon mémoire et celui de Pensens, je pense qu'il seroit nécessaire que celui-ci fût l'exécuteur de son projet, aidé de l'officier de marine marchande, et soutenu par M. de Carpentier qui commanderoit les bateaux armés. M. le chevalier de La Corne ne veut pas donner cette commission à ces messieurs, disant que les François commanderoient tout. Comme cette manœuvre me paroît celle qui demande le plus de fermeté, on ne sauroit, je pense, la mettre entre meilleures mains ; vous connoissez la bravoure de l'un, l'autre doit avoir fait ses preuves. Nous n'avons aucune nouvelle de l'ennemi et ne puis pas me figurer qu'il vienne. J'espérois lui donner un bon os à ronger avec notre île, et ferai de mon mieux pour faire honneur au choix que vous avez fait du commandant, au cas où il se présente. Je ne ferai rien de mon chef ; Desandrouins et Pensens règleront ma conduite, pourvu qu'ils veuillent tenir ferme, ce que j'espère.

Je suis avec respect, etc.

BEAUCLAIR.

P. S. — Nos messieurs vous assurent de leur respect.

VI

Au fort Lévis, le 23 octobre 1759.

Il arriva dans la nuit d'hier quelques sauvages des Cinq-Nations pour voir, disent-ils, leurs frères de la Présentation. Ils ont porté un collier qui dit que Johnson est charmé d'apprendre qu'ils ont pris le parti de se retirer dans les terres et de ne pas prendre la hache pour les François ; qu'il est flatté aussi que leurs frères du Lac et ceux du Sault soient dans la même intention ; qu'il les a toujours aimés et qu'il le leur dira dans toutes les occasions ; qu'il ne viendra pas cette année ici, parce qu'il n'en a pas reçu les ordres, qu'il n'avoit eu que ceux de prendre Niagara ; mais que, l'année prochaine, il viendroit détruire ce retranchement d'arbres pourris entassés les uns sur les autres. Voilà, mon général, en substance ce que dit ce collier *. M. de Mézières, qui a été à la Galette et de qui je sais la teneur du collier, a observé que c'étoit un vieux collier, dont la porcelaine blanche avoit été enterrée. La *babiche* en étoit vieille. Il conclut que ces sauvages ont porté ce collier sans être mandés de Johnson, qui en auroit donné un neuf pour des affaires pareilles, que cette porcelaine blanche avoit dû servir à enterrer quelque mort.

* Voir la pièce suivante.

Ouatrouri, qui les a questionnés séparément, a dit avoir appris d'eux que Johnson étoit parti de Chouaguen, et qu'il n'y restoit que cinq cents hommes; qu'ils étoient bien fortifiés et qu'il y avoit dans Niagara une forte garnison avec une abondance extraordinaire de marchandises et vivres. Cette abondance qui règne chez eux, pourroit bien leur attirer grand nombre de nos sauvages déjà assez mal intentionnés.

Il nous arriva hier un accident qui n'est pas de peu de conséquence pour nos travaux. Les quatre cheminées du second bâtiment de casernes étoient à peine achevées qu'on y mit promptement le feu, pour en sécher le mortier et la terre, crainte que la gelée, si la maçonne n'eût pas été sèche, ne leur nuisît. A peine le bois brûloit-il dans une, qu'elle écroula jusqu'au fondement et, par sa chute, ébranla sa voisine qui a eu le même sort. Les deux autres ont tenu bon. Ce n'est pas tout à fait la faute des maçons. La disette de mortier fait qu'on a été forcé à employer de la terre grasse qui ne lie jamais si bien, et l'éloignement de la pierre nous a forcés à prendre celle de nos fossés qui n'est pas des plus propres à cet usage. Il eût été à souhaiter, mon général, qu'on eût pu mettre tout le monde dans cette île; les camps voisins ne nous servent presque à rien. M. de Céloron, qui est à la Galette avec cent vingt ou cent trente hommes, ne peut pas nous fournir non seulement le mortier nécessaire, mais encore la chaux. Nous sommes obligés d'attendre les cinq ou six jours après une chaufournée. M. de Normanville, qui a trente soldats uniquement destinés pour nous charrier la pierre, ne nous en fait passer que trois batelées par

jour, quand il fait beau. Pour que nos travaux n'arrêtent pas tout à fait, je suis obligé de distraire mes hommes de leur entreprise et de leur faire charrier les matériaux. D'un autre côté, nos forges ne vont plus depuis quelques jours, faute de charbon; le vigilant Despinassy ne s'en est aperçu que quand il n'a plus entendu résonner l'enclume sous le marteau; et il n'y en aura de fait, m'a dit le commissaire, que dans six à sept jours. Nos maçons ont déjà commencé les cheminées des deux corps de logis qui restent à faire. La pluie les empêche aujourd'hui de travailler. Le second bâtiment des casernes est totalement levé, et, n'étoit le mauvais temps, les couvreurs seroient à le couvrir. Les deux cheminées tombées lui font grand tort. Le premier est déjà achevé, il n'y manque que les portes et les fenêtres, elles sont faites. Nous n'avons pas reçu plus de la moitié des pièces de blindage que nous avions demandées. Les camps qui étoient occupés à cette besogne, ont à présent un harnois chacun; il n'y avoit que cela, disoient-ils, qui les arrêtât, parce qu'il étoit impossible de mener ces pièces au bord de l'eau à bras. Il n'y a encore de bois de bûché pour la garnison que deux cent cinquante cordes, faites par le camp de M. Drouillon; il y a loin de là à quinze cents qu'il en faut. M. de La Corne prit le parti avant-hier de mettre M. de Contrecœur à l'île Catherine pour y faire du bois; mais je ne crois pas qu'il veuille le faire passer dans notre île; ce ne sera pas petite besogne, l'hiver, à la garnison, de l'aller chercher. Un sauvage d'ailleurs mal intentionné peut le mettre en cendres.

L'esprit de désertion s'est mis dans les camps voisins. Il n'y a pas de jour qu'il n'en déserte quelqu'un. L'impunité où on laisse ceux qui tombent dans ce cas, semble les autoriser à le faire. Vous aviez cru, mon général, en me faisant partir de Québec, m'employer à faire la guerre ; je ne demandois que cela pour vous témoigner mon zèle à remplir ce dont vous me chargiez ; mais, ayant joui ici de la plus grande tranquillité, tandis que notre armée avoit tous les jours l'ennemi sur les bras, j'oserois vous prier, au cas qu'il y eût pendant l'hiver quelque parti, de vouloir m'employer. Il m'importe fort peu d'être premier ou second. Si vous jugez à propos de m'exempter de garnison, je me croirois trop heureux d'être à portée de vous faire ma cour. Vous avez eu la bonté de me promettre le logement que j'avois l'année passée ; je compte y manger ; ma reconnoissance, mon général, sera sans bornes.

M. de Vaudreuil marque à Desandrouins qu'il l'a destiné à commander ici ; il le prie de garder le secret ; cependant la chose est publique. Vous m'aviez fait l'honneur de me le marquer ; mais je n'en avois rien dit ; je ne vois pas au reste à quoi aboutit ce mystère.

M. l'abbé Piquet, qui veut bien se charger de ma lettre, a fait sa campagne en guerrier. Il n'a voulu descendre que lorsqu'il a su que l'ennemi ne venoit point. Un Jésuite de Saint-Régis, à qui on avoit demandé des planches, le moulin Piquet ne pouvant suffire, nous dit que, s'il avoit quelqu'un pour lui bûcher le bois nécessaire, il pourroit nous en fournir douze cents tous les quatre jours. M. de La Corne le crut ; on lui donna sept hommes avec des vivres pour quinze jours. Il a

employé ces hommes à se bâtir; après quoi, il les a renvoyés sans que nous ayons pu avoir une seule planche. Il a demandé depuis une vingtaine d'hommes, à la tête desquels étoient nos deux meilleurs menuisiers; nous n'avons pas été d'humeur de les relâcher. Nous avons toujours été la dupe de l'Eglise; c'est à nous à nous tenir sur nos gardes pour ne pas nous laisser séduire.

Malgré la plus grande attention que je donne pour qu'il n'y ait que les véritablement malades qui partent, il ne se peut faire autrement qu'il n'y en ait beaucoup; peu de la troupe; les Canadiens sont plus sujets aux maladies, soit par le peu de vêtements ou le peu de nourriture qu'ils ont. Desandrouins est inconsolable de la chute de ses deux cheminées; je crains qu'il n'en tombe malade. Du depuis il ne boit ni ne mange. Il avoit, dit-il, espoir de voir les deux autres bâtiments achevés, et actuellement il le perd. Malgré les froids, si la pluie nous laisse tranquilles, je ferai en sorte pendant que vous nous laisserez ici, de le remettre de sa frayeur. Il s'attend que vous lui procurerez Louvicourt; il fait grand fond sur lui et seroit, dit-il, fort embarrassé sans son secours. Je ne pense pas qu'on puisse faire un meilleur choix pour commander ici. Il a les intérêts du Roi plus à cœur que les siens, qu'il néglige, et d'ailleurs les ouvrages iront leur train.

J'ai l'honneur d'être avec autant d'attachement que de respect, etc.

VII

Nouvelle sauvage

Par un collier aux sauvages de la Présentation de la part de Johnson, arrivé le 22 octobre 1759 :

" Je vous remercie, mes frères les gens de la Présentation, de ce que vous m'avez fait dire que vous ne feriez plus usage du casse-tête d'Ononthio. Vous, mes frères du Sault et du Lac, vous savez que je vous aime. Je vous le fais dire toutes les fois que j'en ai occasion. Je suis flatté que vous vous retiriez dans les terres pour chasser. Ne vous mêlez plus de notre querelle avec le François ; chassez paisiblement, et venez traiter avec moi ce printemps.

" Je n'ai pas été à la Présentation cette année, parce que le chef qui m'a envoyé prendre Niagara ne m'en a pas donné l'ordre après le retour de mon expédition ; mais, ce printemps, j'irai sans faute. Anonouarogon dit aussi qu'il sera de la partie et qu'il renversera les bois pourris qu'Ononthio a mis l'un sur l'autre ".

Par six branches de porcelaine de la part des Onontagués : " Mes neveux, ne vous trompez pas. Souvenez-vous de la promesse que vous nous avez faite de revenir à votre village avant peu ".

C'est M. de Mézières qui a reçu ces paroles à la Présentation le 22 octobre.

VIII

Au fort Lévis, le 31 octobre 1759.

Les ouvrages de votre fort se ressentent furieusement de la rigueur de la saison : notre maçonne, surtout les deux cheminées tombées, fait que les ouvriers y mettent plus d'attention et de temps. M. Desandrouins ne remplace que par une simple les deux qui ont écroulé; il fera de ces quatre chambres, un hôpital, un corps de garde et une salle d'armes. Nous avons fait transporter de la Présentation ici le bâtiment entier où étoit la chapelle, on en fera la forge. Notre poudrière n'est pas encore achevée. Notre maître charpentier, qui nous étoit absolument nécessaire, est tombé dangereusement malade, et, malgré cela, part pour joindre son bord la *Marie*. S'il ne repassoit pas en France, il seroit bien nécessaire dans ce poste pendant l'hiver. Notre troupe est toute nue et ne peut pas travailler avec la même vigueur qu'elle le feroit s'il ne faisoit pas froid. J'ai écrit à M. le chevalier de La Corne pour voir si on pourroit lui faire donner, en payant, des mitaines, lui représentant en même temps que tout le monde en demandera, s'il les accorde.

Il seroit bien à souhaiter que tous les ouvriers, principalement les forgerons et menuisiers, fussent ici sous nos yeux. Ceux qui sont hors d'ici, de ces derniers, ne font rien pour le Roi ; ils s'amusent à faire des carrioles, m'a-t-on dit, des traines, des caves, des cages à poules, des colliers de trait, des coffres, et les forgerons mettent le temps et le fer à tous ces ouvrages.

Je vous serois bien obligé, pour ma satisfaction particulière, mon général, et pour des raisons que j'aurai l'honneur de vous dire, d'envoyer quelqu'un au-devant de nous à Lachine, pour visiter tout ce qui descendra d'ici, soit coffres, soit caves, soit ballots. Comme c'est ici et sous mes yeux que s'est distribuée l'eau-de-vie, je voudrois faire voir que ni moi ni les miens n'en emportons pas, du moins de mon consentement, et nous nous mettrions par là à l'abri de tout soupçon ; du moins le public verroit notre droiture. J'ai prié M. le chevalier de La Corne de faire visiter chez lui tout ce qui descendroit ici avant le temps ; je remettrai au magasin le baril d'eau-de-vie tel qu'il étoit quand vous eûtes la bonté de me le donner, n'en ayant fait aucun usage, et en tirerai le reçu. Je sais que, dans mon détachement, personne n'en avoit que M. de Poirot, qui en portoit un baril de deux ou trois pots. Ce que nous pourrions avoir de surplus ne seroit que monopole fait à mon insu et prêchant tous les jours contre. Ainsi, mon général, ce sera une dernière marque de bonté que je recevrai de vous, si vous accordez cette visite à mon détachement. On ne peut pas croire ici qu'on puisse avoir la manutention, sans rendre compte, de quelque chose de prix et qu'on puisse en tirer un gros profit.

M. Desandrouins ne respire qu'après Louvicourt, et en vérité il lui faut un quelqu'un sur lequel il puisse se reposer, pour partager tant de besogne comme il en aura. Je le plains d'avance, s'il n'est pas secondé par quelque François de France. Il compte sur six à sept cents pièces de blindage rendues ou à rendre incessam-

ment ici. Pour le bois de chauffage, on compte lui en laisser à peu près cinq cents cordes de coupées, soit à l'île Catherine, soit dans les environs.

Je ne cesserai point de vous prier de m'employer cet hiver, s'il y a quelque détachement en campagne. Il ne faudroit pas qu'il fût dit qu'un commandant de volontaires n'a fait que piocher la terre, tandis que toutes les troupes de l'armée de Québec ont été écrasées.

J'ai l'honneur d'être avec autant d'attachement que de respect, etc.

LETTRES DE M. DESANDROUINS *

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

I

Au fort Lévis, le 30 octobre 1759.

La neige tombe et nos travaux ne sont pas finis à beaucoup près. Nous avons encore à faire les deux corps de logis servant de logements aux officiers, commandants et garde-magasins, etc., dont aucune pièce n'est encore arrivée, et qui ne sont pas même taillés entièrement ni équarris. Il nous est arrivé aujourd'hui un bâtiment de la Présentation où étoit la chapelle, que nous allons monter le plus promptement qu'il sera

---

* Le capitaine Jean-Nicolas Desandrouins était officier du génie. Promu plus tard au grade de maréchal de camp, il a laissé de précieux Mémoires sur la guerre du Canada et sur la guerre de l'indépendance américaine, à laquelle il prit part quelques années après. Le général de Lévis disait de lui en le recommandant au ministre : " Cet officier sert avec le plus grand zèle et application qu'il soit possible ; plein de bonne volonté et de courage ". — *Lettres de Lévis*, p. 425.

possible. Il est destiné pour les forges, l'armurerie et logement des forgerons. Le second corps de casernes est presque couvert et les planchers en sont au tiers commencés. Des deux cheminées doubles qui sont tombées dans ce logis, j'ai cru qu'on pouvoit se dispenser absolument de ne relever qu'une simple. Dans la chambre où elle se trouve, on fera la cuisine de l'hôpital, qui sera l'une des trois autres chambres, le corps de garde dans la suivante et la salle d'armes dans la dernière.

Il ne manque à notre magasin à poudre pour être à la perfection que le plancher, les portes et une couverture de madriers posés sur quatre ou cinq pouces de terre bien battue, pour empêcher les flammèches de passer entre les pièces de chêne dont il est fait. Toutes les pièces d'artillerie de l'armée, hormis celles des jacobites et des barques, sont ici assises sur des chantiers, ne pouvant être mises en batterie que les casemates ou blindages ne soient faits en manière de galerie. C'est ce qui sera notre plus considérable ouvrage de cet hiver. Je ne puis me promettre cependant d'avoir assez de pièces pour faire régner cette galerie tout autour du fort; mais, si l'ennemi arrivoit auparavant qu'elle ne fût achevée, la charpente des bâtiments pourroit servir à élever promptement des plates-formes.

Nous craignons avec raison de manquer de planches et de madriers; le moulin de la Présentation n'en a pas une seule d'avance, et nous n'en avons ici que ce qu'il faut pour la couverture et les deux tiers du plancher du second corps des casernes. Ce qu'on pourra tirer des bâtiments de l'Ile-aux-Galops et de la Présentation sera de peu de service, et on sera bien exposé à la pluie et à

tous les vents qui passeront au travers des planchers. S'il étoit possible que le moulin de Saint-Régis pût fournir la charge d'une vingtaine de bateaux, nous pourrions espérer de rendre nos bâtiments logeables avant les grands froids. Mais, selon la dernière lettre du P. Gourdon, nous ne devons plus y compter.

Les cheminées des deux grands corps de logis qui nous restent à élever sont à moitié faites; celles des forges n'ont encore pu être commencées.

Nous avons planté quelques palissades en avant de nos retranchements; mais tous les hommes de notre île étant employés à des travaux plus pressés, et les eaux ayant inondé presque tout notre fossé, quoique peu profond, nous désespérons de les pouvoir planter toutes, quoique rendues sur le lieu.

On nous fait espérer cinq cents cordes de bois coupées dans l'île Catherine ou à la terre du nord en divers endroits. Je ne sais comment fera la garnison pour n'en pas manquer, puisque dès à présent nous avons plusieurs jours de gros vents où nous ne pouvons envoyer ni à la pierre ni au mortier.

Les barques avoient reçu ordre de M. le chevalier de La Corne de faire un voyage à Frontenac, pour aller y chercher l'artillerie avariée qui y est encore; mais les vents de sud ne leur ont pas permis d'exécuter cet ordre, et je pense qu'elles vont désarmer.

Si malheureusement l'armée part avant nos bâtiments achevés, nous n'avons pas à espérer de les achever; car aucun ouvrier, de telle espèce qu'il soit, ne pourra être contenu, et tous partiront ou feront les malades. Personne d'entre eux ne veut hiverner.

J'ose vous prier encore, Monsieur, d'avoir égard aux demandes que j'ai eues l'honneur de vous faire dans ma dernière lettre ; surtout daignez vous souvenir que l'article le plus essentiel pour moi est Louvicourt. J'ajouterai cette dernière marque de bonté à tant d'autres que vous m'avez prodiguées, pour en conserver une reconnoissance éternelle.

Je suis avec un très profond respect, etc.

II

Au fort Lévis, le 5 novembre 1759.

Bientôt je me trouverai chargé du commandement du fort qui porte votre nom, et j'en suis d'autant plus flatté que c'est vous, Monsieur, qui avez eu la bonté de jeter les yeux sur moi. Je ferai tous mes efforts pour ne rien faire au-dessous de la bonne opinion que vous avez bien voulu donner de moi, et pour l'accélération de tout ce qui peut tendre à la perfection de ce poste.

Oserois-je vous réitérer encore, Monsieur, la demande que j'ai eue l'honneur de vous faire de M. de Louvicourt ? Il me paroît de la dernière conséquence de l'envoyer ici ; nulle autre part l'artillerie n'est en si mauvais ordre. Nous avons plusieurs pièces étoupillonnées ; les affûts ont besoin de grandes réparations ; d'ailleurs, il me servira d'un grand secours dans tous les travaux qui me restent.

M. de Beauclair s'est chargé, Monsieur, de vous rendre compte de la situation actuelle du fort. Nous avons deux corps de logis à élever, dont la charpente sera demain rendue ici. Les planches nous manquant, M. le chevalier de La Corne a jugé qu'on feroit bien de prendre celles des bâtiments de la Présentation et de l'Ile-aux-Galops, de sorte que, hors les logements nécessaires à M. de Céloron et à trente hommes qui resteront avec lui jusqu'à la fin de décembre, le moulin pourra aller, tout le reste sera enlevé; et l'Ile-aux-Galops étant encore pourvue de presque tous les effets, on sera obligé d'y laisser un officier et cinquante hommes, jusqu'à ce que nous puissions tout recevoir ici; après quoi, nous ferons usage des planches et bâtiments indispensables et nous conserverons le reste.

Je suis avec un très profond respect, etc.

DESANDROUINS.

P. S. — Il ne m'est resté que trois soldats du détachement de M. de Beauclair, dont un est maçon et descendra bientôt; un autre est le nommé Laborde, soldat de Béarn, bon sujet, que je garde pour piqueur, à condition toutefois que vous l'approuverez et que cela ne lui fasse pas tort pour être sergent, sans quoi il pourra partir par les derniers bateaux.

LETTRES DU CHEVALIER DE LA CORNE *

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

I

A l'Ile-aux-Galops, le 10 août 1759.

J'ai eu l'honneur de vous écrire par Campault et de vous informe[illegible] la reddition de Niagara. Depuis ce temps, j'[illegible]jours attendu le P. Berey qui est à Frontenac, pour savoir ce qui se passe chez les Anglois et s'ils doivent venir ici. Ce Père reste toujours à Frontenac, et je ne sais pas pourquoi. Mme Douville est arrivée ici avec vingt-huit femmes et enfants. Elle m'a dit que l'Anglois disoit qu'il viendroit subitement à la Présentation ; c'est marque qu'ils n'y veulent pas venir. Je me tiens sur mes gardes comme s'ils alloient arriver. M. de Corbière m'a envoyé en toute diligence

---

* Le chevalier de La Corne appartenait à l'une des principales familles du Canada. Il était un des officiers de la colonie les plus braves, les plus intelligents et les plus endurcis aux rudes marches dans les bois. Il fut placé à la tête de différentes expéditions, et se distingua particulièrement au célèbre combat des Mines en 1747.

M. Mareuil le 9, à neuf heures du soir, me dire qu'ils avoient vu quatre berges qui arrivoient à Frontenac à la pointe du jour, et qu'on avoit entendu le bruit d'un gros *(sic)* qui venoit prendre les barques mouillées à l'ordinaire à Frontenac ; ce qui fit embarquer MM. de Villejoin et de Corbière et autres officiers, ce qui faisoit cent cinquante hommes par bâtiment. Je me flattois bien qu'ils ne les auroient pas pris ; mais cependant je craignois. A minuit, je reçus une lettre qui m'apprit que c'étoit une fausse vision. Tous ces messieurs m'ont écrit que les barques et le détachement étoient bien exposés. Je leur ai donné ordre de descendre ici pour décharger les effets du Roi, et, s'il nous vient un bon coup de nord-est, elles iront croiser à Chouaguen pour épier leurs mouvements. Les vents contraires ne leur ont pas permis d'y passer à leur retour de Niagara, comme ils en avoient ordre. Je ferai partir des canots d'écorce bien armés pour aller au Lac. Tous les six jours ils seront relevés ; mais ils courent des risques, l'ennemi ayant beaucoup de sauvages pour eux, qui les conduisent partout. Mme Douville m'a dit qu'il n'y avoit que quatre mille hommes à Niagara qui y sont restés. Ils en ont envoyé cinq cents conduire M. Pouchot et sa garnison à Orange. Nos messieurs de la Belle-Rivière sont restés au camp de Niagara. Les sauvages des Cinq-Nations les ont battus et dépouillés. M. Pouchot a eu l'honneur de vous écrire de Chouaguen et plusieurs autres ; vous savez mieux que moi ce qui s'y est passé.

M. Douville m'a demandé à descendre avec sa famille, le sieur Legras aussi et toutes les femmes

renvoyées de Niagara. Je leur ai donné cinq bateaux ; ils ont tant d'équipages qu'ils sont les uns sur les autres. Je joins ici le rôle des canotiers et celui des malades que je renvoie ; j'en ai encore plus de cent sur le grabat. Leurs grains et la peur leur ôtent leur qualité d'hommes. Si je n'avois pas une bonne garde à mes bateaux, il en décamperoit toutes les nuits. On ne peut leur inspirer des sentiments. Il est parti hier six sauvages goyogouins avec une femme pour aller faire leur paix à Chouaguen. Les chefs viennent de m'assurer que cela n'est pas et qu'ils sont à l'île de M. Piquet ; M. Carpentier, qui est à la Galette, m'avoit marqué cela. M. Piquet et moi avons envoyé des chefs après pour les arrêter ; mais ce sera inutilement, à ce qu'on pense. Il y a de bons sauvages ici que je ménage bien et qui disent qu'ils n'abandonneront jamais le François et la religion ; mais cela est bien mêlé. Plusieurs m'ont dit que, si l'Anglois pénétroit sur nos terres, les gens du Sault devoient se tenir neutres. Je les en ai dissuadés autant que j'ai pu ; cela me donne lieu de penser qu'ils en feront autant. Tsonnonthouans et Onontagués sont à Chouaguen avec M. de Contrecœur. Ce parti tarde beaucoup ; voilà quinze jours de leur départ. Les deux chefs sont les meilleurs d'ici, ce qui me fait espérer beaucoup.

J'attends vos ordres, Monsieur, pour les barques et les effets du Roi et ce que nous deviendrons. Nos retranchements tombent à toutes les pluies et nous passons le temps à les réédifier. Un camp volant auroit, je pense, bien mieux valu. J'aurois été à portée de me tenir aux environs de la baie de Niaouré pour

arrêter l'ennemi, comme on a fait ci-devant. Mais j'ai toujours eu six cents hommes et plus à travailler à un très mauvais ouvrage qui coûtera beaucoup et tombera avant l'automne, à ce que nous pensons tous. M. Despinassy a cependant fait de son mieux. J'ai toujours conservé la barque qui est à la Pointe-au-Baril ; elle ne sera brûlée qu'en voyant l'ennemi, ce qui nous assujettit beaucoup.

Il y a longtemps que j'ai écrit pour des vivres ; je n'en ai plus que pour six à sept jours, j'en attends. Sans quoi, je pense, Monsieur, que vous trouverez bon que je renvoie partie de mon détachement ; je ne pourrai faire autrement. L'équipage et la troupe des bâtiments ne vouloient pas embarquer à Frontenac par la mauvaise qualité des farines et biscuits gâtés ; ce qu'ils en avoient apporté de Niagara étoit semblable aux nôtres. Deux mois n'en font pas un ; j'ai ménagé les vivres plus qu'on ne peut dire. Les sauvages de M. Piquet ont abandonné la Présentation ; ils sont tous avec lui à Pathmos qui y crèvent de faim. Je les aide autant que je le peux de quelques pains ou biscuits et blé d'Inde que j'ai achetés. Dans quinze jours, ils vivront à même leurs champs. Je suis accablé de demandes, et je patiente dans l'espérance que cela va finir.

Je suis avec un très profond respect, etc.

LE CHEVALIER DE LA CORNE.

P. S. — J'ai l'honneur de vous adresser toutes les lettres qui sont à l'adresse de M. Pouchot et des autres messieurs.

II

A l'Ile-aux-Galops, le 17 août 1759.

J'ai reçu avec une joie parfaite la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, où vous m'annoncez votre départ pour ici. Venez, Monsieur, vous nous trouverez disposés à suivre vos ordres. La troupe, les milices et les sauvages sont au gré de vos désirs. J'ai envoyé avertir M. Piquet, qui a parlé à ses sauvages ; ils sont tous ici. Deux partis devoient partir dans deux jours pour Chouaguen ; je vais mettre tout en usage pour les faire partir sur-le-champ ; dans cinq à six jours ils seront de retour. La troupe va être mise à six onces de lard et livre et demie de pain ; c'est un quart de plus qu'ils n'avoient. Les bateaux de Montréal étoient à bord de M. de la Broquerie *(sic)* pour charger les effets de Niagara, suivant les ordres de M. de Rigaud.

Si vous ne craignez plus rien, Monsieur, pour Québec, nous en dirons presqu'autant pour ici, surtout si vous y venez, Monsieur. Je ne crois pas Niagara fort en vivres ni en forces. Vous aurez sans doute vu, Monsieur, les deux lettres que j'ai eu l'honneur d'écrire à Monsieur le général par Réaume et Desnoyers, en outre un prisonnier qui est allé au Sault et qui a été pris aux environs de Chouaguen.

Je vais faire faire du biscuit à force, au cas de besoin. Nos sauvages sont dans les meilleurs sentiments du monde et disent qu'ils n'abandonneront jamais le Fran-

çois. M. Piquet est toujours des plus zélés et les conduit on ne peut mieux. Ils demandent souvent; mais c'est leur façon, ils ont encore dix jours à pâtir, ensuite leur blé d'Inde les nourrira. Je les aide autant que je peux, en économisant on ne peut plus. J'ai fait laver des barils de lard condamné que j'ai fait passer bon ou mauvais. Tout passera cette année. Vous pourrez dire, Monsieur, que vous avez eu des années bien critiques en ce pays; mais voilà le bout. Comme il n'y a rien de nouveau, je n'ai pas l'honneur d'écrire à Monsieur le général ni à M. de Rigaud. J'ai bien des malades scorbutiques qui vont mieux. Les autres font les malades pour aller à leurs récoltes.

Je suis, en attendant le plaisir de vous voir, avec un très profond respect, etc.

III

A l'Ile-aux-Galops, le 4 septembre 1759.

J'ai l'honneur de vous adresser les rôles des cinquante-quatre hommes que je vous envoie, M. La Mothe vous les remettra. Il y a dans ce nombre La Tour-Duquesne. Le sieur Morand dit qu'il y en a trente de malades. Si on les écoutoit, ils le seroient tous.

MM. Piquet, de Beauclair, Pensens, sont venus ici dîner, comptant vous y trouver. J'ai fait remettre un quart d'eau-de-vie à M. de Beauclair. Aussitôt que

M. de Céloron aura remis l'économie aux milices, il ira prendre poste à la Présentation. M. de Villejoin prendra son détail.

Les deux partis sauvages sont en route pour Chouaguen; j'espère qu'ils réussiront. M. Desandrouins est campé à l'île Oracointon; je lui ai envoyé un plein bateau de brouettes. Soyez persuadé, Monsieur, qu'on ne perdra pas un instant pour accélérer votre ouvrage. Il est triste que le temps soit si court et si long pour un vieux catarrheux comme Scajanisse qui a besoin qu'on pense à lui *(sic)*.

Il n'y a rien de nouveau.

Je suis avec un très profond respect, etc.

LE CHEVALIER DE LA CORNE.

P. S. — Je n'ai point l'honneur d'écrire à M. de Rigaud, le pensant à l'Ile-aux-Noix. Depuis un mois environ, je n'ai pas reçu de ses lettres ni de M. le marquis : c'est une mortification qu'ils veulent me donner.

Je suis au désespoir de l'oubli que j'ai fait de deux melons qui ont resté ici.

Nous avons donné le prêt aujourd'hui dans la bonne règle et avec toute l'économie possible, et la livre aux malades à l'ordinaire.

IV

A l'Ile-aux-Galops, le 24 octobre 1759.

J'ai l'honneur de vous adresser les paroles de Johnson que quatre sauvages d'ici ont apportées *. Il est certain qu'il n'y a plus à Chouaguen que trois à quatre cents hommes de garnison au plus; mais il arrive des marchands avec des effets pour les nations. Johnson est allé chez lui il y a douze à quinze jours. Je fais transporter demain le corps de réserve que vous avez ordonné ici, au fort Lévis; on n'y a pas touché, quoique j'eusse ordre de le faire pour le besoin du service; mais j'ai fait l'impossible. Il est vrai qu'il nous est déserté cent quarante hommes; mais ce n'étoit pas les plus à plaindre pour l'habillement; plusieurs l'avoient reçu à Montréal. Il n'y a que ceux que j'ai amenés ce printemps qui n'ont rien reçu. Ils ne peuvent plus tenir au froid. Je fais de mon mieux pour les contenir. MM. de Beauclair et Desandrouins ont l'honneur de vous écrire et de vous rendre compte de tout ce qui se passe à leur poste. J'envoie six hommes chercher les ordres de Monsieur le général. J'ai toujours cinquante hommes à l'arrière-garde pour arrêter les petits partis; mais les sauvages assurent qu'il n'y en aura plus. Cela peut être. Il n'y a rien de nouveau que le départ de M. Piquet pour Montréal. L'Onontagué qui est ici avec l'Onéyout vous assurent de leur très profond respect, et m'ont absolu-

* Voir la pièce suivante.

ment gagné pour avoir un flacon à eux deux pour boire à votre santé. Je suis fort content des deux ; mais ils ont joué des ressorts avec les gens du Sault et du Lac qu'ils ont empêchés d'aller à Chouaguen ; cela est conforme aux paroles que Johnson a envoyées ; vous êtes à portée, Monsieur, de le voir.

Je suis avec un profond respect, etc.

V

Nouvelle sauvage

Les deux jeunes gens qui s'étoient séparés d'avec M. de Langy proche de Chouaguen lorsqu'il rencontra un parti ennemi, et que chacun de son côté retourna sur ses pas, sont arrivés à la Présentation avec deux autres de la même nation et quelques femmes et enfants de leurs parents qu'ils ont amenés avec eux pour rester ici.

Ils ont apporté un collier pour remercier les gens du Sault, du Lac et de la Présentation de ce qu'ils vouloient bien rester neutres, que Johnson et les Cinq-Nations les exhortoient par ce même collier de bien chasser, pour venir dès le petit printemps traiter à Chouaguen, où il y auroit tout ce que les sauvages aiment le plus.

Ils ont donné ensuite six branches de porcelaine pour les assurer tous que les vieillards des Cinq-Nations

étoient véritablement de ce sentiment. Le Grand-Onontagué, l'Onéyout et le Tsonnonthouan, qui sont les trois sauvages qui ont répondu à l'envoyé de Johnson et des Cinq-Nations qui sont ici présents, soutiennent que Lagoiessata (le dit envoyé) a menti et qu'ils ne lui ont rien dit de semblable. Mais ils ont bien eu tort de faire ce conseil sans ma participation ni celle des missionnaires et même des sauvages de la Présentation, qui en ont fait des plaintes publiques.

Les mêmes sauvages ont parlé ici.

A l'Ile-aux-Galops, le 22 octobre [1759].

LETTRES DE M. DE BELLECOMBE *

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

I

A l'Hôpital-Général, le 24 mai 1760.

M. Murray n'a pas pu me faire partir par la frégate qu'on dépêche pour l'Angleterre, étant très petite, et ayant quelques officiers hors de service à y faire embarquer. M. Vauquelin ni ses officiers n'ont pu non plus y trouver place. On m'a promis de me faire partir par le premier vaisseau qui partira pour la Vieille-Angleterre. On m'a bien proposé de m'envoyer à Boston, pour de là me faire partir par le premier paquebot qui passeroit à la Vieille-Angleterre ; mais je n'ai pas trouvé cette voie bien sûre, n'étant pas sûr

---

* M. de Bellecombe était capitaine aide-major au régiment de Royal-Roussillon. Il fut blessé et fait prisonnier à la bataille d'Abraham. " Bon officier, dit le général de Lévis, plein de zèle, de bonne volonté et remplissant très bien tous les devoirs de son emploi ". — *Lettres de Lévis*, p. 417.

que, lorsque je serai arrivé à Boston, le gouverneur voulût me permettre d'en partir. J'ai cru plus sûr d'attendre ici la première occasion qui me mènera en droiture en Europe. Si, en attendant, je puis vous être ici de quelque utilité, je vous prie, mon général, de vouloir bien m'employer. M. Murray m'a, à son ordinaire, comblé de politesses, et m'a pressé d'aller rester chez lui en attendant mon départ ; mais je crains lui être à charge, et je tâcherai de me dispenser d'y aller.

Il m'a chargé de vous offrir toutes les douceurs dont vous aurez besoin.

Je vous prie de vouloir bien me conserver quelque part dans votre souvenir et dans votre amitié. Je rechercherai avec empressement toutes les occasions qui pourront me rendre digne de la mériter de plus en plus et de vous convaincre du respect infini avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

BELLECOMBE.

P. S. — Je vous prie de vouloir bien passer la lettre ci-jointe à M. le colonel Young et de l'adresser à un quelqu'un qui puisse lui remettre fidèlement.

II

A l'Hôpital-Général, le 26 mai 1760.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une lettre pour le capitaine Maitland, qui a été fait prisonnier à l'affaire du 28. Son cousin qui part pour l'Angleterre,

ainsi que M. Murray, m'a demandé de tâcher d'obtenir qu'il vînt sur sa parole. Je leur ai dit que je ne croyois pas que cela fît de difficulté. Je vous serai bien obligé, mon général, de lui faire obtenir sa permission ainsi qu'à M. Campbell qui est un parent de M. le colonel Fraser, qui m'a toujours comblé de politesses. Je ne crois pas que cela puisse tirer à aucune conséquence.

Malartic doit vous rendre un compte exact de tout ce qui se passe ici.

J'ai l'honneur d'être avec autant d'attachement que de respect.

BELLECOMBE.

P. S. — Vous trouverez aussi ci-joint une lettre pour M. Campbell que M. Fraser vient de m'envoyer. Je vous prie de vouloir bien la lui faire passer.

LETTRES DE M. DE MALARTIC *

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

I

De l'Hôpital-Général de Québec, le 17 mai 1760.

(Voir *Lettres de Lévis*, p. 310).

---

* M. de Malartic, capitaine aide-major au régiment de Béarn, était, au dire du général de Lévis, " un officier de distinction, ayant de la naissance, du talent, et propre à tout ce qu'on voudra faire pour lui, blessé à Carillon et en dernier lieu le 28" (bataille de Sainte-Foye). — *Lettres de Lévis*, p. 436. Il devint lieutenant-général des armées du roi, commandeur de Saint-Louis et gouverneur de l'Ile-de-France, où il mourut en 1800. M. de Malartic a laissé un *Journal* de ses campagnes au Canada, rempli de précieux renseignements.

Quelques-unes des lettres contenues dans le manuscrit des *Lettres de divers particuliers* sont des doubles de celles qui ont déjà été imprimées dans le volume des *Lettres du chevalier de Lévis*. Nous y renvoyons. Il y en a d'autres qui s'y trouvent également, mais pas en entier; nous les publions ici au complet.

II

De l'Hôpital-Général, le 18 mai 1760.

(Voir *Lettres de Lévis*, p. 312, où se trouve reproduite cette lettre hormis ce qui suit) :

Il m'avoit d'abord accordé que je vous ferois passer ma lettre par un soldat de ma garde ; mais depuis il m'a dit de la lui adresser, qu'il vous la feroit parvenir.

Vos messieurs se portent tous bien et m'ont prié de vous faire agréer leurs respects ; des soldats, les uns vont assez bien, les autres traînent.

Je compte, mon général, que vous voudrez bien me rappeler, dès qu'on pourra se passer de moi ici. Je suis toujours très impatient d'avoir le plaisir de vous rejoindre et très empressé d'exécuter vos ordres.

Continuez-moi, je vous supplie, vos bontés. J'ose vous assurer que je les mériterai toute ma vie par le respect avec lequel je ne cesserai d'être.

III

État des François restés à l'Hôpital-Général

Régiments	Officiers	Soldats	Total
La Reine	1	4	5
La Sarre	5	16	21
Royal-Roussillon	3	11	14
Languedoc	2	8	10

Régiments	Officiers	Soldats	Total
Guyenne	1	12	13
Berry	8	58	66
Béarn	7	14	21
La marine	3	31	34
Artillerie	...	4	4
Miliciens	...	24	24
Garde	1	21	22
Aumônier	1	...	1
Commissaire	1	...	1
Chirurgiens-majors, aides et garçons	...	23	23
Infirmiers et employés	...	35	35
A Sainte-Foye	...	9	9
Domestiques	...	32	32
Totaux	33	302	335

IV

23 mai 1760.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un manifeste que M. Murray a fait afficher et publier hier. Je ne puis toujours que me louer des politesses qu'il me fait et de tout ce qu'il me dit de gracieux sur votre compte et les troupes de terre. Il ne traite pas de même M. de Vaudreuil, Monsieur l'intendant et les troupes de la colonie. Je suis discret sur cet article, les excuse, disant qu'il a été mal informé ; mais je ne répèterai pas ce que

j'entends dire, parce que c'est chose inutile et qui ne feroit qu'aigrir ceux que cela regarde. J'aurai l'honneur de vous en parler quand j'aurai celui de vous voir. Il m'a témoigné être fort touché de la misère où sont réduits les habitants et où la continuation de la guerre va les plonger ; il m'assure, toutes les fois que je le vois, qu'il n'y a pas de paix à espérer pour cette année, ce que je ne prends pas pour argent comptant ; et je lui réponds que, si la France est battue, sûrement, comme il me le dit, elle aura fait un accommodement. Le chef d'escadre, avec qui je dînai hier, arrivé d'Angleterre, m'assura que Canon étoit à Versailles au commencement de mars, lorsqu'il est sorti des ports de la Vieille-Angleterre ; qu'on lui avoit proposé de venir en Canada, ce qu'il avoit refusé. Il me dit qu'il ne m'en parloit pas par politique, que c'étoit une chose publique à son départ, à croire les gazettes et papiers publics d'Angleterre.

Notre marine est anéantie, ce qui me feroit parier pour la paix. Quelque chose qu'il arrive, je ne crois pas M. Murray en état de faire d'entreprises ; il n'a pas plus de quinze à seize cents hommes en état de servir ; encore plusieurs ont-ils le scorbut. Il me disoit hier, me témoignant de la confiance, qu'il lui tardoit que tout cela finît ; qu'il n'aimoit pas ce pays-ci ; que presque tout son monde étoit malade et n'étoit pas reconnoissable. Je ne crois pas qu'il ait de poste en avant ; il fait faire des découvertes tous les jours. Il m'a dit ce matin qu'il étoit certain que vous êtes à Jacques-Cartier avec toute l'armée. J'étois en ville lorsque MM. de Bellecombe et de Senneterre sont arrivés, et je n'ai pas

su qu'on eût envoyé votre lettre à M. Murray. J'attends sa réponse pour vous, qui vous décidera sur le parti à prendre. Je n'ai pas témoigné d'empressement d'aller savoir son intention, parce que c'est ainsi qu'il faut se conduire vis-à-vis de lui.

Nous avons encore des vivres pour quatre jours, jusqu'au 27 inclus; au lieu d'en envoyer pour quatre, comme il m'avoit assuré n'en pouvoir faire fournir davantage, il nous en fit passer pour huit, tels qu'on les donne à ses troupes. Je l'en ai fort remercié de votre part. Si, dans sa réponse, il ne vous promet pas de tenir le cartel, vous aurez la bonté de nous envoyer six bateaux. Nous avons peu de blessés en état de se rendre par terre; nous aurons quatorze officiers, autant de domestiques, dix chirurgiens ou garçons et de cinquante à soixante soldats en état de partir. Pour nous régler sur les vivres, il faudroit que les bateaux arrivassent ici le 25. Si vous ne me jugez pas nécessaire ici, je me retirerai pour lors avec ma garde par terre, pour ne pas gêner les blessés. Il nous restera ici treize officiers et de cent trente à cent quarante soldats, dont plusieurs sans certains membres, les autres blessés dangereusement et dont la guérison sera très longue. Je me conformerai à tout ce que vous me faites l'honneur de me prescrire; mais je ne me déciderai que sur une de vos lettres. Il n'y a pas dans la rade plus de vingt bâtiments de différentes espèces. Les Anglois disent qu'il y en a trente; mais ils badinent.

Messieurs les officiers se portent assez bien, excepté MM. Desrouins et la Naudière qui souffrent beaucoup. Baraute que nous croyions à merveille est mort avant-

hier au matin ; on avoit été obligé de le trépaner. Après sa mort on lui a ouvert la tête ; les chirurgiens disent que c'étoit une blessure incurable. M. d'Alquier et tous nos messieurs vous prient de vouloir agréer leurs humbles respects ; ils m'ont demandé de l'argent ; je me suis adressé à M. Murray, qui, très obligeamment, m'a fait donner cent portugaises que je leur distribuerai. Je ferai l'impossible pour avoir bien des douceurs que plusieurs de nos messieurs m'ont fait demander par M. de Senneterre. Il n'y a pas moyen encore de rien acheter, les marchands n'ayant pas débarqué leurs effets. Je ferai en sorte de faire acheter ce que je pourrai sans témoigner beaucoup d'empressement ni avoir l'air d'un acheteur, ce qui ne convient pas à un officier de garde. D'ailleurs, le général anglois est d'une méfiance à laquelle je ne veux pas donner la moindre atteinte.

Oserois-je vous prier de faire agréer mes respects à M. de Bourlamaque.

J'ai eu permission ce matin de visiter nos prisonniers qui m'ont assuré être bien, à la liberté près.

Si vous avez, mon général, besoin de quelque chose, donnez-moi vos ordres ; des officiers anglois à qui j'avois fait politesses pendant que nous étions maîtres, m'ont offert leurs services.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

MALARTIC.

P. S. — Murray se méfie d'Arnoux ; M. Mellis n'est pas un homme de grandes ressources.

Si vous vous retirez, vous tirerez meilleur parti de M. Murray en laissant un officier des troupes de terre

commandant à Jacques-Cartier. Des indiscrets ont mandé du camp que vous y pensiez ; cette nouvelle couroit dans l'hôpital, et je l'ai arrêtée. Je vous mande cela parce que le général m'a dit ce matin que le commerce fait cet hiver dans ce poste et autres choses lui avoient donné mauvaise idée de tous les officiers qui avoient eu des commandements sur cette frontière.

V

Ce 23 mai 1760.

(Voir *Lettres de Lévis*, p. 328, hormis ce qui suit) :

P. S. — M. d'Alquier partira par la première occasion.

Le général m'a dit qu'il attendoit la garnison de Louisbourg pour entrer en campagne. Il se plaint qu'on a rompu le cartel en ne lui renvoyant pas cet hiver le volontaire qu'on lui avoit pris qui, suivant le cartel, n'est pas prisonnier, et ne laissant pas rentrer dans la place les convalescents.

VI

A l'Hôpital-Général, le 25 mai 1760.

(Voir *Lettres de Lévis*, p. 329 ; où se trouve reproduite cette lettre en abrégé. Nous la donnons ici au complet).

Rien ne peut me flatter davantage que l'assurance que vous me faites l'honneur de me donner que vous

approuvez les arrangements que je fais ici pour l'exécution de vos ordres. Nos messieurs ainsi que moi ont été enchantés d'apprendre que vous leur envoyez une goélette pour les chercher. Je n'aurai pas de complaisance pour ceux qui ne seront pas en état, et M. d'Alquier, à qui j'ai communiqué votre lettre, leur a dit hautement qu'il ordonneroit sur le compte que rendront les chirurgiens. Je crois que M. Murray se prêtera à tout ce que vous désirez. Quoique notre ennemi, je ne puis en dire trop de bien.

Il m'assura hier qu'il étoit bien sûr que, de vous à lui et les troupes de terre, le cartel seroit exécuté, mais qu'il regardoit les troupes de la colonie comme des coureurs de bois qui n'en connoissent pas *(sic)*. Il me témoigna être fort surpris de ce que vous ne me demandiez pas certains rafraîchissements dont il est sûr que vous manquez, comme vins, café, liqueurs, sucre et autres choses de cette espèce qu'il se feroit un plaisir de vous procurer et aux officiers. En conséquence, j'ai fait un petit mémoire pour vous à la suite de celui que j'ai fait pour Messieurs les officiers blessés. M. Murray m'ayant prié hier d'en faire un général pour ceux qui sont ici, afin de leur éviter l'embarras d'envoyer si souvent en ville, et peut-être aussi pour que nos émissaires ne voient pas ce qui s'y passe, m'a très recommandé de ne rien demander que pour vous et Messieurs les officiers, me disant qu'il ne veut pas, comme l'année dernière, mettre Montréal dans l'abondance des douceurs ; ce qui me mettra hors d'état de remplir le mémoire de M. Pénisseault, qui le révolteroit si je demandois la

quatrième partie de ce qui y est porté. J'en tirerai ce que je pourrai, en disant que c'est pour des officiers. Vous ririez si vous voyiez l'énorme quantité de ce qu'il demande. M. Murray a la meilleure opinion des troupes de terre, et je ne veux pas lui donner lieu de soupçonner que nous pensons à commercer; j'ai été très sobre dans les deux mémoires que j'ai faits pour nos demandes.

Il suffit, mon général, que vous désiriez que je reste ici pour que je m'en fasse un plaisir; je n'ai pas grand mérite à en faire le sacrifice, dès que vous le souhaitez et que ce sera une consolation pour les officiers et soldats qui resteront ici, qui me paroissent contents que je ne les abandonne pas. Je leur procurerai tout ce qui dépendra de moi; je n'épargnerai ni soin ni peine. M. Murray me comble toujours de politesses, me paroît content de la façon dont je me conduis vis-à-vis de lui, et eut la bonté de dire avant-hier au soir à Bellecombe qu'il étoit fort aise que vous m'eussiez chargé de cette commission. Je compte qu'il n'y aura pas la moindre difficulté pour le paiement de l'argent que me fera avancer M. Murray, et que vous voudrez bien avoir la bonté d'en parler à Monsieur l'intendant, à qui j'en écrirai.

Bellecombe ne partira pas encore. J'ai trouvé moyen de donner de vos nouvelles à M. le maréchal de Belle-Isle, sans lui faire de détail, pour ne pas abuser de la permission qu'on m'a donnée. Je lui dis clairement la gloire que vous vous êtes acquise le 28. J'ai cru que vous seriez bien aise que je profitasse de la première occasion qui partira au premier moment favorable. J'ai

adressé mes lettres à M. le comte d'Affry en Hollande, qui est un ami de mon père.

Je n'ai rien appris de nouveau depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire.

Il vient d'arriver deux vaisseaux dans lesquels on dit qu'il y a des coureurs de bois. On annonce toujours la garnison de Louisbourg; mais je ne la vois pas paroître. Celle-ci, de l'aveu de M. Murray, est sur les dents. Il avoit ordre de M. Amherst de ne pas sortir; je lui dis hier qu'il avoit eu deux motifs, celui de nous attaquer, comptant nous mettre en déroute parce que nous n'étions pas formés, et celui de se faire un nom immortel, en se rendant maître de la colonie s'il nous eût battus. Il se mit à rire et me répondit que j'avois raison. Il blâme beaucoup M. Amherst de sa lenteur, et menace plusieurs officiers de les faire pendre, si on lui rend justice *(sic)*.

M. Vauquelin, qui vint hier ici, assura nos messieurs que M. le prince de Conti étoit sur le point d'entrer dans l'électorat de Hanovre avec une armée de quatre-vingt mille hommes, et que le Roi avec une armée de cent mille étoit maître des écluses et vouloit forcer les Hollandois d'obliger le Roi d'Angleterre de faire la paix. La Czarine et l'Impératrice serrent toujours vivement le Roi de Prusse. Je propose à M. Murray de parier qu'avant le mois d'août il apprendra la paix; il me dit que je perdrois.

Continuez-moi vos bontés, mon général; je n'ai de regret que celui de ne pouvoir vous faire ma cour aussi souvent que je le voudrois.

Je suis fort content de M. Arnoux qui vous renverra Henry et tous les chirurgiens dont nous pouvons nous passer.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

MALARTIC.

P. S. — M. Murray commande en chef dans la partie de Québec. Il doit joindre aux troupes qui sont à Québec la garnison de Louisbourg, qui consiste en deux mille hommes, et en outre un régiment qui doit venir de la Vieille-Angleterre. Il compte qu'il aura une armée de cinq à six mille hommes. A ce qu'il dit, il n'est plus sous les ordres de M. Amherst; il peut opérer dans sa partie ainsi que le pouvoit M. Wolfe ; il a la même commission. Il est hors d'état de rien entreprendre qu'il n'ait reçu des secours ; je ne crois pas qu'ils arrivent sitôt, supposé même qu'il soit vrai qu'ils doivent venir. Suivant tous les propos des officiers anglois, on croit prendre le Canada par famine, et plusieurs parlent de façon à faire croire qu'ils pourroient bien ne pas le prendre.

M. Amherst pourroit bien opérer par l'Ile-aux-Galops. L'Ile-aux-Noix leur paroît un poste inexpugnable. Il est de la plus grande conséquence de ménager les vivres et de faire croire à l'ennemi qu'on en manque.

M. Murray voudroit fort qu'on capitulât avec lui, à ce qu'il a dit à M. de Bellecombe ; qu'il feroit aux troupes les meilleures conditions qu'on pourroit exiger. M. de Bellecombe l'a assuré qu'il faudroit qu'il bataillât encore, s'il vouloit prendre le Canada. Il dit que

l'armée ne peut pas subsister de l'air et qu'on sera obligé de se rendre faute de pain.

Il a aussi dit qu'il comptoit que les Canadiens ne voudroient plus rien faire et qu'à la fin de juillet le Canada seroit à eux.

VII

A l'Hôpital-Général, le 26 mai 1760.

(Voir *Lettres de Lévis*, p. 330, où se trouve reproduite cette lettre en partie. Nous la donnons ici au complet).

J'arrive de chez M. Murray qui m'a remis la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser ci-jointe. Il m'a assuré que, quant à lui, il avoit toujours été dans l'intention de tenir le cartel ; que ce qui s'étoit fait l'automne dernier n'étoit pas de son bail, et qu'il n'auroit pas fait de difficultés ; mais que M. le marquis de Vaudreuil lui retenoit un volontaire, des domestiques, des vivandiers et des bouchers, qui, suivant le cartel, ne sont pas prisonniers ; que, dès qu'il nourrit les soldats restés ici, il sera forcé par sa nation de les regarder comme prisonniers. Il m'a promis qu'il fermeroit les yeux sur les officiers et qu'il leur accorderoit des passeports ; il en partira quatorze par la goélette et les autres quand ils pourront, à moins que vous n'en ordonniez autrement. Ainsi vous savez à présent sur quoi compter. Il m'a aussi dit qu'il commande dans cette partie et M. Amherst dans la sienne, qu'il n'est pas tracassier et n'aime pas les difficultés, et qu'il n'en auroit jamais

vis-à-vis de vous, parce qu'il vous aime et vous estime, ayant vu que vous aimiez à vous battre. Il réclame le nommé Walter Moore, déserteur, qui a volé des François, qui est, à ce qu'il assure, dans le régiment de Béarn, et il vous fera rendre le domestique de M. de Saint-Félix et un autre soldat de ma garde, qu'il retient mal à propos en prison.

J'ai eu l'honneur de vous mander hier que je reste ici avec plaisir puisque vous le désirez; mais je me flatte que, s'il y a de la besogne à faire par en haut, vous aurez la bonté de m'en faire part, ayant grande envie de m'y trouver. M. Murray m'a assuré que vous n'aviez rien à craindre de sa part, que son monde est trop malade.

Il a voulu, je crois, me tirer les vers du nez, ce matin, en me demandant ce que vous vouliez faire; qu'il vous étoit impossible de conserver la colonie; que vous ne feriez que la ruiner en tenant les troupes assemblées, et qu'à la paix, au lieu d'avoir un pays en état de subsister, nous aurions une colonie qu'il faudra abandonner. Il parie qu'elle nous restera par raison de politique pour eux et pour nous. Je lui ai répondu que je ne connois pas vos desseins ni vos moyens, et que vous n'étiez pas homme à faire votre paix comme cela. Il m'a ajouté que vous aviez fait ce que vous pouviez, et que vous deviez vous regarder comme un général qui défend une place où on fait brèche et qui ne doit la défendre qu'autant qu'il est sûr d'un secours.

Je pense que je n'aurai pas de quelque temps de vos nouvelles; j'ose espérer que vous voudrez bien ne pas m'oublier et me continuer des bontés que je méri-

terai toute ma vie par l'attachement et le respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

MALARTIC.

P. S. — S'il n'y a pas dans quelque temps apparence de mouvements offensifs de la part des ennemis du côté d'En-Haut, peut-être pourrai-je trouver moyen de passer en Europe, à quoi je ne penserai que quand je saurai votre sentiment.

Nos messieurs vont assez bien et me chargent de vous faire agréer leurs respects, particulièrement M. d'Alquier.

VIII

A l'Hôpital-Général, le 30 mai 1760.

(Voir *Lettres de Lévis*, p. 334, où se trouve reproduite cette lettre en partie. Nous la donnons ici au complet).

J'ai l'honneur de vous rendre compte que je suis le plus malheureux des ambassadeurs du monde ; j'ai fait ce que j'ai pu et su et je n'ai pas plus réussi pour cela. M. Murray envoya chercher avant-hier ma garde, la regardant comme prisonnière. J'allai lui en demander la raison, lui dis que je suivois son sort. Il me répondit qu'il n'y avoit plus de cartel, qu'il étoit inutile que nous entrassions en contestations, qu'il vous l'avoit mandé et qu'il avoit rendu compte au Roi son maître de ce qu'il faisoit. Il m'offrit de ne pas me regarder comme prisonnier. Je lui répondis que, s'il me rendoit ma garde, je m'en irois ; que s'il la gardoit, je resterois

pour suivre son sort, sans me regarder prisonnier. J'ai consulté M. d'Alquier, je me suis consulté, et j'ai pensé avec juste raison que vous trouveriez fort mauvais que j'abandonnasse ma garde. Il retient tous nos messieurs, envoie chercher les soldats à mesure qu'ils sont en état pour les mettre en prison dans la ville. Il m'accorda, il y a deux jours, un passeport pour M. d'Alquier, m'en a accordé ce matin pour MM. Duparquet, Pensens et Savournin, sur ce que je lui ai représenté que leur avancement en souffriroit. Dans quelques jours je lui demanderai permission de m'absenter pour une douzaine de jours sans donner aucune parole, et j'engagerai tous nos messieurs à ne s'engager à rien, parce que nous ne devons nous regarder en aucune façon comme prisonniers. Je n'ai pu faire accomplir le mémoire de M. Pénisseault; mais M. Murray m'a accordé obligeamment un mémoire assez considérable que je lui ai demandé pour vous. Il n'exige pour le paiement qu'un billet de vous, parce que les marchands anglois ne veulent pas de lettres de change. Je l'ai promis, parce qu'il ne vous engage à rien et que je crois que vous cèderez ce que vous ne prendrez pas à Messieurs les officiers, sur les appointements de qui on les fera retenir, et on pourra laisser en arrière chez le trésorier une somme pareille à celle du billet que vous ferez. J'ai compris dans ce mémoire tout ce qui peut convenir à Mme Pénisseault.

M. Murray, comme je vous l'ai déjà mandé, désireroit fort que vous capitulassiez avec lui. Je l'ai assuré que vous n'étiez pas dans ce cas. Il m'a appris que les vivres vous manquoient ainsi que les munitions; qu'il

l'a appris par ses espions ; que, capitulant avec lui, on diroit que le défaut de tout vous y a obligé ; au lieu qu'avec M. Amherst on dira que c'est la force qui vous y a obligé. J'en ai ri avec lui ce matin pendant qu'il m'en parloit, et lui ai dit que je vous manderois son avis. Il m'a appris en riant que la nouvelle du jour est qu'il y a deux cents voiles espagnoles au bas de la rivière. Il leur est arrivé un vaisseau de force ces jours-ci et quelques marchands.

On embarquera dans la goélette les équipages que Messieurs les officiers ont laissés à l'Hôpital-Général et tout ce que j'ai demandé dans votre mémoire.

Veuillez me permettre de dire ici à Lapause que je n'ai pu avoir encore ce qu'il m'a demandé ; mais on me l'a promis pour demain, et je le ferai partir par la première occasion.

MM. d'Alquier et Pensens vous diront ce que je puis oublier.

Je me flatte, mon général, que mon malheur ne me fera pas perdre vos bontés. J'espère que vous approuverez ma conduite ; je me suis réglé dans tout ce que j'ai fait sur ce qui m'a été dicté par mon attachement pour vous et le service du Roi, et je suis persuadé que nos messieurs me rendront cette justice. C'est dans ces sentiments et avec respect que j'ai l'honneur d'être, etc.

MALARTIC.

P. S. — Veuillez faire agréer mes respects à M. le marquis de Vaudreuil, Mme la marquise et M. de Bourlamaque.

IX

A l'Hôpital-Général, le 1er juin 1760.

(Voir *Lettres de Lévis*, p. 338, où se trouve reproduite cette lettre, hormis ce qui suit) :

Leur tranquillité présente me fait croire qu'ils veulent se reposer pendant une douzaine de jours, ensuite s'embarquer et pousser des frégates jusqu'aux Trois-Rivières. Ils disent qu'ils ont un régiment d'Ecossois en rivière, qu'on leur envoie d'Ecosse vingt mille hommes, femmes ou enfants pour augmenter le Canada. Vous en croirez, mon général, ce que vous voudrez.

M. de Pradelles est mort hier; M. de Vaudaran n'est pas bien; les autres officiers se portent assez bien. Quant aux soldats et habitants, les uns vont bien, les autres languissent.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

MALARTIC.

P. S. — Veuillez faire agréer mes respects à M. et Mme de Vaudreuil et M. de Bourlamaque.

LETTRE DU PRINCE DE SOUBISE

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

A Erfurt, le 4 septembre 1757.

J'ai reçu avec bien du plaisir, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à Montréal le 24 avril dernier. On ne peut être plus sensible que je le suis à cette marque de votre amitié. Je vous rends grâces des nouvelles que vous voulez bien me donner du pays que vous habitez, et je serai fort aise d'apprendre vos succès. Vous aurez sans doute appris par d'autre voie que Sa Majesté m'a tiré de la Westphalie où j'étois, pour me donner le commandement d'une de ses armées qui s'assemble ici et qui doit opérer de concert avec une armée de l'Empire qui s'y assemble aussi. Vous êtes sûrement instruit aussi des avantages que M. le maréchal d'Estrées a remportés sur les Hanovriens auprès du Weser le 26 juillet dernier.

M. le maréchal de Richelieu, qui a actuellement le commandement de cette armée, suit de près M. le duc de Cumberland et pourroit bien le joindre encore avant

la fin de cette campagne. Vous me ferez un vrai plaisir de me donner de vos nouvelles ; vous savez combien je m'intéresse à tout ce qui vous regarde. Je vous prie d'être toujours bien persuadé qu'on ne peut rien ajouter aux sentiments sincères et distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CHARLES DE ROHAN,
Prince de Soubise.

LETTRE DU PRINCE DE CONTI

AU

MARQUIS DE MONTCALM

A Paris, le 20 février 1759.

Je sais, Monsieur, que vous avez de l'amitié pour M. Monin, et voici une occasion bien précieuse pour lui, où la mienne vous demande de la déployer. Son neveu, qui sert depuis onze ans tant en Canada qu'à la Louisiane, passe à vos ordres, avec un arrangement tel que vous allez être l'arbitre souverain de sa fortune, à laquelle je prends l'intérêt le plus vif et le plus particulier. Il connoît le Canada dans le plus grand détail ; son zèle et l'ardeur louable de s'avancer lui ont fait demander d'aller sous vos ordres, où il y a tant à faire, au lieu de rester tranquille à sa colonie de la Louisiane. Il s'est proposé pour être employé dans l'état-major de votre armée à la partie des troupes de la marine, dont les manœuvres et le service ont fait l'objet de son étude depuis qu'il est dans les deux colonies. M. de Bougainville a fait auprès du ministre ses instances pour lui procurer le brevet d'aide-maréchal des logis dans cette partie et vous rendra compte du tout. Il a pensé que le bien du service vous feroit agréer cette idée. Quelque

convenable qu'elle ait paru au ministre, il n'a pas jugé à propos de donner le brevet jusqu'à ce qu'il eût votre attache ; il s'en rapporte avec raison à vous pour l'e employer ainsi que vous le jugerez le plus utile au s vice. Il porte la plus grande volonté de servir bien e de vous plaire et de mériter avancement ; son vœu principal est de mériter et d'obtenir la croix de Saint-Louis. Du reste vous jugerez, Monsieur, mieux que moi de ce qu'il faudra faire et dire pour lui faire un sort. Ne doutez pas, je vous prie, de toute la reconnoissance que j'auroi de ce que vous ferez pour lui, non plus que de la sincérité de tous les sentiments que vous me connoissez pour vous.

L.-F.-J. DE BOURBON.

LETTRES DU MARQUIS DE CASTRIES

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

Ecartshausen près Cassel,
ce 1er septembre 1760.

La lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, Monsieur, du 1er juin de cette année, est la première qui me soit parvenue. Je suis très sensible à l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à mon avancement. J'espère que vous êtes convaincu de celui que je prends au vôtre et au désir que j'aurai qu'on reconnût le service distingué que vous continuez de donner dans le commandement des troupes du Roi dans le Canada. On est bien heureux que votre santé puisse résister aux fatigues extrêmes que vous avez. Vous acquérez le mérite particulier de surmonter continuellement les plus grandes difficultés. Je désire qu'il ne s'en trouve d'aucune espèce, quand il sera question de vous récompenser.

Notre campagne n'aura pas cette année de grands succès; la paix ne peut être éloignée, et ce sera un grand avantage alors que d'avoir conservé l'armée.

Conservez votre santé, Monsieur, elle est aussi inté-

ressante au service qu'à vos amis. Je vous prie d'être aussi persuadé de la part que je prends à vos succès que de l'attachement inviolable avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

CASTRIES.

II

A Dusseldorf, 17 décembre 1760.

Il y a environ un mois, Monsieur, que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 29 juin de Montréal. Je ne savois trop où vous prendre et j'ai retardé jusqu'à ce moment-ci que j'apprends votre arrivée à Paris. Je vous en fais mon compliment de tout cœur. Vous venez de faire des campagnes bien pénibles et bien glorieuses. Ce n'est pas votre faute si les affaires du Canada n'ont pas fini heureusement. Je ne doute pas qu'on ne vous en tienne également compte et que M. le maréchal de Belle-Isle ne vous rende la justice que vous méritez. Je le souhaite on ne peut pas davantage. Je vous prie d'en être aussi persuadé que de l'attachement inviolable avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

CASTRIES.

LETTRE DU PRINCE DE BEAUVAU

AU

CHEVALIER DE LÉVIS

Versailles, le 23 avril 1761.

Mme de Pompadour me dit hier soir, mon cher chevalier, qu'elle n'avoit pas encore pu parler pour vous au contrôleur général, mais qu'elle en avoit parlé à M. de Choiseul, qui avoit dit que tout ce qu'il pouvoit faire pour vous étoit de vous donner une gratification de quatre mille livres pour vous aider à partir. Ainsi vous pouvez toujours compter sur cela.

Je compte parler aujourd'hui au contrôleur général et je vous manderai ce qu'il m'aura dit.

Mandez-moi quel jour vous partez pour Lunéville.

Je vous embrasse, mon cher chevalier, de tout mon cœur.

LE PRINCE DE BEAUVAU.

TABLE DES MATIÈRES

Lettres de divers particuliers au chevalier de Lévis

Lettres de M. Bernier, commissaire des guerres

			PAGES
I. —	Hôpital (Général de Québec), le 20 septembre 1759		7
II. —	"	2 octobre 1759	9
III. —	"	4 octobre 1759	10
IV. —	"	à M. Bigot, intendant, 9 octobre 1759	12
V. —	"	10 octobre 1759	13
VI. —	"	Rapport du 10 octobre 1759	16
VII. —	"	20 octobre 1759	18
VIII. —	"	Lettre de M. Bernier au général anglois	21
IX. —	"	à M. de Bougainville, 21 octobre 1759	22
X. —	"	à M. de Bougainville, 27 octobre [1759], au soir	25
XI. —	"	à M. de Bougainville, 29 octobre 1759	29
XII. —	"	à M. de Bougainville, 30 octobre 1759, au soir	32

PAGES

XIII. — Hôpital-Général, le 5 novembre 1759, au soir... 35
XIV. — Etat des officiers morts à l'Hôpital-Général..... 38
XV. — Hôpital-Général, Mémoire adressé à M. Murray par M. Bernier, le 6 novembre 1759..... 38
XVI. — " 6 novembre 1759..... 40

Lettres de M. de Rigaud au chevalier de Lévis

I. — Montréal, le 20 août 1759..... 43
II. — " 31 août 1759..... 44
III. — " 1er septembre 1759..... 46
IV. — " 6 septembre 1759..... 48
V. — Ce 15 septembre 1759, à neuf heures et demie. 48
VI. — Montréal, le 15 septembre 1759..... 49
VII. — " 21 septembre 1759..... 52

Lettres de M. Péan au chevalier de Lévis

I. — A Montréal, le 26 juillet 1756 53
II. — " 26 juillet 1756..... 55
III. — " 7 août 1756..... 57
IV. — " 11 août 1756..... 60
V. — " 14 août [1756]..... 62
VI. — " 19 août 1756..... 64
VII. — " 23 août 1756..... 65
VIII. — " 27 août 1756..... 67

PAGES

IX. — A Montréal, le 3 septembre 1756 69
X. — " 2 octobre 1756 70
XI. — " 4 juillet 1757 72
XII. — " 13 juillet 1757 74
XIII. — " 15 juillet 1757 75
XIV. — " 25 juillet [1757] 76
XV. — A Québec, le 8 octobre 1757 78
XVI. — " 26 octobre 1757 79
XVII. — " 30 octobre 1757 82
XVIII. — A Montréal, le 8 juillet [1758] 83
XIX. — A Chambly, le 11 juillet 1758 84
XX. — " 13 juillet 1758 86
XXI. — A Montréal, le 15 juillet 1758 88
XXII. — " 23 juillet 1758 89
XXIII. — " 24 [juillet 1758] 93
XXIV. — " 29 juillet 1758 94
XXV. — " 30 juillet 1758 96

Lettres du chevalier Le Mercier au chevalier de Lévis

I. — A Montréal, le 30 juillet 1758 99
II. — " 7 août 1758 100
III. — " 22 septembre 1758 101
IV. — " 27 septembre 1758 102
V. — " 29 septembre 1758 103
VI. — " 15 septembre 1759 105
VII. — " 17 septembre 1759 106
VIII. — A l'Ile aux-Noix, le 23 octobre [1759], à quatre heures après-midi 108

Lettres du chevalier de Bernetz au chevalier de Lévis

PAGES

I. — A Québec, le 18 septembre [1759], à sept heures du matin..... 111
II. — " 20 septembre 1759..... 113

Lettre du chevalier de Montreuil au chevalier de Lévis

A Jacques-Cartier, le 15 septembre 1759..... 115

Lettres de M. Pouchot au chevalier de Lévis

I. — A Niagara, le 5 mai 1759..... 119
II. — " ce 27 juin 1759..... 121

Lettres de M. de Roquemaure au chevalier de Lévis

I. — A Chambly, le 19 août [1760]..... 123
II. — Saint-Jean, 21 août [1760], à dix heures du soir. 124
III. — " 22 août [1760], à deux heures après-midi..... 126
IV. — " le 24 août 1760..... 127
V. — " le 27 [août 1760], à cinq heures du soir..... 129
VI. — [29 ou 30 août 1760]..... 131
VII. — A la Prairie, le 1er septembre 1760..... 131
VIII. — " 1er septembre [1760], à huit heures du soir..... 133
IX. — A la Pointe-Saint-Charles, le 3 septembre 1760. 134

Lettres de M. de Bougainville au chevalier de Lévis

PAGES

I. — A l'Ile-aux-Noix, ce 4 mai 1760 137
II. — " 17 mai 1760 138
III. — " 25 mai 1760 139
IV. — " 15 juin 1760 140
V. — " 2 août 1760 142
VI. — " 16 août 1760 142
VII. — " 21 août 1760, à midi 144
VIII. — " [22 août 1760], à trois heures après-midi 145
IX. — [Billet sans date] 147
X. — Etat des troupes qui se trouvent à l'Ile-aux-Noix 147
XI. — M. de Bougainville à M. de Roquemaure, Ile-aux-Noix, 24 août [1760], au matin 148
XII. — Le même au même, Ile-aux-Noix, 25 août [1760], au matin 148

Lettres de M. de Lapause au chevalier de Lévis

I. — A Saint-Jean, le 20 août 1760 151
II. — " 22 août [1760], à dix heures du matin 153
III. — " 22 août 1760 157
IV. — " 28 août 1760, à onze [heures du matin] 159
V. — " 28 [août 1760], à six heures et demie du soir 161

Lettres de M. de Laas du chevalier de Lévis

PAGES

I. — A Saint-Jean, [sans date], midi..... 163
II. — A la rivière de Montréal, le 30 août 1760..... 164

Lettres de M. Dumas au chevalier de Lévis

I. — A Deschambault, le 17 mai 1760..... 167
II. — " 29 mai [1760], à dix heures du soir..... 168
III. — " 1er juin 1760..... 170
IV. — " 6 juin 1760..... 172
V. — A Berthier, le 19 août 1760, à huit heures du matin..... 173
VI. — " 19 août 1760..... 174

Lettres de M. de Beauclair au chevalier de Lévis

I. — A Montréal, le 20 177
II. — Oracointon, le 7 septembre 1759..... 178
III. — A l'île d'Oracointon, le 13 septembre 1759..... 179
IV. — Mémoire sur la défense de l'île Oracointon..... 181
V. — A l'île d'Oracointon, le 15 septembre 1759..... 184
VI. — Au fort Lévis, le 23 octobre 1759..... 186
VII. — Nouvelle sauvage..... 191
VIII. — Au fort Lévis, le 31 octobre 1759..... 192

Lettres de M. Desandrouins au chevalier de Lévis

PAGES

I. — Au fort Lévis, le 30 octobre 1759..... 195
II. — " 5 novembre 1759..... 198

Lettres du chevalier de La Corne au chevalier de Lévis

I. — A l'Ile-aux-Galops, le 10 août 1759..... 201
II. — " 17 août 1759..... 205
III. — " 4 septembre 1759..... 206
IV. — " 24 octobre 1759..... 208
V. — Nouvelle sauvage..... 209

Lettres de M. de Bellecombe au chevalier de Lévis

I. — A l'Hôpital-Général, le 24 mai 1760..... 211
II. — " 26 mai 1760..... 212

Lettres de M. de Malartic au chevalier de Lévis

I. — Hôpital-Général de Québec, le 17 mai 1760..... 215
II. — " 18 mai 1760.... 216
III. — Etat des Français restés à l'Hôpital-Général.... 216
IV. — A l'Hôpital-Général, le 23 mai 1760..... 217
V. — " 23 mai 1760..... 221
VI. — " 25 mai 1760..... 221
VII. — " 26 mai 1760..... 226
VIII. — " 30 mai 1760..... 228
IX. — " 1er juin 1760..... 231

Lettre du prince de Soubise au chevalier de Lévis

PAGES

A Erfurt, le 4 septembre 1757..... 233

Lettre du prince de Conti au marquis de Montcalm

A Paris, le 20 février 1759..... 235

Lettres du marquis de Castries au chevalier de Lévis

I. — Ecartshausen près Cassel, ce 1er septembre 1760..... 237

II. — A Dusseldorf, 17 décembre 1760..... 238

Lettre du prince de Beauvau au chevalier de Lévis

Versailles, le 23 avril 1761..... 239

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

COLLECTION DES MANUSCRITS

DU

MARÉCHAL DE LÉVIS

Volumes déjà publiés :

1° JOURNAL DU CHEVALIER DE LÉVIS.
2° LETTRES DU CHEVALIER DE LÉVIS.
3° LETTRES DE LA COUR DE VERSAILLES.
4° PIÈCES MILITAIRES.
5° LETTRES DE M. DE BOURLAMAQUE.
6° LETTRES DU MARQUIS DE MONTCALM.
7° JOURNAL DU MARQUIS DE MONTCALM.
8° LETTRES DU MARQUIS DE VAUDREUIL.
9° LETTRES DE L'INTENDANT BIGOT.
10° LETTRES DE DIVERS PARTICULIERS.

Sous presse

11° RELATIONS ET JOURNAUX de différentes expéditions faites durant les années 1755, 1756, 1757, 1758, 1759, 1760.

A la fin de ce volume, le dernier de la Collection, se trouve une TABLE ANALYTIQUE de chacun des volumes.